



RAPPORT ANNUEL 2025

Servir avec cœur, agir avec responsabilité



NOUVEAU ARRIVAGE
EN LIGNE SEULEMENT
les nouveautés de la semaine
quantité limitée

INSPIRATION
Top 5 des cocktails de l'été

inspire
MON OFFRE EXTRA
Profitez de cette offre exclusive, en succursale et en ligne.

découvrez notre sélection
LES PETITS PRIX
les mieux notés des clients

À LA SANTÉ DE LA PLANÈTE
Comment reconnaître une bouteille de verre allégé?

OFFRE EXCLUSIVE
DÉGUSTEZ LE CARACTÈRE DES VINS DE LA RIOJA

NOTES ET AVIS
vous avez aimé un produit? allez le noter!

CALENDRIER
expériences vinicoles et dégustations

DE L'ALCOO.5% ON EN A.

LA SAQ REMET
des ventes du bistro SAQ aux festivals

goutez au plaisir de redonner
voir le calendrier

RECOUVERTURE succursale Fabreville
levons notre verre à votre nouvelle succursale

INSPIRATION
6 vins pour porter un toast à la fête des Mères

je découvre

COCKTAILS faibles et sans alcool

coups de cœur des employés
PRODUITS DU QUÉBEC

COCKTAILS le meilleur de la pomme

18+
16 OU 24? DANS LE DOUTE ON CARTE

ÉVÉNEMENTS SAQ INSPIRE des expériences en accord avec vos goûts

CALENDRIER EXPÉRIENCES VINICOLES ET DÉGUSTATIONS

SAQ INTERIERS
découvrez notre offre de cours du printemps

RECETTE ginny en herbes

QUINTESSANCE
BOURGIGNONNE

échangez vos points pour participer
Jusqu'au 12 juin
je magasin

CONCOURS
1 MILLION de points bons à gagner
15 SEMAINES

VINS 101
premiers pas dans la dégustation
on commence par le classique Vins 101

EN MODE PRÊT-À-BOIRE
steak grillé aux épices exotiques

LE 12 SEPT. J'ACHÈTE UN VIN QUÉBÉCOIS
une journée consacrée aux vins d'ici : découvrez-les!
je magasin

NOUVEAU ARRIVAGE
EN LIGNE SEULEMENT
les suggestions de la semaine
quantité limitée

régaliez vos invités

JUSQU'À MERCREDI
obtenez 5000 points bons
À CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE 50 \$ DE VIN DE LA RIOJA

nouveau: maintenant offerte en version virtuelle
le soit à partager

Verre allégé: mythes ou réalités?

DU 5 AU 11 DÉCEMBRE
Ensemble pour les Banques alimentaires du Québec

contribuez à la cause
faites un don en succursale
je m'informe

NOUVEAU ARRIVAGE
EN LIGNE SEULEMENT
les suggestions de la semaine
quantité limitée

je magasin

REPÉREZ LES IDENTIFIANTS
j'en profite

DU 30 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE
15X les points de base* à l'achat de
2 produits ou + du Québec

je découvre

RECETTE
Crostinis à la ricotta, au jambon et à l'ananas
je cuisine

SAQ SELECTION
DÉGUSTATION LE 9 MAI
rendez-vous dans les succursales participantes

Vin bio: mythes ou réalités?

TENDANCES que nous réserve l'année 2025?
je lis

LES TENDANCES 2025

envie d'économiser?
échangez vos points en succursale et en ligne

COCKTAILS saveurs exquises en mode faible en alcool

je m'informe

NOUVEAU CETTE SEMAINE DANS L'APPLI
plus d'offres personnalisées à votre goût!

Bouteilles en plastique 100 ml à 21
10c
consignation

besoin d'idées pour accorder ce vin?

je découvre

LES SPIRITUEUX les mieux notés des clients

LES CIDRES les mieux notés des clients

INSPIRATION
5 vins désalcoolisés pour alterner

je découvre

LES VINS les mieux notés des clients

2	Faits saillants
3	Message de la présidente du conseil d'administration
4	Message du président et chef de la direction
5	Comité de direction
6	Notre mission, notre vision et nos valeurs

7 Revue des activités

7	Servir avec cœur
16	Agir avec responsabilité

26 Tendances

33 Finances

34	Reddition de comptes
35	Données commerciales
36	Données sur la performance
38	Revue financière
46	États financiers
88	Informations trimestrielles
90	Rétrospective des 10 derniers exercices

96 Gouvernance

97	Rapport du conseil d'administration
97	Rapports d'activité des comités
100	Informations sur les membres du conseil d'administration
115	Rémunération des dirigeants et des dirigeantes
117	<i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</i>
118	Avancement de la régionalisation d'emplois à la SAQ
118	Reddition de comptes concernant la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>
119	Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française
119	Règles d'éthique
119	Suivi de notre Plan stratégique 2024-2026
121	Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance
123	Accès à l'information et protection des renseignements personnels

124 Responsabilité sociétale de l'entreprise

125	Bilan 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028
138	Index du contenu de la norme GRI

FAITS SAILLANTS

Exercices clos les 29 mars 2025 et 30 mars 2024
(en millions de dollars canadiens et en millions de litres pour les ventes en volume)

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)	Variation en %
Résultats financiers			
Ventes	4 042,0 \$	4 100,5 \$	(1,4) %
Bénéfice brut	2 019,5	2 031,7	(0,6)
Charges nettes	618,7	603,6	2,5
Résultat net	1 400,8	1 428,1	(1,9)
Résultat global	1 399,0	1 424,2	(1,8)
Situation financière			
Actif total	1 398,9 \$	1 308,4 \$	6,9 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	327,0	266,8	22,6
Fonds de roulement net	(296,5)	(238,0)	(24,6)
Passif non courant	268,4	278,2	(3,5)
Capitaux propres	32,3	34,1	(5,3)
Ventes par réseaux			
Succursales et centres spécialisés	3 682,1 \$	3 772,5 \$	(2,4) %
Grossistes-épiciers	359,9	328,0	9,7
Total	4 042,0 \$	4 100,5 \$	(1,4) %
Ventes par catégories de produits			
Vins	2 745,7 \$	2 790,4 \$	(1,6) %
	161,4 L	166,4 L	(3,0)
Spiritueux	1 126,5	1 147,4	(1,8)
	29,7 L	31,3 L	(5,1)
Bières, cidres et prêts-à-boire	169,8	162,7	4,4
	25,3 L	25,3 L	0,0
Total	4 042,0 \$	4 100,5 \$	(1,4) %
	216,4 L	223,0 L	(3,0) %
Autres données financières			
Revenus gouvernementaux	2 608,6 \$	2 692,9 \$	(3,1) %

Des informations complémentaires sont présentées dans la section Finances disponible dès la p. 33 du présent Rapport.

**MESSAGE DE
LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**



« L'environnement d'affaires de la SAQ est en profonde transformation. Si ce mouvement apporte son lot de défis, la SAQ a tous les atouts nécessaires pour tirer son épingle du jeu. »

L'environnement d'affaires de la Société des alcools du Québec (SAQ) est en profonde transformation : ralentissement mondial de la consommation d'alcool, changement marqué de la démographie québécoise qui modifie d'autant les habitudes de consommation et d'achat de la clientèle de l'entreprise, le tout teinté par un contexte politique agité. Si ce mouvement apporte son lot de défis, la SAQ a tous les atouts nécessaires pour tirer son épingle du jeu.

Au cours du dernier exercice, les membres du conseil d'administration ont accueilli avec intérêt les propositions du comité de direction pour répondre à ce nouveau contexte d'affaires. L'équipe de direction est déjà en mouvement et je suis convaincue qu'elle saura relever ces défis avec succès.

C'est donc tourné vers l'avenir que le conseil d'administration s'est acquitté de ses tâches. Nous avons notamment suivi la progression de la construction du Centre de distribution automatisé de Montréal, surveillé avec attention l'évolution des ventes, en plus de nous intéresser au déploiement du programme de cybersécurité de l'entreprise.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur rigueur. J'en profite pour souhaiter à nouveau la bienvenue à M^{me} France Desharnais, administratrice qui a joint nos rangs en juillet 2024 et qui succède à M^{me} Lyne Bouchard dont je salue la précieuse contribution au cours des neuf dernières années. Je souligne également l'excellent travail du comité de direction et des équipes de la SAQ, qui, par leur passion et leur engagement, permettent de révéler une entreprise performante qui se transforme et qui fait, à juste titre, la fierté des Québécois et Québécoises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johanne Brunet'.

Johanne Brunet
Présidente du conseil d'administration

**MESSAGE
DU PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA
DIRECTION**



« Au-delà de notre désir de servir notre clientèle avec cœur, c'est avec fierté que nous contribuons au filet social qui nous est si cher collectivement en remettant la totalité de nos profits au gouvernement du Québec. »

Satisfaire chaque client et cliente au bénéfice de la société québécoise, voilà ce qui nous anime à la SAQ comme société d'État à vocation commerciale.

Au cours des dernières décennies, nous avons évolué au gré des tendances et compris ce que les Québécois et Québécoises attendaient de nous. Nous avons su devenir un commerce apprécié, nous avons contribué à accroître les connaissances de notre clientèle sur le monde du vin et des spiritueux, nous avons créé un langage commun avec les Pastilles de goût et avons personnalisé nos interactions grâce à notre programme *Inspire*.

Le contexte mondial, la démographie et l'évolution des habitudes de consommation modifient notre environnement d'affaires, mais nous sommes en action et nous continuons de nous adapter.

Face au contexte de décroissance des ventes, nous avons entamé cette année un profond travail de transformation afin de poursuivre l'amélioration de notre performance financière et d'assurer la pérennité de notre contribution au Québec. Par exemple, nous revisitons notre réseau de points de vente et comment nous le voyons pour l'avenir. Nous voulons aussi proposer de nouvelles solutions, comme les miniagences SAQ, pour répondre au besoin d'accessibilité de nos nouvelles clientèles. Nous continuons de développer notre offre de produits à faible taux d'alcool pour satisfaire notre clientèle en recherche d'alternatives. Nous bâtissons notre futur en construisant notre Centre de distribution automatisé qui est complètement sorti de terre cette année.

Tout ça en prenant des décisions responsables et durables qui nous rendent fiers et fières, comme notre engagement avec les monopoles nordiques pour accélérer le changement dans notre industrie afin de réduire notre empreinte environnementale.

Au-delà de notre désir de servir notre clientèle avec cœur, nous participons au filet social qui nous est si cher collectivement. Contribuer à plus grand que simplement nos activités est un motif de fierté qui nous anime. Je veux ici remercier tous mes collègues à la SAQ et nos partenaires qui prennent part à ce succès au quotidien.

Pour la 3^e année consécutive, la SAQ versera au Trésor québécois plus de 1,4 milliard de dollars en dividende. Cette performance stable renforce ma conviction que la SAQ est bénéfique pour le Québec.

Je vous invite à parcourir notre Rapport annuel 2025 et à constater par vous-même l'étendue de nos réalisations de la dernière année qui témoignent de la valeur que la SAQ apporte au Québec, dans toutes ses sphères d'activité.

Jacques Farcy
Président et chef de la direction

COMITÉ DE DIRECTION



De gauche à droite :

Édith Filion

Vice-présidente et cheffe de la direction financière

Alexandre Côté

Vice-président, Talents et expérience employé

Martine Comtois

Vice-présidente, Affaires corporatives et secrétaire générale

Marie-Hélène Lagacé

Vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociale

Isabelle Dufour

Vice-présidente, Exploitation des réseaux de vente

Jacques Farcy

Président et chef de la direction

Sandrine Bourlet

Vice-présidente, Commercialisation

Martin Lévesque

Vice-président, Opérations – Chaîne d'approvisionnement

Luc Bourdeau

Vice-président, Développement stratégique – Chaîne d'approvisionnement

Anju Bissessur

Vice-présidente, Technologies de l'information

NOTRE MISSION

La Société des alcools du Québec (SAQ) a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques en offrant une vaste gamme de produits de qualité dans toutes les régions du Québec.

Elle fait son commerce dans le respect des communautés et de l'environnement en s'assurant de créer de la valeur pour la population du Québec et d'offrir une expérience client inégalée.

NOTRE VISION

Inspirer la fierté des Québécois et des Québécoises

- en faisant vivre une expérience mémorable et personnalisée à toutes nos clientèles;
- en misant sur le talent de nos gens et en leur offrant un environnement de travail où ils peuvent s'épanouir;
- en appliquant les plus hauts standards de gestion et de gouvernance pour redonner le maximum aux Québécois et aux Québécoises; et
- en plaçant le bien collectif au cœur de toutes nos décisions.

NOS VALEURS

Passion

On aime découvrir, déguster et partager. On aime les histoires qui se cachent derrière les produits et celles que nos clientèles nous racontent. Notre passion des gens et de ce qu'on fait nous pousse à évoluer et à offrir le meilleur de nous-mêmes.

Collaboration

Parce que ensemble on va plus loin, la collaboration, l'entraide et le partage sont au cœur de notre quotidien. Ce sont les relations que l'on cultive, autant entre nous qu'avec le monde, qui nous propulsent vers l'avant.

Responsabilité

Comme l'alcool n'est pas un produit banal, nous avons à cœur de laisser une empreinte positive autour de nous. C'est cet engagement à contribuer au bien collectif qui nous pousse à prendre des décisions éclairées, durables et responsables.

Inclusion

En reconnaissant la valeur de tout un chacun, on façonne une culture d'entreprise accueillante et respectueuse qui valorise une diversité qui nous permet de voir toujours plus grand.

**Servir
avec cœur...**



Servir avec cœur...



David Medam
Caissier-vendeur



... en offrant une sélection exceptionnelle de produits

Notre vaste sélection de 16 200 produits offerts en magasin et dans SAQ.COM fait le bonheur de notre clientèle. Si on y additionne notre offre en importation privée, elle s'élève à quelque 40 000 produits. Cet assortiment de vins, bières, spiritueux et prêts-à-boire, unique à travers le monde, est le fruit des liens étroits que nous entretenons avec nos partenaires et nos 6 026 fournisseurs répartis dans 77 pays.

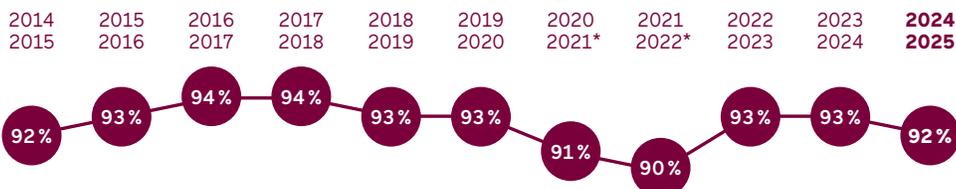
Depuis longtemps, la satisfaction de notre clientèle est une priorité à la SAQ. Le taux de satisfaction dont nous gratifient nos clients et clientes le démontre bien!

Ces excellentes notes témoignent de notre volonté d'être à leur écoute, de mettre notre passion à leur service et de redoubler d'efforts pour leur faire vivre une expérience enrichissante et personnalisée. Cette approche est d'autant plus importante que les habitudes de consommation changent et que les attentes envers la SAQ évoluent.

92 %
de notre clientèle est satisfaite de son expérience en succursale

Taux de satisfaction de la clientèle quant à son expérience en succursale

*années marquées par la COVID et les règles sanitaires y étant associées



Servir avec cœur...



... en accentuant la visibilité des produits québécois

Les produits québécois sont une grande source de fierté autant pour nous que pour notre clientèle qui veut les goûter et les trouver facilement dans sa succursale préférée. Ce n'est donc pas une surprise que la journée thématique du 12 septembre « J'achète un vin québécois » propulsée avec le Conseil des vins du Québec ait si bien fonctionné ! Pour l'occasion, nous avons amplifié les célébrations avec une campagne de visibilité multiplateforme et des dégustations de produits dans nos succursales. Notre clientèle y a participé avec beaucoup d'enthousiasme.

LE 12 SEPT. J'ACHÈTE UN VIN QUÉBÉCOIS

une journée consacrée aux vins d'ici : découvrez-les!

je magasine



... en proposant des produits pour tous les goûts

Les habitudes de consommation des Québécois et Québécoises changent et notre offre de produits évolue selon ce que notre clientèle souhaite déguster! Cette année, nous avons continué de bonifier notre gamme de produits faibles en alcool, de prêts-à-boire, de produits à petit prix et de vins bios. Les catégories des vins blancs et rouges, qui continuent d'être nos plus grands vendeurs, ont, comme toujours, été revisités pour répondre toujours mieux aux goûts de notre clientèle.

Servir avec cœur...



... à l'aide d'une offre renouvelée

Plus de produits, plus accessibles... c'est ce que nous avons proposé au cours du dernier exercice en rendant disponibles dans SAQ.COM, à la bouteille, des vins d'importation privée. Depuis janvier, grâce à une offre de produits renouvelée chaque mois, notre clientèle la plus avide de nouveautés et d'exclusivités peut mettre la main sur des produits qui étaient traditionnellement offerts à la caisse uniquement.



IP

... grâce à des magasins stratégiquement situés et attrayants

Partout au Québec, nos 408 succursales et 429 Agences SAQ accueillent quotidiennement notre clientèle. Toujours, nous nous assurons qu'elles soient au bon endroit sur leur parcours de magasinage et avons à cœur que chaque visite que nos clients et clientes font chez nous soit agréable. Pour rendre l'expérience encore plus dynamique, nous avons intégré le concept de boutiques de marque dans certaines de nos succursales à des périodes clés de l'année. Ces expériences thématiques proposent des décors éclatés, la dégustation de produits de marques ciblées, des concours et parfois même de l'animation.

Aussi, dans la dernière année, nous avons investi 7,9 M\$ pour réaménager ou rafraîchir nos succursales afin qu'elles continuent d'être des endroits conviviaux où il fait bon demander conseil. Notons que quelque 36 de nos succursales ont vu leurs heures et journées d'ouverture être adaptées à leur achalandage réel. Notre objectif : être là quand ça compte, tout en gérant nos coûts de façon responsable.

408

succursales et

429

Agences SAQ

Servir avec cœur...



... en adaptant notre commerce aux besoins de notre clientèle



« Notre clientèle change. La génération Z, qui sera bientôt plus nombreuse que celle des *baby-boomers* au Québec, a des habitudes de consommation différentes et un plus grand besoin d'instantanéité. Pour mieux répondre à ses attentes, nous avons réfléchi à la meilleure façon de la rejoindre. En 2025, des miniagences urbaines ouvriront dans quelques épicereries et dépanneurs et offriront une trentaine de produits SAQ, incluant des prêts-à-boire à base de spiritueux, ainsi que des bulles, des vins et des spiritueux. Cette nouvelle option de magasinage sera un pas de plus pour aller à la rencontre de notre clientèle. »

Sandrine Bourlet
Vice-présidente, Commercialisation

... en ouvrant le dialogue avec notre clientèle de demain

Au cours de la dernière année, nous avons lancé notre première campagne ludique et décontractée pour la génération Z (18-28 ans) sur les réseaux sociaux avec l'aide d'influenceurs et d'influenceuses ainsi qu'avec des affichages ciblés dans des endroits stratégiques à travers le Québec. L'objectif de cette campagne était de mieux faire connaître à la « gen-Z » la SAQ comme une destination de choix lorsqu'elle souhaite acheter des boissons alcooliques ou désalcoolisées.

... avec des propositions alléchantes

Obtenir des points de récompense lors de ses achats pour réaliser des économies, c'est bien. Mais recevoir des offres de produits personnalisées, avoir un avant-goût des nouveaux arrivages qui peuvent nous intéresser, se faire inviter à des événements hauts en couleur pour rencontrer des producteurs et des productrices et déguster des produits dont on raffole, être en mesure de consulter son historique d'achat et même de se construire des listes de produits favoris sont les plus grands avantages du programme *Inspire*.

Au cours de la dernière année, notre clientèle a pu bénéficier de tous ces avantages en plus d'échanger ses points pour une valeur totale de près de 65 M\$.



Servir avec cœur...



... avec un service de plus en plus personnalisé



« J'aime penser que, en étant à l'écoute de notre clientèle, on crée un lien de confiance et on développe une relation durable. Notre programme *Inspire* est d'ailleurs un outil de personnalisation extraordinaire qui nous permet de mieux connaître les goûts de notre clientèle et de la rejoindre là où elle se trouve. En succursale, cette expérience personnalisée continue avec nos équipes qui peuvent la guider vers ce qui lui plaît et lui faire découvrir de nouvelles suggestions. »

Isabelle Dufour
Vice-présidente, Exploitation des réseaux de vente

M **inspire** **N**
OFFRE
EXTRA

Profitez de cette offre exclusive, en succursale et en ligne.

Saviez-vous que...

Le programme
Inspire

occupe la 6^e position du palmarès 2024 de l'étude LoyauT⁽¹⁾ ainsi que la 1^{re} position de la catégorie « Indice d'engagement ».

La SAQ a remporté
4 prix

(argent et bronze) au concours IDEA 2024⁽²⁾.

La SAQ s'est retrouvée au 7^e rang de l'indice WOW⁽³⁾ pour la meilleure expérience en ligne en obtenant une note de

91,7 %.

(1) Étude réalisée par R3 Marketing et Adviso, LoyauT dresse le palmarès des meilleurs programmes de fidélisation, basé sur les réponses de 10 000 Canadiens et Canadiennes.

(2) IDEA est un concours célébrant le meilleur de la communication créative au Québec. Il souligne le talent d'ici, à travers six grandes disciplines : *Craft/Production, Création publicitaire, Design, Médias, Produits et expériences numériques* ainsi que *Résultats d'affaires et stratégie*.

(3) L'indice **WOW**, généré par Léger, évalue l'expérience client offerte par les détaillants au Canada. En 2025, plus de 298 sites Web et applications dans 27 secteurs d'activité ont été évalués sur 14 dimensions auprès de 24 000 Canadiens et Canadiennes.

Servir avec cœur...



Michel Charron
Préposé - Distribution



... en misant
sur la qualité



« À la SAQ, la qualité est un élément clé dans l'ensemble de nos activités. Elle s'applique non seulement à tous les produits que nous proposons, mais également à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Toujours, nous travaillons à améliorer la qualité de nos expéditions, afin que le bon produit arrive au bon endroit, au bon moment, que ce soit pour nos succursales, notre clientèle de SAQ.COM ou notre clientèle affaires. »

Martin Lévesque

Vice-président, Opérations - Chaîne d'approvisionnement

30 902

arrivages inspectés
et 9 439 échantillons
analysés dans notre
laboratoire



Soraya Suarez Chavez
Technicienne de laboratoire

Servir avec cœur...



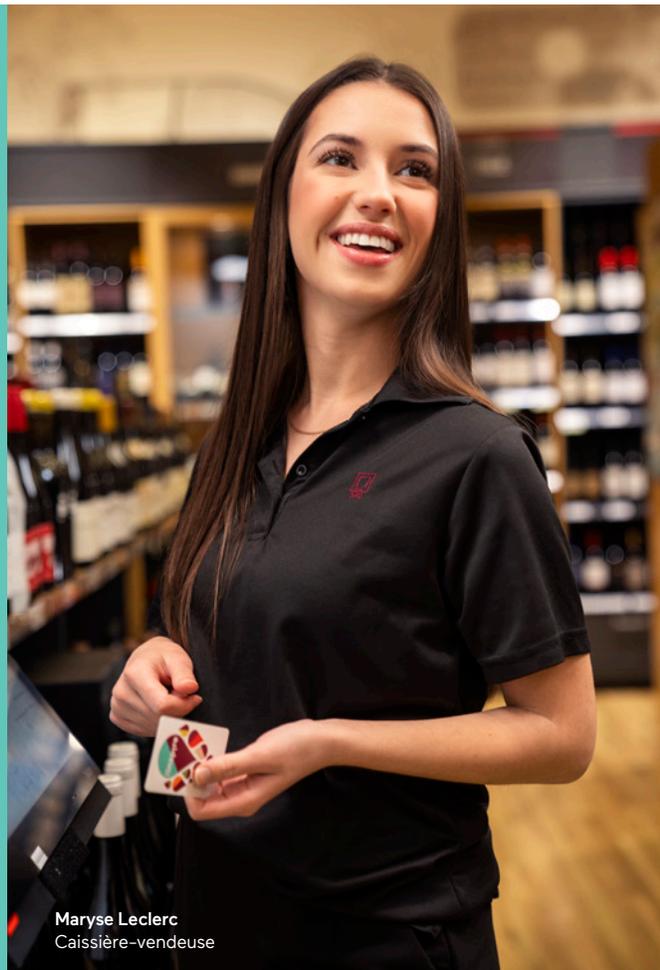
... grâce à une grande équipe talentueuse



« Nos collègues, partout à la SAQ, sont le cœur de notre entreprise. Nous reconnaissons leur importance et nous misons sur leurs talents en leur offrant un environnement de travail où ils et elles peuvent s'épanouir. Parce qu'on les accompagne, qu'on valorise leur rôle et qu'on leur offre un cadre de travail stimulant, sain et sécuritaire, ils et elles deviennent nos meilleurs ambassadeurs et ambassadrices. »

Alexandre Côté

Vice-président, Talents et expérience employé



Maryse Leclerc
Caissière-vendeuse

Une équipe de
près de

7 000

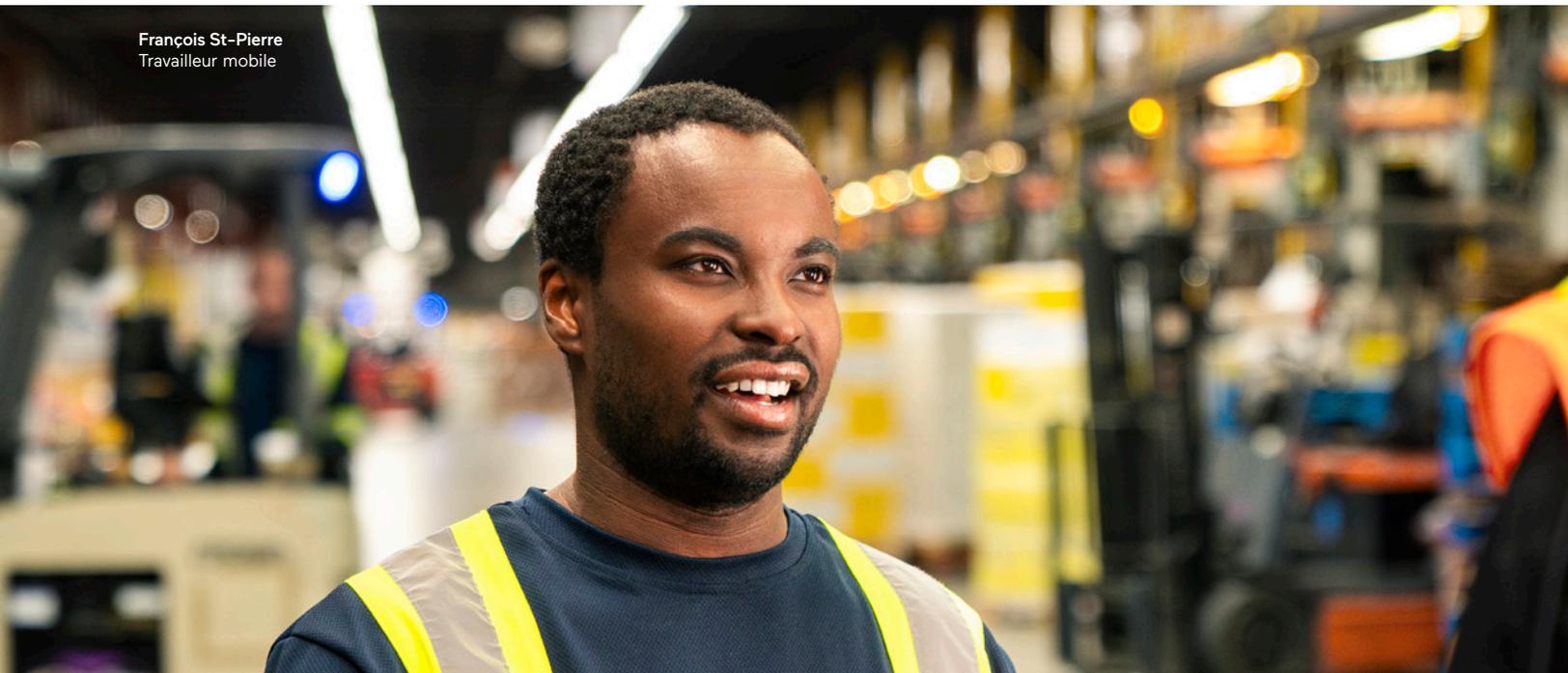
personnes dédiées
à offrir le meilleur
service qui soit

... à l'aide d'un personnel à l'écoute, formé et compétent

Notre équipe des ventes fait partie des éléments qui distinguent la SAQ au sein de l'industrie du commerce de détail. Conseillers et conseillères de grande compétence, nos collègues connaissent nos produits et savent comment les faire découvrir et apprécier de notre clientèle parce qu'ils et elles sont à l'écoute de ses besoins et de ses goûts. La clé de ce succès ? La formation en continu que nous leur offrons. Cette année, nos équipes de succursale ont suivi des formations sur les produits faibles en alcool, les vins du Québec, du Beaujolais, d'Alsace, d'Autriche et de Nouvelle-Zélande, ainsi que sur les distilleries et cidreries québécoises.

Servir avec cœur...

François St-Pierre
Travailleur mobile



Mise en service
du CAM en
2027



... en continuant de faire progresser la SAQ



... grâce à une vision d'avenir

La construction de notre Centre automatisé de Montréal (CAM), le plus grand projet d'infrastructure à la SAQ depuis 30 ans, continue d'avancer. Au cours du dernier exercice, nous l'avons vu sortir de terre et prendre forme. Le design de l'automate a été complété et, depuis, nos équipes analysent nos processus et façons de faire pour les adapter à ce Centre du futur. Ce gain de performance nous permettra de donner accès à notre clientèle à tous les produits commercialisés à la SAQ, peu importe où elle se trouve au Québec, en plus de nous permettre d'automatiser une grande partie de la préparation des commandes à la caisse destinées à nos succursales.

« De plus en plus, notre clientèle souhaite du choix et de la rapidité. L'automatisation des activités de préparation de commandes unitaires de notre Centre de distribution de Montréal est la clé pour répondre à ces besoins. La modernisation de nos installations nous permettra de proposer dans SAQ.COM jusqu'à 20 000 produits avec livraison accélérée. Une accessibilité qu'il nous serait impossible d'offrir à travers notre réseau de succursales, les tablettes n'y étant pas élastiques. »

Luc Bourdeau

Vice-président, Développement stratégique
- Chaîne d'approvisionnement

**Agir avec
responsabilité...**



Agir avec responsabilité...



Près de
41 M\$

par semaine remis
au gouvernement
du Québec pour
contribuer au filet social
et soutenir les initiatives
du Québec



... en redonnant tous nos profits au Trésor québécois

À la SAQ, nous accompagnons les Québécois et les Québécoises dans leur exploration du monde de l'alcool depuis 1921. Si nous sommes encore là pour le faire après plus de 100 ans, c'est parce que nous avons su innover, nous transformer, prendre des décisions pour assurer notre saine gestion et jouer pleinement notre rôle d'entreprise responsable en contribuant toujours plus à la vie collective au Québec.

Pour l'exercice financier 2024-2025, la SAQ remet un dividende de 1,401 G\$ au gouvernement du Québec pour contribuer aux finances de la province. Lorsqu'on y ajoute la taxe de vente et la taxe spécifique, ce montant grimpe à 2,130 G\$, soit l'équivalent d'une remise de près de 41 M\$ par semaine. Ces sommes, dont nous profitons tous et toutes, nous permettent par exemple d'avoir accès à des soins de santé ou de voir nos enfants développer leur potentiel dans une école près de chez eux.

Le montant versé au gouvernement fédéral représente pour sa part quelque 478 M\$ en taxes et droits d'accise et de douane.

Agir avec responsabilité...

Anne-Sophie Frégault
Conseillère en acquisition de talents



... en continuant d'être
une entreprise
performante pour
le Québec



« La performance financière de l'entreprise est essentielle pour assurer la pérennité de notre contribution au Québec. En optimisant nos pratiques et en contrôlant nos coûts, tout en répondant aux besoins de nos clientèles actuelles et futures, nous créons de la valeur pour le Québec. »

Édith Filion

Vice-présidente et cheffe de la direction financière

... en participant aux célébrations dans toutes les régions

La SAQ, c'est aussi une présence dans les festivals à travers la province pour soutenir la culture québécoise. Au cours du dernier exercice, nous avons soutenu 54 événements et festivals grâce à une aide de 2,9 M\$. Pour faire vivre une expérience encore plus ludique aux festivaliers et festivalières, nous avons créé trois structures lumineuses sous forme de bulles *Inspire* et développé un jeu-questionnaire pour leur faire découvrir les avantages de l'expérience *Inspire*.

Équivalent
de près de

5,3 M\$

remis aux organismes
et événements du Québec
en dons et commandites



Agir avec responsabilité...



... en faisant de la vente responsable une priorité

Au cours de la dernière année, nos succursales ont reçu 789 visites d'une clientèle-mystère mineure. Dans 95 % des cas, ces personnes spécialement embauchées pour tester nos équipes des ventes n'ont pas pu se procurer d'alcool ni participer à des dégustations de produits dans nos magasins. Cette statistique démontre bien l'importance que nous accordons à la vente responsable dans notre réseau. Toujours, nous nous faisons un devoir de refuser de vendre aux personnes mineures, à celles en état d'ébriété et aux personnes qui tentent d'acheter pour elles.

Pour sensibiliser la population québécoise à l'importance de prendre des décisions responsables et éclairées face à sa consommation d'alcool, nous avons remis 3,6 M\$ à Éduc'alcool en 2024-2025.

2,6 M\$

remis au réseau des Banques alimentaires du Québec



Martin Munger, directeur général de Banques alimentaires du Québec
Jacques Farcy, président et chef de la direction - SAQ



... en soutenant les causes qui nous sont chères

Pour nous, le goût de partager signifie aussi soutenir les causes qui nous tiennent à cœur. Voici quelques chiffres qui démontrent notre implication : l'équivalent de 2,3 M\$ remis à des organismes de bienfaisance; 2,6 M\$ remis au réseau des Banques alimentaires du Québec, grâce à la générosité de notre clientèle et à l'engagement de nos équipes, ce qui nous permet d'être le principal contributeur financier de l'organisme; 10 tonnes de légumes cultivés dans notre ferme agricole par la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve et remis aux familles vulnérables du quartier; et près de 133 000 \$ remis à La Tablee des Chefs.

Agir avec responsabilité...



Pascal Dumais
Directeur de succursale

Marie-Josée Roy
Coordonnatrice aux opérations

Jessica Nérin
Caissière-vendeuse

SAVIEZ-VOUS QUE...

La SAQ a été finaliste régionale aux Grands Prix de la CNESST⁽¹⁾ pour la mise en place de

103

appareils de levage dans son réseau des ventes ?



... en proposant de bons emplois dans des milieux sains et sécuritaires

À la SAQ, nous avons la chance de compter sur l'engagement de nos équipes, dont les gens sont nombreux à faire le choix de réaliser l'entièreté de leur carrière chez nous. Pourquoi ? Parce qu'ils se sentent accueillis, respectés, mais aussi parce qu'ils peuvent évoluer professionnellement. Nous offrons des centaines de carrières différentes dans des environnements sains, sécuritaires et inclusifs. Au cours de la dernière année, en plus de renouveler la convention collective avec nos collègues de magasins et de bureaux, nous avons porté une attention particulière aux initiatives dédiées à la santé et la sécurité de nos équipes. Nous avons notamment réalisé des analyses d'ergonomie, des formations en santé et sécurité au travail, en maintenance sécuritaire des charges et en opération de chariots élévateurs, en plus de mener un projet pilote d'exosquelettes concluant dans les différents Centres de distribution de la SAQ. Nous avons à cœur la santé de notre monde.

(1) Prix reconnaissant la mise en œuvre avec succès d'initiatives visant la prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Agir avec responsabilité...



... en continuant de s'impliquer activement et durablement dans notre industrie et dans la collectivité



« Notre influence dans notre industrie à l'échelle mondiale est indéniable. Grâce à elle, nous participons activement à la lutte contre les changements climatiques en partageant nos orientations avec nos partenaires, que ce soit pour la fabrication des produits, leur emballage ou leur transport. Nous contribuons aussi de manière durable à la collectivité en nous assurant que les contenants que nous commercialisons sont gérés de façon responsable. Nous travaillons fort pour continuer d'avoir des répercussions positives et générer de la valeur pour le Québec. »

Marie-Hélène Lagacé

Vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale



Marilou Blackburn
Conseillère en communications

1^{er}

monopole nord-américain à joindre la feuille de route environnementale internationale

... en créant des alliances pour propulser le changement

En août 2024, la SAQ est devenue le premier monopole nord-américain à joindre la feuille de route environnementale des monopoles internationaux de l'alcool. Cela nous a permis de nous associer à cinq monopoles nordiques de l'alcool pour mettre en commun nos efforts pour accélérer le changement et réduire l'empreinte environnementale de notre chaîne d'approvisionnement.

Agir avec responsabilité...



... en reconnaissant la contribution remarquable de nos partenaires

Cette année, nous avons remis un trophée de reconnaissance au D^r Arezki Tagnit-Hamou, directeur de la Chaire SAQ en valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke, pour souligner son implication remarquable dans la valorisation du verre récupéré. Grâce à ses travaux que nous soutenons depuis 20 ans, le verre est reconnu comme matériel cimentaire dans les normes sur les bétons, tant aux États-Unis qu'au Canada depuis 2018.



... en améliorant nos façons de faire pour décarboner nos activités

Dans notre Plan stratégique 2024-2026, nos équipes se sont engagées à atteindre zéro émission de gaz à effet de serre (GES) en 2040 pour les véhicules et les bâtiments qui nous appartiennent. Un défi plus important qu'anticipé considérant la difficulté d'acquérir des véhicules zéro émission adaptés à nos besoins de transport lourd. Tout en continuant de chercher des solutions technologiques viables pour nous, nous explorons d'autres moyens de réduire notre empreinte carbone. Nous avons notamment fait faire des audits énergétiques de nos bâtiments pour connaître leur performance environnementale et réduire notre consommation d'énergie. Nous avons également mis à jour notre inventaire de GES et amélioré notre méthodologie de calcul au cours de la dernière année. Bien que nos émissions de GES soient en hausse pour 2024-2025, nous poursuivons le développement de différents projets de décarbonation.

Agir avec responsabilité...



Marcel Lahaie
Préposé à la livraison



... en mettant en place une foule d'initiatives pour améliorer notre empreinte sur l'environnement

Quand il s'agit d'environnement, chaque geste compte. Nous revoyons d'ailleurs constamment nos façons de faire pour améliorer notre performance. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé à détourner des centres d'enfouissement les résidus de construction générés par la construction de notre Centre de distribution automatisé de Montréal. Nous avons également obtenu l'attestation ICI on recycle + pour 10 de nos succursales grâce à l'engagement de nos équipes à adopter les meilleures pratiques en prévention et en gestion des matières résiduelles. Avec nos fournisseurs, nous avons aussi optimisé le nombre de caisses par palette pour une partie de nos produits, ce qui nous donne notamment plus d'espace en entrepôt et réduit le nombre de livraisons nécessaires, diminuant ainsi nos émissions de gaz à effet de serre.

... en mettant l'épaulé à la roue dans la modernisation de la consigne au Québec

Depuis le 1^{er} mars 2025, tous les contenants de boisson en plastique de 100 ml à 2 l sont consignés au Québec. Nous avons participé à la mise en place de cette deuxième phase de la modernisation de la consigne en accompagnant nos équipes, nos partenaires et notre clientèle afin de contribuer ensemble à la réussite de ce virage. Nous travaillons maintenant à la prochaine phase : celle qui inclura nos bouteilles de verre. Notre objectif ? Participer à l'augmentation du taux de récupération de tous les contenants pour en faciliter le recyclage et la valorisation.

Toutes en plastique.
Toutes consignées.

Rapportez-les!



Agir avec responsabilité...



... en protégeant les actifs de la SAQ



« Dans une société de plus en plus connectée, les menaces en cybersécurité sont omniprésentes. La protection de nos actifs informationnels est cruciale pour garantir la sécurité et la pérennité de notre entreprise. À la SAQ, nous en faisons une priorité absolue. Pour renforcer notre résilience, nous investissons dans des solutions de sécurité avancées et encourageons le perfectionnement continu de nos équipes. Nous assurons ainsi une vigilance constante et une adaptation rapide face aux nouvelles menaces. »

Anju Bissessur

Vice-présidente, Technologies de l'information



Marc-Olivier Rail

Directeur de compte - Nouveau Monde et Amériques



Christian Viau, récemment retraité

Pierre-Olivier Lacombe, analyste - Centre de service informatique

Denis Castonguay, directeur de succursale - Opérations et développement

Gontran Laurendeau, technicien informatique

... en agissant de façon éthique à l'égard des renseignements personnels qui nous sont partagés

Agir de façon éthique à l'égard des renseignements personnels qui nous sont partagés, ça veut dire respecter les lois et nous servir à bon escient des renseignements que nous détenons, mais ça veut aussi dire faire tout en notre pouvoir pour les protéger. Au cours de la dernière année, nous avons continué de déployer notre programme en cybersécurité et de faire de la sensibilisation sur le traitement des renseignements personnels.

Agir avec responsabilité...



... en prenant des décisions dans le respect du bien commun



« Notre démarche de divulgation des informations et l'importance que nous accordons à la gouvernance de la SAQ nous permettent d'avoir une vision globale de notre incidence sur l'environnement, les personnes et l'économie. Cela nous aide à anticiper et gérer les risques relatifs à notre entreprise, tout en identifiant des opportunités qui renforcent notre engagement et notre fierté dans nos actions. »

Martine Comtois
Vice-présidente, Affaires corporatives et secrétaire générale

... en nous assurant que toutes les personnes qui contribuent à notre commerce sont traitées de façon éthique

De la production de la canne à sucre et du raisin, jusqu'à la vente des produits dans nos succursales, nos activités mobilisent des milliers de personnes à travers le monde. En mai 2024, nous avons publié notre premier Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Ce document présente nos premiers constats et marque une étape importante pour renforcer le dialogue avec nos partenaires et approfondir nos réflexions en la matière. À moyen terme, notre objectif est de mettre en place un cadre rigoureux pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre industrie.

... en se conformant aux orientations et décisions du gouvernement

Au cours des derniers mois, l'imposition de tarifs douaniers par l'administration américaine a fait couler beaucoup d'encre. À la demande du gouvernement du Québec, nous avons, le 4 mars dernier, retiré de nos succursales et de notre site SAQ.COM tous les produits en provenance des États-Unis, en plus d'en arrêter l'approvisionnement auprès des agences, épicerie, bars et restaurants du Québec. Nous avons aussi cessé l'importation des produits américains prêts à la revente et destinés au marché québécois. Nous avons profité de cette occasion pour mettre en lumière les produits du Québec dans les espaces ainsi rendus disponibles.



Tendances



Regard sur les changements d'habitudes de consommation

Que ce soit pour des raisons de santé, d'économie ou de valeurs personnelles, de plus en plus nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui repensent leur consommation d'alcool.

Voici quelques tendances que nous avons observées :

Les petits formats

Ils sont une excellente option pour qui souhaite déguster un bon verre de vin sans ouvrir une bouteille de 750 ml et une façon simple de limiter sa consommation d'alcool. Comme on trouve ces formats en nombre limité, nous travaillons à revoir notre offre pour proposer encore plus de choix à notre clientèle.

Les prêts-à-boire

Ils sont une solution idéale pour qui souhaite découvrir de nouvelles saveurs en goûtant à des produits dont le pourcentage d'alcool est plus faible que celui d'un vin ou d'un spiritueux traditionnel.

Les produits faibles en alcool

Les produits faibles en alcool sont festifs et parfaits pour célébrer tout en gardant à l'œil sa consommation d'alcool. Notre clientèle, qui a été nombreuse à les découvrir lors des mois associés aux défis « sans alcool », en redemande maintenant toute l'année.

Les vins à petit prix

Reconnus pour leur qualité et parce qu'ils sont abordables, les vins à petit prix sont de plus en plus recherchés. Nos équipes redoublent d'ailleurs d'efforts pour dénicher les meilleurs produits. Les ventes en litres des 115 produits de cette catégorie représentent près de 13 % des ventes de vins tranquilles à la SAQ.

Les produits bios

Faisant partie d'une réflexion plus globale sur la santé et la réduction de l'empreinte environnementale, les produits issus de l'agriculture biologique et biodynamique sont de plus en plus prisés. Dans un contexte où les ventes en litres de vin diminuent, les vins bios tirent d'ailleurs très bien leur épingle du jeu ! C'est pourquoi nous en avons augmenté l'offre de façon considérable cette année.



Découvrez nos petits formats

Nous travaillons à revoir notre offre pour proposer encore plus de choix à notre clientèle

EN MODE PRÊT-À-BOIRE



Représentent près de
12 %
des ventes en litres de la SAQ (+ 0,6 %)



DE L'ALCOOL 0,5% ON EN A.

Croissance des ventes en litres de
33 %
au cours du dernier exercice

découvrez notre sélection



★★★★☆
les mieux notés des clients

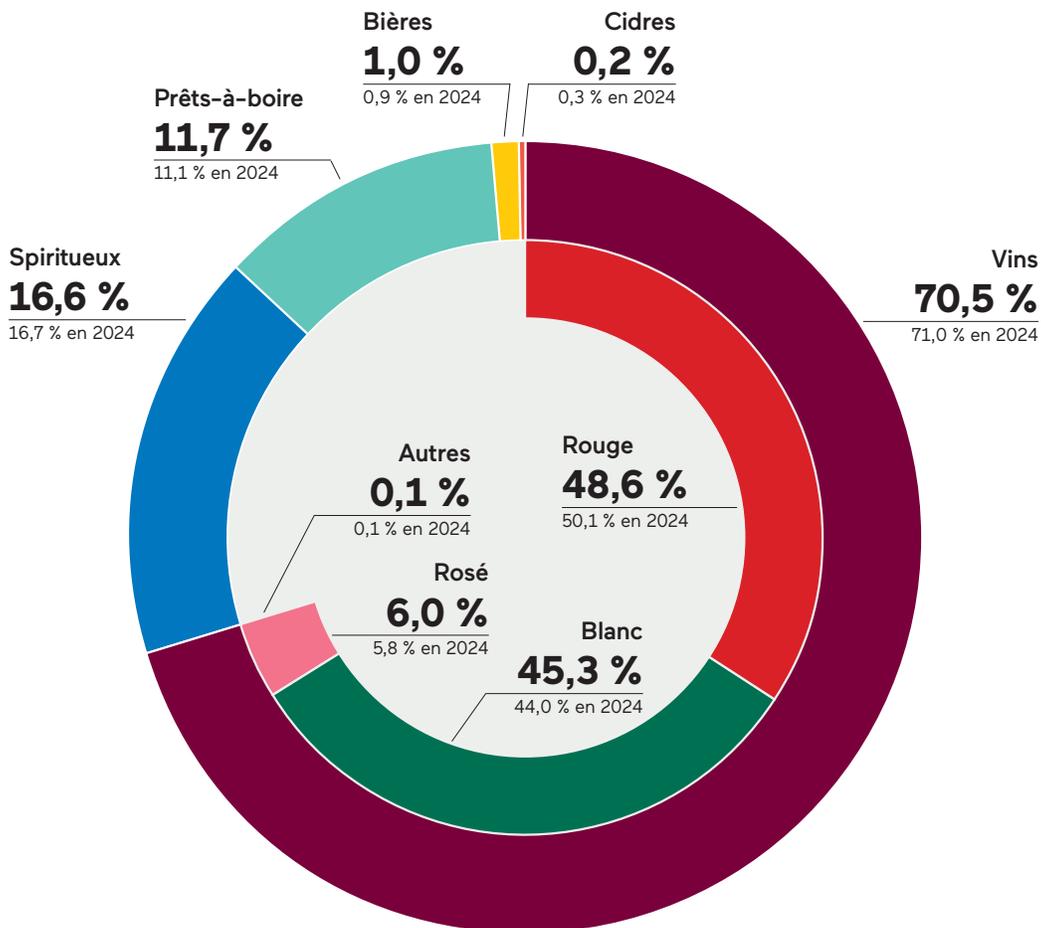
Représentent près de
13 %
des ventes en litres de vins tranquilles à la SAQ



Croissance des ventes en litres de
2,7 %
au cours du dernier exercice financier

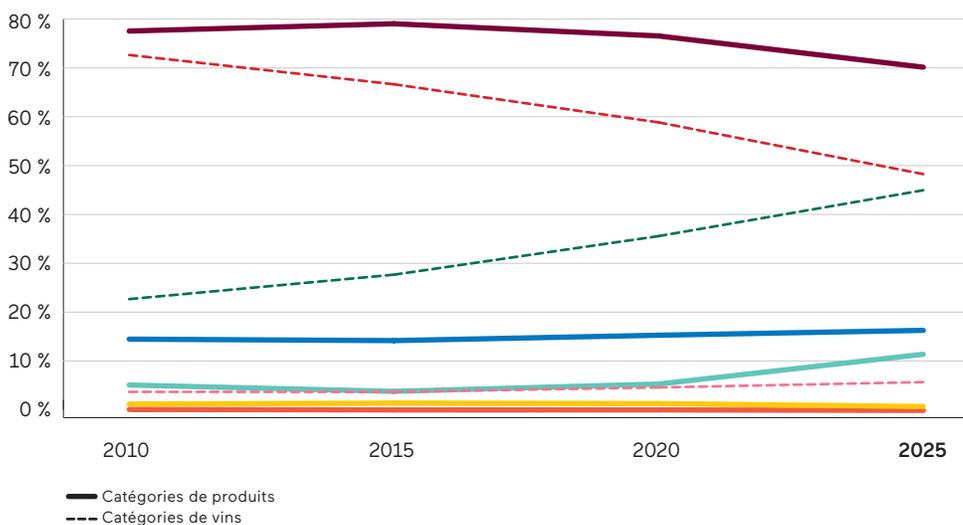
Ventes par catégories de produits et par couleur des vins

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)



Évolution des goûts des Québécois et des Québécoises sur 15 ans

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)



Les téquilas continuent de charmer

La téquila est la seule catégorie de spiritueux en croissance. Pour répondre à l'intérêt grandissant de notre clientèle qui apprécie la subtilité de cet alcool et prend plaisir à le déguster, nous avons introduit plus de 50 nouveaux produits en succursale et dans SAQ.COM. Par ailleurs, pour la première fois depuis 2019, les whiskys reprennent la quatrième position des spiritueux les plus vendus, alors qu'ils avaient été déclassés par l'engouement lié au gin québécois.



Ventes par types de spiritueux

(répartition des ventes en litres)
(succursales, SAQ.COM et centres spécialisés)

	Parts de marché	Variation en litres ⁽¹⁾
Liqueurs	22,8 %	(5,7) %
Vodka	22,4 %	(1,4) %
Rhum	18,7 %	(6,9) %
Whisky	13,3 %	(4,1) %
Gin	12,7 %	(9,0) %
Brandy	4,3 %	(8,7) %
Téquila	4,3 %	7,2 %
Autres spiritueux	1,5 %	(23,6) %

(1) L'exercice financier clos le 29 mars 2025 comprends 52 semaines d'exploitation comparativement à 53 semaines pour l'exercice clos le 30 mars 2024.

Quelques tendances à garder à l'œil

Vins rouges à boire frais

La progression des ventes de vins blancs et de produits faibles en alcool nous indique que les Québécois et les Québécoises ont envie de boire plus léger. Il n'est donc pas surprenant de voir les vins rouges à servir frais gagner en popularité. Ces vins, issus de cépages délicats ou de vinifications douces (avec une cuvaison plus courte, donc moins de contact entre la peau des raisins et le jus), ou même d'un mélange de rouge et de blanc, se distinguent par leur fraîcheur, leur faible teneur en tanins et l'absence de vieillissement en fût. Leur style épuré colle parfaitement aux démarches bio et nature, également très en vogue. On les repère facilement grâce à leurs bouteilles souvent translucides mettant en valeur leur robe claire. Ils attirent une clientèle curieuse, à la recherche de vins accessibles, conviviaux et rafraîchissants.

Les boissons asiatiques séduisent le Québec

Notre clientèle curieuse et intéressée par la cuisine asiatique découvre avec enthousiasme les boissons traditionnelles du Japon et de la Corée. Le saké, fait à base de riz, devient de plus en plus populaire pour accompagner poissons, plats végétariens ou autres mets « umami ». Le soju, un spiritueux léger et festif, est particulièrement apprécié dans ses versions aromatisées (litchi, yuzu, raisin vert...). Moins fort qu'un spiritueux classique, il se boit facilement, que ce soit seul ou en cocktail.

Stabilité dans la provenance des vins

Les parts de marché des pays producteurs restent stables une fois de plus, avec la France et l'Italie toujours en tête de liste. La différence la plus importante que nous observons cette année, c'est l'ascension graduelle des vins canadiens, qui rivalisent maintenant avec les vins australiens. Depuis leur retour dans le palmarès en 2018, les vins canadiens gagnent en effet environ 0,1 point de pourcentage de part de marché par an.

Par ailleurs, cachés dans la catégorie « Autres », les vins de l'Autriche connaissent une évolution de leurs ventes de 12,9 % et enregistrent des ventes de 1,8 million de litres cette année. Une tendance que nous suivons de près!

Vins tranquilles par pays d'origine

(répartition des ventes en litres)
(succursales et centres spécialisés)

	Parts de marché
France	33,0 %
Italie	23,3 %
Espagne	11,2 %
États-Unis	6,0 %
Portugal	5,1 %
Australie	3,7 %
Canada	3,7 %
Chili	3,0 %
Afrique du Sud	2,5 %
Argentine	2,1 %
Autres	6,4 %

Les produits du Québec performent bien

Au cours du dernier exercice, les ventes en litres des vins de l'identifiant *Origine Québec* ont connu une augmentation constante grâce, notamment, à la diversification de notre offre. Leurs ventes ont également été accentuées en mars 2025 par le retrait des vins américains de nos tablettes et de SAQ.COM et la volonté de notre clientèle de se procurer des produits locaux.

Les eaux-de-vie, les whiskys et les liqueurs de ce même identifiant ont continué de piquer la curiosité, même si le volume en litres de leurs ventes reste marginal. Les prêts-à-boire *Préparé au Québec* continuent quant à eux leur ascension.

Ventes des produits du Québec par identifiants

(en milliers de litres)
(variation des litres en pourcentage)
(succursales et centres spécialisés)

	Vins	Spiritueux	Bières, cidres et prêts-à-boire	Variation totale selon l'identifiant ⁽¹⁾
	707,9 L 13,1 %	212,7 L 14,0 %	540,5 L (1,5) %	7,3 %
	5,7 L s. o.	1 327,0 L (5,6) %	842,5 L 12,5 %	1,0 %
	11 245,8 L (1,7) %	9 843,7 L (9,0) %	10 259,4 L 6,8 %	(1,6) %
Variation totale par catégories de produits	(0,9) %	(8,3) %	6,8 %	(1,1) %

(1) L'exercice financier clos le 29 mars 2025 comprends 52 semaines d'exploitation comparativement à 53 semaines pour l'exercice clos le 30 mars 2024.



**trouvez des vins
d'ici à votre goût**



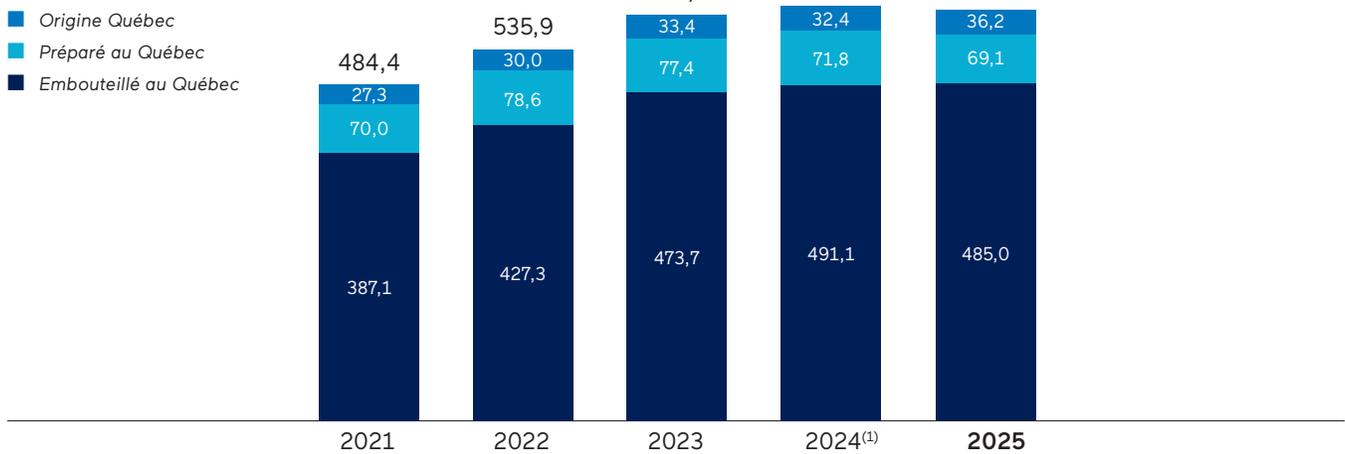
je découvre

Évolution des ventes des produits du Québec



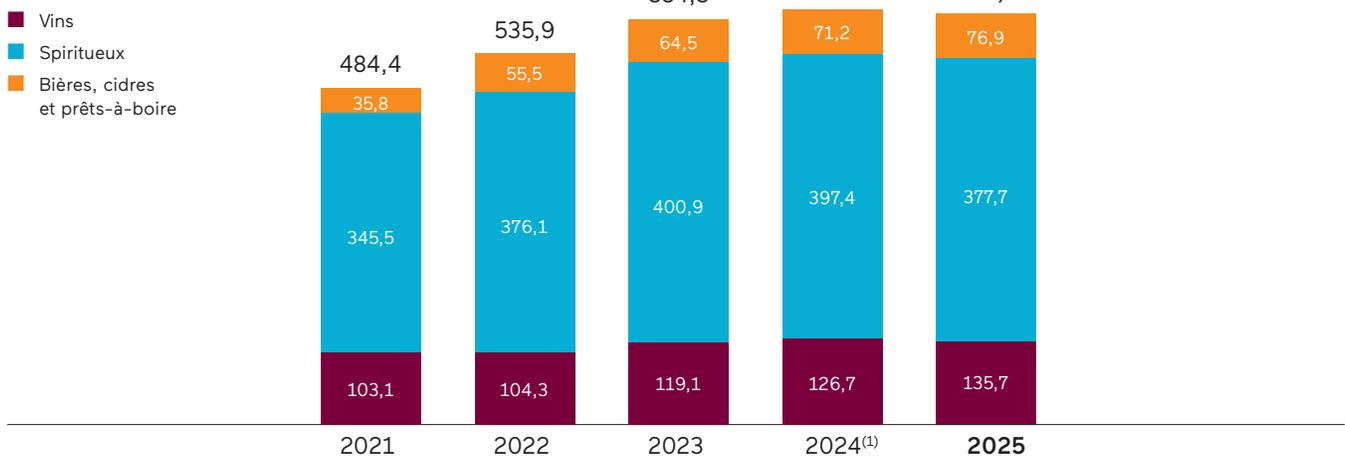
Évolution des ventes des produits du Québec par identifiants

(succursales et centres spécialisés)
(en millions de dollars canadiens)



Évolution des ventes des produits du Québec par catégories de produits

(succursales et centres spécialisés)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Exercice financier de 53 semaines

Consommation d'alcool au Canada

Portrait de la consommation d'alcool annuelle au Canada selon Statistique Canada⁽¹⁾

(exercice financier 2023-2024 – données publiées le 7 mars 2025)
(consommation canadienne par personne de 15 ans et plus)

	Total		Vin		Bière		Spiritueux		Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes		Montant	
	(en litres d'alcool absolu)	Rang	(en litres)	Rang	(en litres)	Rang	(en litres)	Rang	(en litres)	Rang	(en dollars)	Rang
Yukon	11,5	1	13,3	3	86,4	1	10,3	2	26,2	1	1 159,00 \$	2
Territoires du Nord-Ouest	10,8	2	9,0	9	67,3	3	13,6	1	16,3	4	1 403,30 \$	1
Terre-Neuve-et-Labrador	8,3	3	8,8	10	78,1	2	7,4	4	9,1	12	1 079,50 \$	3
Colombie-Britannique	7,8	4	14,4	2	52,9	12	6,1	6	17,6	2	702,00 \$	11
Québec	7,8	4	22,3	1	66,2	4	4,2	12	3,1	13	865,70 \$	4
Alberta	7,8	4	10,4	7	55,5	9	7,9	3	15,1	5	729,50 \$	9
Île-du-Prince-Édouard	7,6	7	10,7	5	60,4	6	5,8	8	17,5	3	656,40 \$	12
Nouvelle-Écosse	7,2	8	10,6	6	58,3	7	5,8	8	14,2	8	826,00 \$	5
Manitoba	7,1	9	8,6	11	54,0	11	6,5	5	15,1	5	725,50 \$	10
Nouveau-Brunswick	6,9	10	10,2	8	62,8	5	4,8	11	13,0	10	744,80 \$	8
Ontario	6,8	11	12,1	4	54,4	10	5,0	10	11,1	11	762,10 \$	6
Saskatchewan	6,6	12	7,2	12	52,3	13	5,9	7	15,1	5	630,60 \$	13
Nunavut	4,7	13	4,8	13	55,7	8	1,3	13	13,3	9	745,80 \$	7
Canada	7,3		14,1		57,5		5,5		11,1		774,10 \$	

Consommation canadienne par personne de 15 ans et plus⁽¹⁾ de 2014 à 2024

(total par habitant, en litres absolus)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Québec	8,5	8,3	8,3	8,4	8,5	8,4	8,5	8,4	8,4	8,3	7,8
Canada	8,0	8,0	8,1	8,2	8,2	8,0	8,1	8,3	8,1	7,8	7,3

(1) Source : Statistique Canada



Finances

La SAQ a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques en offrant une vaste gamme de produits de qualité dans toutes les régions du Québec. À cette fin, elle importe, entrepose, distribue, met en marché et vend une grande variété de boissons alcooliques de qualité.

REDDITION DE COMPTES

Résultats financiers

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(en millions de dollars canadiens)

	2025		2024 (53 semaines)		2023		2022 ⁽¹⁾	
	Réel	Prévisions	Réel	Prévisions	Réel	Prévisions	Réel	Prévisions ⁽²⁾
Ventes	4 042,0	4 114,0	4 100,5	4 155,0	4 047,5	3 911,0	3 854,1	3 658,0
Bénéfice brut	2 019,5	2 064,0	2 031,7	2 089,0	2 039,6	1 966,0	1 934,0	1 842,0
Charges nettes ⁽³⁾	618,7	627,0	603,6	630,0	613,5	606,0	584,0	560,0
Résultat net	1 400,8	1 437,0	1 428,1	1 459,0	1 426,1	1 360,0	1 350,0	1 282,0
Résultat global	1 399,0	1 437,0	1 424,2	1 459,0	1 425,7	1 360,0	1 349,9	1 282,0

- (1) Les activités de l'exercice 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.
- (2) Les prévisions sont élaborées en début d'année civile aux fins de la préparation du budget du gouvernement du Québec. Les prévisions qui ont été élaborées pour l'exercice 2022 ne reflètent pas tous les impacts de la pandémie.
- (3) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement.

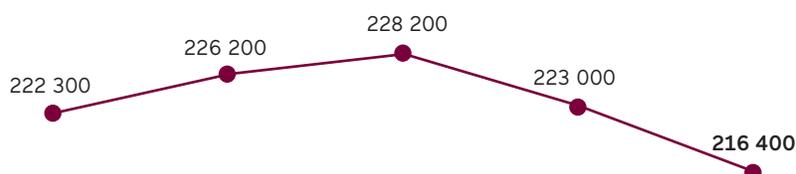
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022
Projets immobiliers – Centres de distribution et centres administratifs	46 605,1	11 668,4	8 015,8	3 378,2
Réseau des succursales	7 903,0	9 258,6	10 999,5	7 023,1
Développement des systèmes informationnels	15 215,5	18 701,5	11 670,1	10 610,7
Matériel roulant et équipement mobile	9 330,6	6 099,6	5 294,9	3 574,8
Équipement spécifique	9 746,7	37 111,6	6 455,9	698,9
Total	88 800,9	82 839,7	42 436,2	25 285,7

DONNÉES COMMERCIALES

Indicateurs de gestion des cinq derniers exercices



Variation des ventes en volume

(en milliers de litres)

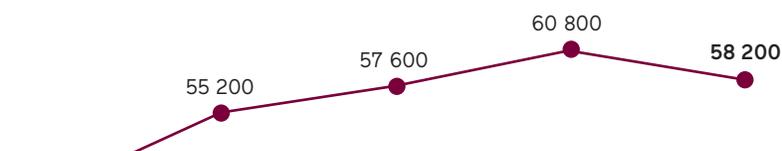
	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾	2025
Variation (%)	2,2	1,8	0,9	(2,3)	(3,0)



Variation de l'achat moyen en succursale et dans SAQ.COM⁽³⁾

(en dollars)

	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾	2025
Variation (%)	48,0	(9,3)	(5,3)	(3,3)	0,3



Variation de l'achalandage en succursale et dans SAQ.COM⁽⁴⁾

(en milliers de transactions)

	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾	2025
Variation (%)	(23,8)	15,0	4,3	5,6	(4,3)

Variation du prix de vente moyen au litre en succursale et dans SAQ.COM⁽⁴⁾⁽⁵⁾

(en dollars)

	2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽¹⁾	2023	2024 ⁽²⁾	2025
Prix moyen (en dollars)	20,32	20,67	21,34	21,68	22,03
Variation (%)	3,3	1,7	3,2	1,6	1,6

(1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(2) Exercice financier de 53 semaines

(3) Déboursé moyen par les consommateurs et consommatrices (incluant les taxes de vente)

(4) Consommateurs et consommatrices

(5) Excluant les taxes de vente

DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

Contexte

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, qui prévoit que le conseil d'administration de la Société des alcools du Québec (SAQ) doit adopter des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, la SAQ a mis en place un tableau de bord d'entreprise comprenant une série d'indicateurs qui permet de faire un suivi de son efficacité et de sa performance.

Faits saillants 2024-2025

L'évolution des comportements de consommation et un contexte économique moins dynamique qu'attendu ont eu des effets sur la demande de boissons alcooliques, et de surcroît, sur plusieurs indicateurs du tableau de bord de la SAQ. Malgré ce contexte moins favorable, le déploiement des stratégies commerciales, opérationnelles et de responsabilité sociétale a tout de même permis à la SAQ d'atteindre ou de dépasser les cibles pour 14 des 29 indicateurs de son tableau de bord au terme de l'exercice financier.

Indicateurs du tableau de bord de la SAQ

Comprend les 16 indicateurs du Plan stratégique 2024-2026

	Réel 2025 (52 semaines)	Cibles 2025 (52 semaines)	Réel 2024 (53 semaines)
Contribuer à façonner la SAQ de demain			
Taux de fréquence : Nombre d'événements accidentels avec perte de temps par 200 000 heures travaillées	6,1	5,2	6,6
Indice de fierté des employé(e)s : Cote globale moyenne sur 10	6,3	7,3	7,0
Taux de représentativité des employé(e)s appartenant aux groupes sous-représentés	11,4 %	9,0 %	11,0 %
Taux de roulement des employé(e)s	2,1 %	≤ 5,9 %	2,4 %
Faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle			
Taux de satisfaction des client(e)s	92 %	92 %	93 %
Ventes (M\$)	4 042 \$	4 184 \$	4 101 \$
Pilier découverte : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de découverte	71 %	68 %	65 %
Pilier accessibilité : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse d'accessibilité	81 %	79 %	79 %
Pilier choix : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de choix de produits	80 %	81 %	81 %
Pilier prix : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de prix justes	57 %	56 %	53 %
Ventes aux titulaires de permis d'alcool (M\$) ⁽¹⁾	480 \$	485 \$	495 \$
Croissance de l'achalandage ⁽²⁾	(4,3)%	1,1 %	5,6 %
Achat moyen par transaction ⁽²⁾⁽³⁾	63,35 \$	64,22 \$	63,13 \$
Prix moyen par bouteille ⁽²⁾⁽³⁾	17,38 \$	17,95 \$	17,38 \$
Ventes au pied carré	2 778 \$	2 858 \$	2 834 \$
Ventes de SAQ.COM sur les ventes aux consommateur(trice)s	3,6 %	3,4 %	3,4 %
Contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission en 2040			
Résultat net (M\$)	1 401 \$	1 469 \$	1 428 \$
Pilier responsabilité sociétale : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de responsabilité sociétale	65 %	72 %	67 %
Charges nettes sur ventes ⁽⁴⁾	15,3 %	15,2 %	14,7 %
Taux annuel de modernisation des applications technologiques	19,2 %	12,5 %	15,6 %
Taux de refus d'achat aux client(e)s-mystères mineur(e)s	95 %	95 %	96 %
Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021-2022 (champs 1 et 2) ⁽⁵⁾	11,1 %	(7,0)%	(0,4)%
Croissance des ventes des produits du Québec ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	(0,8)%	2,0 %	1,9 %
Unités vendues par heures travaillées	40,0	39,0	39,2
Ratio des coûts totaux opérationnels sur ventes	13,4 %	13,2 %	13,0 %
Nombre de semaines de stock en entrepôt	6,9	7,8	7,6
Nombre de semaines de stock en succursale	3,9	4,0	3,5
Caisses expédiées par heures travaillées dans les Centres de distribution et de livraison	23,9	23,5	23,3
Bénéfice brut sur ventes ⁽⁴⁾	50,0 %	50,3 %	49,5 %

(1) Les ventes aux titulaires de permis comprennent les ventes en succursale, dans les centres spécialisés et des importations privées

(2) Consommateurs et consommatrices en succursale et SAQ.COM

(3) Débouré moyen par consommateur et consommatrice (incluant les taxes)

(4) Les résultats de la SAQ pour ces indicateurs peuvent se comparer avec les résultats du groupe comparable composé de 8 sociétés des alcools au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Suède et en Norvège. Sur la base des résultats financiers 2023-2024, deux médianes ont été calculées permettant d'apprécier la performance de la SAQ par rapport à ses pairs :

- médiane des charges nettes sur ventes : 14,7 %; et

- médiane du bénéfice brut sur ventes : 37,7 %

Les résultats complets du dernier exercice d'étalement triennal peuvent être consultés à la page 122 du présent Rapport annuel.

(5) Émissions de GES de champ 1 (émissions directes de GES de la SAQ) et de champ 2 (émissions indirectes de GES liées à la consommation d'électricité par la SAQ)

(6) L'indicateur mesure la croissance des ventes aux consommateurs et consommatrices et aux Agences SAQ.

(7) Comprend les produits *Origine Québec*, *Préparés au Québec* et *Embouteillés au Québec*

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

REVUE FINANCIÈRE

Le présent Rapport financier passe en revue l'exploitation de la Société des alcools du Québec (SAQ) pour l'exercice clos le 29 mars 2025, ainsi que sa situation financière à cette date. Il est à noter que l'exercice financier clos le 29 mars 2025 comprend 52 semaines d'exploitation comparativement à 53 semaines pour l'exercice clos le 30 mars 2024. Ce Rapport doit être lu conjointement avec les états financiers et les notes afférentes présentés ci-après. Les renseignements contenus dans la présente analyse tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 22 mai 2025.

Résultats en bref

La SAQ a réalisé un résultat net de 1,401 milliard de dollars pour son exercice clos le 29 mars 2025, représentant une baisse de 27,3 millions de dollars ou 1,9 % comparativement à l'exercice précédent. Ce montant est remis entièrement sous forme de dividende à son unique actionnaire, le ministre des Finances du Québec. Les revenus gouvernementaux tirés de son exploitation, sous forme de droits d'accise et de douane, de taxes à la consommation et de dividende se sont établis à 2,609 milliards de dollars.

Ventes

Pour l'exercice 2024-2025, les ventes se sont élevées à 4,042 milliards de dollars comparativement à 4,101 milliards de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 58,5 millions de dollars ou 1,4 %. Les ventes en volume se sont établies à 216,4 millions de litres par rapport à 223 millions de litres pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution de 6,6 millions de litres ou 3 %. À noter que ces résultats ont été réalisés au cours de l'exercice 2024-2025, qui contient une semaine d'exploitation de moins que l'exercice 2023-2024.

Par réseaux de vente

Les ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés se sont chiffrées à 3,682 milliards de dollars comparativement à 3,773 milliards de dollars pour l'exercice 2023-2024, affichant ainsi une diminution de 90,4 millions de dollars ou 2,4 %. Les ventes en volume de ce réseau ont atteint 178,8 millions de litres comparativement à 187,5 millions de litres au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 8,7 millions de litres ou 4,6 %. Cette tendance à la baisse est observée depuis les deux dernières années dans ce réseau⁽¹⁾. Par ailleurs, les ventes en ligne se sont établies à 107,3 millions de dollars alors qu'elles étaient de 104,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,7 millions de dollars ou 2,6 %. Elles représentent 3,6 % des ventes effectuées auprès des consommateurs et consommatrices.

Le panier moyen des achats effectués par les consommateurs et consommatrices s'est établi à 63,35 \$ comparativement à 63,13 \$ pour l'exercice 2023-2024, une hausse de 0,3 %. Au total, pour les ventes effectuées aux consommateurs et consommatrices, le prix de vente moyen au litre a augmenté à 22,03 \$, comparativement à 21,68 \$ pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les ventes réalisées auprès du réseau des grossistes-épiciers se sont établies à 359,9 millions de dollars en comparaison de 328 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 31,9 millions de dollars ou 9,7 %. Les ventes en volume se sont chiffrées à 37,6 millions de litres comparativement à 35,5 millions de litres pour l'exercice 2023-2024, affichant ainsi une augmentation de 2,1 millions de litres ou 5,9 %. Il est à noter que la SAQ agit comme grossiste auprès du réseau des épiceries et dépanneurs du Québec. À ce titre, les ventes réalisées auprès de ce réseau ne reflètent pas nécessairement les ventes effectuées par ces établissements auprès des consommateurs et consommatrices.

Par catégories de produits

Les ventes de vins au cours de l'exercice ont atteint 2,746 milliards de dollars comparativement à 2,790 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 44,7 millions de dollars ou 1,6 %. Les ventes en volume de cette catégorie ont totalisé 161,4 millions de litres comparativement à 166,4 millions de litres pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution de 5 millions de litres ou 3 %. Les ventes de vins dans le réseau des succursales et des centres spécialisés ont affiché une diminution de 75,4 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes en volume de vins provenant de ce réseau ont totalisé 126,1 millions de litres, soit une baisse de 7 millions de litres ou 5,3 % comparativement à l'exercice précédent.

Les spiritueux ont connu des ventes totalisant 1,127 milliard de dollars comparativement à 1,147 milliard de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, soit une diminution de 20,9 millions de dollars ou 1,8 %. Les volumes correspondants ont atteint 29,7 millions de litres comparativement à 31,3 millions de litres pour l'exercice précédent, soit une baisse de 1,6 million de litres ou 5,1 %.

Les ventes de prêts-à-boire se sont élevées à 145,6 millions de dollars comparativement à 138,6 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 7 millions de dollars ou 5,1 %. Les ventes en volume se sont établies à 23 millions de litres par rapport à 22,8 millions de litres, représentant une augmentation de 0,2 million de litres ou 0,9 %.

Enfin, les ventes de la catégorie des bières, des cidres et des produits complémentaires se sont situées à 24,2 millions de dollars par rapport à 24,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, soit une augmentation de 0,1 million de dollars ou 0,4 %. Les ventes en volume, quant à elles, se sont établies à 2,3 millions de litres comparativement à 2,5 millions de litres au cours de l'exercice précédent, affichant ainsi une baisse de 0,2 million de litres ou 8 %.

(1) Information présentée sur la base d'exercices financiers comparables

Coût des produits vendus et bénéfice brut

Le coût des produits vendus comprend leur coût d'acquisition, les frais de transport engagés pour les acheminer vers les Centres de distribution et les différents points de vente, ainsi que les droits d'accise et de douane afférents. Pour l'exercice 2024-2025, le coût des produits vendus s'est établi à 2,023 milliards de dollars, comparativement à 2,069 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Par conséquent, le bénéfice brut s'est élevé à 2,020 milliards de dollars alors qu'il était de 2,032 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, affichant ainsi une baisse de 12,2 millions de dollars ou 0,6 %.

La marge brute se situe quant à elle à 50 % comparativement à 49,5 % pour l'exercice précédent. L'écart favorable résulte notamment d'un impact moins important de la dépréciation du dollar canadien face à l'euro et de la réduction du niveau d'escompte de la bannière SAQ Dépôt.

Charges nettes

Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement.

Établies ainsi, les charges nettes ont totalisé 618,7 millions de dollars par rapport à 603,6 millions de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, soit une augmentation de 15,1 millions de dollars ou 2,5 %. Exprimé en fonction des ventes, le ratio des charges nettes présente un taux de 15,3 % alors qu'il était de 14,7 % pour l'exercice précédent.

La rémunération du personnel, qui constitue la principale catégorie des charges nettes de l'organisation, a totalisé 442,5 millions de dollars par rapport à 438 millions de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, soit une hausse de 4,5 millions de dollars ou 1 %. Exprimée en fonction des ventes, la rémunération du personnel s'est élevée à 10,9 % en comparaison de 10,7 % au cours de l'exercice précédent.

La seconde catégorie des charges nettes en importance, soit les frais d'occupation d'immeubles, s'est chiffrée à 98,3 millions de dollars alors qu'ils étaient de 97,1 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024, soit une hausse de 1,2 million de dollars ou 1,2 %.

Les frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ont atteint 40,6 millions de dollars comparativement à 42,9 millions de dollars lors de l'exercice précédent, représentant une diminution de 2,3 millions de dollars ou 5,4 %.

Les frais de livraison et de communication ont totalisé 3,7 millions de dollars comparativement à 3,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 0,4 million de dollars ou 12,1 %.

Pour leur part, les autres charges se sont établies à 33,6 millions de dollars comparativement à 22,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 11,3 millions de dollars ou 50,7 %. Cette hausse s'explique par une augmentation des coûts de collecte sélective de 9,4 millions de dollars pour l'exercice 2024-2025.

Résultat net et résultat global

Pour l'exercice clos le 29 mars 2025, le résultat net s'est élevé à 1,401 milliard de dollars comparativement à 1,428 milliard de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 27,3 millions de dollars ou 1,9 %. La marge nette affiche un taux de 34,7 % par rapport à 34,8 % pour l'exercice 2023-2024.

Le résultat global a quant à lui connu une baisse de 25,2 millions de dollars, pour se situer à 1,399 milliard de dollars pour l'exercice 2024-2025.

Revenus gouvernementaux

À titre de société d'État, la SAQ génère, aux deux paliers gouvernementaux, des revenus substantiels sous forme de taxes à la consommation, de droits d'accise et de douane et de résultat net tiré de son exploitation remis sous forme de dividende. Pour l'exercice 2024-2025, ces revenus ont atteint 2,609 milliards de dollars comparativement à 2,693 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024, représentant une diminution de 84,3 millions de dollars ou 3,1 %. Cette variation s'explique par une perception moins importante des taxes à la consommation, de la taxe spécifique, des droits d'accise et de douane ainsi que du résultat net. Le congé de taxes sur les produits et services (TPS) explique 27,6 millions de dollars de cette diminution.

Revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation

(en millions de dollars)

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Gouvernement du Québec		
Dividende déclaré	1 400,8	1 428,1
Taxe de vente provinciale	431,9	439,1
Taxe spécifique	272,1	280,4
Taxe spécifique des titulaires de permis	25,4	26,8
	2 130,2	2 174,4
Gouvernement du Canada		
Droits d'accise et de douane	290,0	298,5
Taxe sur les produits et services	188,4	220,0
	478,4	518,5
Total	2 608,6	2 692,9

Les sommes redevables au Trésor québécois ont totalisé 2,130 milliards de dollars par rapport à 2,174 milliards de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 44,2 millions de dollars ou 2 %.

Quant aux sommes redevables au gouvernement du Canada, elles se sont chiffrées à 478,4 millions de dollars, une diminution de 40,1 millions de dollars ou 7,7 %. Le congé de TPS explique 27,6 millions de dollars de cette diminution.

Investissements

Depuis le début de l'exercice, les dépenses en investissements se sont élevées à 88,8 millions de dollars, dont 54,5 millions de dollars dédiés à la construction du Centre automatisé de Montréal (CAM) et l'amélioration des établissements commerciaux et administratifs. D'autre part, les investissements dans le développement des systèmes informationnels ont totalisé 15,2 millions de dollars. Des sommes de 19,1 millions de dollars ont aussi été investies dans l'acquisition d'équipement automatisé requis pour le projet du CAM ainsi que dans la mise à niveau du matériel roulant et de l'équipement.

Situation financière

Au 29 mars 2025, l'actif total de la SAQ s'établissait à 1,399 milliard de dollars comparativement à 1,308 milliard de dollars au 30 mars 2024, soit une hausse de 90,5 millions de dollars. Depuis le début de l'exercice 2024-2025, la trésorerie a augmenté de 22 millions de dollars. Les dépôts et charges payées d'avance ainsi que les stocks ont respectivement augmenté de 11 millions de dollars et de 8,8 millions de dollars. Les comptes clients et autres débiteurs ont quant à eux augmenté de 1,7 million de dollars. Les actifs non courants ont connu une hausse de 47 millions de dollars résultant principalement de l'acquisition d'immobilisations corporelles compensée partiellement par une baisse des actifs au titre de droits d'utilisation.

Par ailleurs, le passif courant totalisait 1,098 milliard de dollars à la fin de l'exercice 2024-2025 comparativement à 996,1 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 102,1 millions de dollars. Cette variation s'explique principalement par la hausse des comptes fournisseurs et autres charges à payer de 61,6 millions de dollars ainsi que des taxes et droits gouvernementaux à payer de 38 millions de dollars. De plus, le dividende à payer a augmenté de 19,7 millions de dollars. Ces augmentations ont été partiellement compensées par la baisse des provisions de 15,4 millions de dollars. Enfin, les passifs non courants ont connu une diminution de 9,8 millions de dollars, attribuable principalement à la baisse des obligations locatives.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 37 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 1,521 milliard de dollars. Cette hausse s'explique principalement par la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 65,8 millions de dollars compensée en partie par une baisse du résultat net de 27,3 millions de dollars.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des sorties de fonds de 66,5 millions de dollars au cours de l'exercice, soit un montant supérieur de 71,8 millions de dollars comparativement à l'exercice 2023-2024, expliqué principalement par la variation nette des placements garantis de 75 millions de dollars.

Par ailleurs, les activités de financement ont nécessité des liquidités totalisant 1,433 milliard de dollars au cours de l'exercice 2024-2025, comparativement à 1,554 milliard de dollars durant l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la baisse de 120 millions de dollars du dividende versé à l'actionnaire.

Au cours de l'exercice, les activités de la SAQ ont accru les liquidités de 21,9 millions de dollars, portant le solde de trésorerie au 29 mars 2025 à 144,9 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent qui a nécessité des liquidités de 64,3 millions de dollars et dont le solde de trésorerie se situait à 122,9 millions de dollars.

Financement des activités

La SAQ est responsable du financement de ses activités à l'intérieur de certaines limites fixées par le gouvernement du Québec et par son conseil d'administration, tel que précisé à la note 20 de ses états financiers. En raison des avances sur dividende qui sont versées périodiquement à son actionnaire, le ministre des Finances du Québec, la SAQ doit recourir à des sources de financement externes pour assumer le financement de ses activités. À cet égard, l'entreprise est autorisée à effectuer des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total non remboursé de 600 millions de dollars (300 millions de dollars au 30 mars 2024). Par ailleurs, la Société n'était redevable d'aucun emprunt au 29 mars 2025 ainsi qu'au 30 mars 2024.

Le financement des activités de la SAQ sur le marché monétaire a entraîné des revenus financiers nets de 6 millions de dollars, comparativement à 7,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique par une diminution du surplus net moyen dans les activités de trésorerie au cours de l'exercice 2024-2025.

Les intérêts en vertu des obligations locatives ont totalisé 6 millions de dollars contre 5,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les intérêts nets relatifs au passif et à l'actif découlant des régimes d'avantages du personnel sont demeurés stables à 1,3 million de dollars.

Normes, modifications et interprétations nouvelles ou révisées

Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié l'IFRS 18 *États financiers : présentation et informations à fournir* qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. L'IFRS 18 énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers à usage général qui visent à ce que les informations y figurant soient pertinentes et donnent une image fidèle des actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges de l'entité.

L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers, de nouvelles normes, de nouvelles modifications et de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur, mais ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur ses états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) de la Société sont conçus, sous la supervision du président et chef de la direction et de la vice-présidente et cheffe de la direction financière, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité des CPCI a été effectuée en date du 29 mars 2025, sous la supervision et avec la participation de la direction. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et la vice-présidente et cheffe de la direction financière ont conclu que les CPCI sont conçus adéquatement et fonctionnent de façon efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

La direction de la Société, y compris le président et chef de la direction et la vice-présidente et cheffe de la direction financière, a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013). En s'appuyant sur cette évaluation, la direction a conclu, au 29 mars 2025, que le CIIF était conçu adéquatement et était efficace en ce qu'il fournissait une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la présentation des états financiers de la Société conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Gestion des risques et incertitudes

La direction de la SAQ est alignée sur les meilleures pratiques en matière de gestion des risques en incorporant à ses activités courantes une gestion intégrée de ceux-ci à travers l'organisation. Ce processus est réalisé de façon continue et permet de mitiger certains risques auxquels la SAQ est confrontée dans le cours normal de ses opérations et qui pourraient avoir un impact sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Il sert également de levier pour atteindre les objectifs d'affaires et de soutien à la prise de décision.

Afin de fournir un cadre de référence commun, la direction de la SAQ, en collaboration avec le conseil d'administration, s'est dotée d'une Politique de gestion intégrée des risques qui vise à décrire l'approche et la stratégie de la SAQ en matière de gestion intégrée des risques d'entreprise et à énoncer la structure formelle de la démarche. Cette approche structurée et efficace de gestion intégrée de risques permet de cerner, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques afin de prévenir des situations de changement ou d'incertitude et de réagir activement lorsque celles-ci surviennent en déployant des mesures appropriées pour minimiser leurs impacts. Ce processus est accompagné d'une veille des environnements interne et externe alimentée par un partage d'informations provenant de l'ensemble de l'organisation et d'indicateurs clés de risques qui permettent une évaluation plus juste et en continu des conditions de risques.

Ainsi, outre les risques financiers décrits à la note 23 de ses états financiers, la SAQ est exposée à des risques d'affaires qui font l'objet d'une attention particulière et dont les principaux sont décrits ci-après :

Marché, concurrence et performance

Les ventes de boissons alcooliques sont tributaires, d'une part, de la vigueur de l'économie québécoise et du revenu disponible. Une baisse prolongée de l'activité économique au Québec pourrait entraîner des répercussions défavorables sur les ventes des produits commercialisés par la SAQ et, par conséquent, sur son rendement. D'autre part, la Société doit également composer avec des facteurs démographiques relatifs au marché qu'elle dessert et des tendances de consommation qui évoluent. Avec une population vieillissante et des comportements de consommation différents, notamment chez les jeunes clientèles et les communautés culturelles, la baisse de la demande pour les boissons alcooliques au Québec, une tendance déjà amorcée, pourrait s'accélérer au cours des prochaines années. Pour limiter l'impact d'une potentielle décroissance, la Société étudie continuellement les habitudes et les tendances d'achat de sa clientèle afin d'orienter ses stratégies commerciales de manière à lui offrir une expérience de magasinage intégrée répondant à ses besoins.

La Société évolue dans un marché réglementé et des pressions pourraient s'exercer pour modifier la réglementation, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur ses ventes. Également, la demande en hausse pour des produits substituts sur le marché comme le cannabis ou des produits alternatifs sans alcool ou à base de malt pourrait limiter la demande pour les produits exclusifs vendus par la Société.

Ce contexte de décroissance pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société de générer des gains d'efficacité. Néanmoins, la Société est toujours à l'affût d'innovations lui permettant d'optimiser ses façons de faire et de maintenir son efficacité opérationnelle. Elle a d'ailleurs entrepris la construction d'un nouveau centre qui permettra l'automatisation d'une partie des activités du Centre de distribution de Montréal pour répondre aux besoins de sa clientèle, assurer l'amélioration de la productivité de sa chaîne d'exploitation et limiter les impacts de la rareté de la main-d'œuvre.

Approvisionnement et transport

Les produits vendus à la SAQ proviennent de partout à travers le monde et leurs prix sont influencés par l'offre et la demande, ainsi que par les différentes perturbations pouvant affecter les chaînes d'approvisionnement. En ce qui concerne l'acquisition de produits, la SAQ est en concurrence avec d'autres acheteurs sur les marchés mondiaux et une offre insuffisante à la demande pourrait rendre difficile l'achat de certains produits. La SAQ a bâti au cours des années de solides relations avec ses fournisseurs lui permettant de mitiger ce risque. La SAQ est aussi tributaire des transporteurs maritimes, de leurs délais et des coûts de transport. La Société a mis en place une stratégie d'approvisionnement pour minimiser les risques de rupture de stock dans ses succursales.

Attraction, rétention et relations de travail

Dans le cadre de ses activités courantes, la SAQ emploie près de 7 000 personnes dans ses succursales, ses Centres de distribution et ses centres administratifs. La capacité de la SAQ de retenir son personnel et d'en attirer du nouveau représente un risque qui pourrait nuire aux activités de l'organisation considérant l'enjeu de rareté de main-d'œuvre occasionné par les changements démographiques et un marché du travail résilient. Différentes initiatives favorisant l'attraction et la rétention du personnel permettent à la SAQ de mitiger ce risque et de poursuivre sa prestation de service.

La majorité du personnel des magasins, des Centres de distribution et du personnel administratif de la Société est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des moyens de pression, des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société. Le maintien de bonnes relations de travail reste une priorité pour l'organisation.

Contrôle de la qualité des produits

Avec une gamme de près de 40 000 produits provenant de plus de 6 000 fournisseurs à travers le monde, la SAQ doit s'assurer d'un niveau de qualité irréprochable des produits qu'elle met en marché. La Société applique un haut standard de contrôle de qualité des produits par l'entremise de son laboratoire certifié ISO 9001 ainsi que ISO 17025. Par ailleurs, plusieurs mesures sont également en place pour assurer le respect de la réglementation émise par Santé Canada.

Environnement technologique et sécurité de l'information

Dans le cours de ses opérations, la SAQ exploite des entrepôts et un vaste réseau de succursales et de centres spécialisés qui dépendent d'une importante infrastructure en technologie de l'information. La continuité des opérations de la SAQ pourrait donc être perturbée advenant une non-disponibilité prolongée de ses systèmes informationnels.

De plus, la SAQ est également consciente des risques liés à la sécurité informatique de ses systèmes. La Société a mis en place des contrôles robustes et des plans de relève pour assurer la continuité de ses opérations et évalue continuellement les mesures de protection pour s'assurer de leur sécurité et de leur intégrité.

Enfin, la SAQ s'assure de protéger les renseignements personnels des personnes ayant des liens avec elle en conformité avec la *Loi 25* du gouvernement du Québec sur les dispositions protégeant la vie privée des Québécois et Québécoises.

Responsabilité sociétale

Les attentes de la collectivité à l'égard de la SAQ sont élevées en ce qui a trait à ses responsabilités environnementales, sociales et économiques. Un manquement à ses obligations pourrait exposer la Société à des critiques, des réprimandes, des revendications et même des poursuites.

La responsabilité sociétale de la SAQ est au cœur de ses priorités comme en témoigne la place centrale qu'elle occupe dans ses Plans stratégiques successifs. La santé et sécurité de son personnel, la vente responsable, le recyclage du verre et les changements climatiques sont des préoccupations réelles, non seulement pour la SAQ, mais pour l'ensemble de la collectivité, et des efforts soutenus sont déployés pour atteindre des objectifs ambitieux. La SAQ s'est d'ailleurs engagée dans son Plan stratégique 2024-2026 à atteindre l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre (GES) pour les véhicules et les bâtiments lui appartenant et elle souhaite l'atteindre en 2040 en conformité avec les orientations gouvernementales.

De plus, la SAQ participe activement à la vie collective en contribuant au mieux-être économique et social des Québécois et Québécoises, que ce soit par son Programme de dons et de commandites, par sa campagne au profit de Banques alimentaires du Québec ou par sa contribution et celle de son personnel à la campagne Entraide. La SAQ est aussi pleinement engagée dans l'ensemble de ses activités à promouvoir l'achat québécois et responsable.

Perspectives

Le marché dans lequel évolue la SAQ connaît un déclin qui risque de se poursuivre au cours de l'exercice 2025-2026. La demande pour les boissons alcooliques est en baisse, en raison notamment de l'évolution des habitudes d'achat et des facteurs démographiques. Ces éléments auront une incidence sur la croissance de ses ventes. À cet effet, la SAQ poursuivra le déploiement d'initiatives pour faire face au contexte de marché ainsi qu'à la tendance à la baisse des volumes.

L'exercice 2025-2026 sera la dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2026 de la SAQ. Pour atteindre ses objectifs, la Société accordera une attention particulière aux initiatives liées au déploiement de sa stratégie commerciale, à la transformation de ses opérations et à la gestion rigoureuse de ses charges. Elle poursuivra également son évolution commerciale lui permettant d'offrir à toutes ses clientèles une expérience personnalisée grâce à la connexion de ses conseillers et conseillères et un processus d'achat simplifié en magasin et en ligne. La SAQ déploiera également des miniagences en milieu urbain afin de répondre aux besoins d'accessibilité et de commodité des clients.

Par ailleurs, afin d'améliorer la satisfaction de sa clientèle et de sa productivité, la SAQ poursuivra son projet d'automatisation de la préparation de ses commandes. En effet, le Centre de distribution automatisé de Montréal (CAM), qui entre présentement dans ses dernières phases de construction, sera inauguré dès 2027-2028.

Ventes par réseaux (en millions de dollars canadiens)	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾
Succursales et centres spécialisés	3 682,1	3 772,5	3 683,5	3 507,7	3 197,9
Grossistes-épiciers	359,9	328,0	364,0	346,4	392,3
Total	4 042,0	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2

Ventes par catégories de produits (en millions de dollars canadiens)	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾
Vins	2 745,7	2 790,4	2 767,4	2 674,2	2 535,7
Spiritueux	1 126,5	1 147,4	1 125,5	1 037,4	949,3
Bières, cidres et prêts-à-boire	169,8	162,7	154,6	142,5	105,2
Total	4 042,0	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2

Résultats financiers (en millions de dollars canadiens)	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾
Ventes	4 042,0	4 100,5	4 047,5	3 854,1	3 590,2
Coût des produits vendus	2 022,5	2 068,8	2 007,9	1 920,1	1 786,4
Charges nettes ⁽²⁾	618,7	603,6	613,5	584,0	584,7
Résultat net	1 400,8	1 428,1	1 426,1	1 350,0	1 219,1
Résultat global	1 399,0	1 424,2	1 425,7	1 349,9	1 217,7

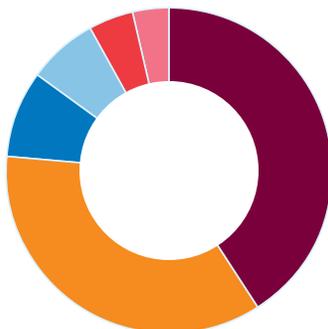
Revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation (en millions de dollars canadiens)	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾
Dividende déclaré	1 400,8	1 428,1	1 426,1	1 350,0	1 219,1
Taxes et droits	1 207,8	1 264,8	1 270,4	1 231,0	1 186,8
Total	2 608,6	2 692,9	2 696,5	2 581,0	2 405,9

Composition de l'actif (en millions de dollars canadiens)	2025	2024 (53 semaines)	2023	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾
Stocks	567,3	558,5	579,2	541,1	473,9
Immobilisations corporelles et incorporelles	327,0	266,8	212,4	201,4	204,3
Autres postes de l'actif	504,6	483,1	645,8	700,4	684,2
Total	1 398,9	1 308,4	1 437,4	1 442,9	1 362,4

(1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(2) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement.

RÉPARTITION DU PRIX DE VENTE



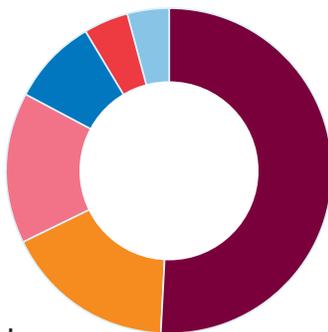
Vin importé⁽¹⁾, format 750 ml

(en dollars et en pourcentages)
29 mars 2025

● Majoration ⁽²⁾	6,35 \$
● Prix du fournisseur en dollars canadiens incluant le transport	5,11
● Taxe de vente provinciale	1,30
● Taxe spécifique versée au gouvernement du Québec	1,05
● Taxe fédérale sur les produits et services	0,65
● Droits d'accise et de douane versés au gouvernement du Canada	0,54
Prix de vente au détail (la bouteille)	15,00 \$

(1) En approvisionnement continu

(2) La majoration permet d'assumer les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration et de dégager un résultat net.



Spiritueux local, format 750 ml

(en dollars et en pourcentages)
29 mars 2025

● Majoration ⁽¹⁾	13,38 \$
● Prix du fournisseur en dollars canadiens incluant le transport	4,11
● Droits d'accise versés au gouvernement du Canada	4,07
● Taxe de vente provinciale	2,26
● Taxe fédérale sur les produits et services	1,13
● Taxe spécifique versée au gouvernement du Québec	1,05
Prix de vente au détail (la bouteille)	26,00 \$

(1) La majoration permet d'assumer les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration et de dégager un résultat net.

Attestation financière du président et chef de la direction et de la vice-présidente et cheffe de la direction financière

Nous, Jacques Farcy, président et chef de la direction, et Édith Filion, vice-présidente et cheffe de la direction financière de la Société des alcools du Québec, attestons ce qui suit :

1. Examen : Nous avons examiné les états financiers, la revue financière annuelle et le communiqué de presse visant les résultats annuels (ci-après désignés comme les « documents annuels ») de la Société des alcools du Québec (« la Société ») pour l'exercice clos le 29 mars 2025.

2. Aucune information fausse ou trompeuse : À notre connaissance et avec la diligence raisonnable dont nous avons fait preuve, les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour l'exercice visé par les documents annuels.

3. Image fidèle : À notre connaissance, les états financiers et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société à la date de clôture de l'exercice présenté dans les documents annuels ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice.

4. Responsabilité : Nous avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) pour la Société au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

5. Conception : Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, à la clôture de l'exercice, nous avons fait ce qui suit :

- a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :
 - i) l'information importante relative à la Société nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis; et
 - ii) l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.
- b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

5.1 Cadre de contrôle : Le cadre de contrôle que nous avons utilisé pour concevoir le CIIF est celui proposé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013).

5.2 Faiblesse importante du CIIF liée à la conception : s. o.

5.3 Limitation de l'étendue de la conception : s. o.

6. Évaluation : Nous, soussigné et soussignée, avons fait ce qui suit :

- a) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité des CPCI de la Société à la clôture de l'exercice et la Société a présenté dans sa revue financière annuelle nos conclusions en fonction de cette évaluation; et
- b) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité du CIIF de la Société à la clôture de l'exercice et la Société a présenté dans sa revue financière annuelle l'information suivante :
 - i) nos conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation; et
 - ii) les éléments sur chaque faiblesse importante liée au fonctionnement existant à la clôture de l'exercice : s. o.

7. Communication des modifications du CIIF : La Société a présenté dans sa revue financière annuelle toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le 31 mars 2024 et se terminant le 29 mars 2025 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

8. Communication aux auditeurs, aux auditrices et au conseil d'administration ou au comité d'audit de la Société : Nous avons informé, en fonction de la dernière évaluation du CIIF, les auditeurs indépendants et auditrices indépendantes externes ainsi que le conseil d'administration de la Société ou son comité d'audit de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salariés et salariées jouant un rôle important dans le CIIF.



Jacques Farcy
Président et chef de la direction



Édith Filion
Vice-présidente et cheffe de la direction financière

Montréal, le 22 mai 2025

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers qui suivent ont été dressés par la direction de la Société des alcools du Québec (la Société) et approuvés par son conseil d'administration. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans ces états financiers et dans les autres sections du Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés selon les méthodes et les procédés établis par la direction, conformément aux Normes IFRS de comptabilité, et reflètent les meilleurs jugements et estimations de la direction, basés sur l'information alors disponible.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement protégés, que les transactions sont effectuées conformément à son autorisation et, enfin, que les registres comptables constituent une base fiable pour l'établissement d'états financiers exacts et ponctuels. De plus, le Service d'audit interne passe en revue, sur une base sélective, les processus comptables et les systèmes de gestion. Ses constatations et ses recommandations sont transmises à la direction, qui agit en conséquence. La direction reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Société conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations relatives à la préparation d'états financiers et au contrôle financier de l'exploitation. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité d'audit, qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants et d'administratrices indépendantes. Ce comité révisé périodiquement les états financiers et étudie également les rapports portant sur les méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne. Les auditeurs indépendants et auditrices indépendantes peuvent, sans restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Les états financiers ont été audités conjointement par le Vérificateur général du Québec et par le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le Rapport des auditeurs indépendants, qui figure ci-après, précise la nature et l'étendue de leur audit et présente leur opinion à l'égard de ces états financiers.



Jacques Farcy
Président et chef de la direction



Édith Filion
Vice-présidente et cheffe de la direction financière

Montréal, le 22 mai 2025



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société des alcools du Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 29 mars 2025, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 29 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel 2025, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

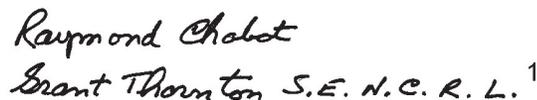
Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Patrick Dubuc, CPA auditeur
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 22 mai 2025

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.¹



¹CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A127023

Montréal, le 22 mai 2025

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Ventes (note 6)	4 042 023 \$	4 100 504 \$
Coût des produits vendus (note 6)	2 022 533	2 068 811
Bénéfice brut (note 6)	2 019 490	2 031 693
Frais de vente et mise en marché et distribution (note 25)	604 850	591 690
Frais d'administration (note 25)	103 997	98 668
Revenus publicitaires, promotionnels et divers	(91 420)	(86 387)
Résultat d'exploitation	1 402 063	1 427 722
Charges nettes (produits nets) de financement (note 8)	1 279	(375)
Résultat net de l'exercice	1 400 784	1 428 097
Autres éléments du résultat global		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement en résultat net		
Réévaluation au titre des prestations définies du régime de retraite (note 18)	1 781	3 925
Résultat global de l'exercice	1 399 003 \$	1 424 172 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Résultats nets non distribués	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 25 mars 2023	30 000 \$	15 199 \$	(7 149) \$	38 050 \$
Résultat net de l'exercice	-	1 428 097	-	1 428 097
Autres éléments du résultat global (note 18)	-	-	(3 925)	(3 925)
Dividende	-	(1 428 097)	-	(1 428 097)
Solde au 30 mars 2024	30 000	15 199	(11 074)	34 125
Résultat net de l'exercice	-	1 400 784	-	1 400 784
Autres éléments du résultat global (note 18)	-	-	(1 781)	(1 781)
Dividende	-	(1 400 784)	-	(1 400 784)
Solde au 29 mars 2025	30 000 \$	15 199 \$	(12 855) \$	32 344 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	144 883 \$	122 944 \$
Comptes clients et autres débiteurs (note 10)	45 249	43 482
Stocks (note 11)	567 320	558 530
Dépôts et charges payées d'avance	44 234	33 152
	801 686	758 108
Immobilisations corporelles (note 12)	283 530	223 681
Immobilisations incorporelles (note 13)	43 494	43 117
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 14)	270 229	283 517
	1 398 939 \$	1 308 423 \$
Passif		
Passif courant		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer (note 16)	548 497 \$	486 857 \$
Taxes et droits gouvernementaux à payer	138 651	100 648
Provisions (note 17)	30 962	46 399
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 14)	47 339	49 121
Dividende à payer (note 20)	332 784	313 098
	1 098 233	996 123
Obligations locatives (note 14)	234 733	245 685
Passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés (note 18)	33 629	32 490
	1 366 595	1 274 298
Capitaux propres		
Capital-actions (note 19)	30 000	30 000
Résultats nets non distribués	15 199	15 199
Autres éléments du résultat global	(12 855)	(11 074)
	32 344	34 125
	1 398 939 \$	1 308 423 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



Johanne Brunet
Présidente du conseil d'administration



René Leprohon
Président du comité d'audit

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Activités d'exploitation		
Résultat net	1 400 784 \$	1 428 097 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 148	19 041
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 174	8 665
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 966	51 861
Pertes à la cession et à la radiation d'immobilisations corporelles	81	130
Radiation d'immobilisations incorporelles	-	482
Montants repris pour provisions	(4 290)	(2 388)
Charge au titre des crédits de congés de maladie	3 298	2 526
Charge au titre du régime de retraite	366	851
Ajustements pour produits nets de financement et autres	(2)	(1 650)
	1 480 525	1 507 615
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 21)	44 776	(21 011)
Intérêts payés	(37)	(72)
Intérêts perçus	6 019	7 573
Intérêts en vertu des obligations locatives (note 14)	(5 977)	(5 851)
Prestations versées au titre du régime des crédits de congés de maladie cumulés	(2 159)	(2 382)
Capitalisation de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite	(2 030)	(1 792)
Prestations versées au titre du régime de retraite	(117)	(121)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 521 000	1 483 959
Activités d'investissement		
Acquisition d'un placement	(50 000)	(25 000)
Cessions de placements	50 000	100 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(57 934)	(55 711)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 787)	(14 026)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	173	84
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(66 548)	5 347
Activités de financement		
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(51 415)	(52 534)
Dividende	(1 381 098)	(1 501 070)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 432 513)	(1 553 604)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	21 939	(64 298)
Trésorerie au début de l'exercice	122 944	187 242
Trésorerie à la fin de l'exercice	144 883 \$	122 944 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

1

Généralités, statuts et nature des activités

La Société des alcools du Québec (la Société) est constituée en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec* (RLRQ, c. S-13). Son siège social est situé au 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada. La Société a pour mandat de faire le commerce des boissons alcooliques.

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption de la *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, ce mandat a été modifié afin d'y inclure la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs et consommatrices au marché légal du cannabis et de les y maintenir, sans favoriser la consommation de cannabis (article 16.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*). La Société exerce cette mission exclusivement par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, dont le siège social est situé au 7355, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, Canada, constituée en vertu de l'article 23.1 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*. La SQDC, bien qu'elle soit considérée comme une filiale de la Société dans la *Loi*, ne répond pas aux critères d'une filiale selon les Normes IFRS de comptabilité. Elle est plutôt considérée comme une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la Société. Les principaux éléments justifiant le traitement comptable de la participation de la Société dans la SQDC sont présentés à la note 9 : Participation dans une entreprise associée.

À titre de société d'État, la Société est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

2

Exercice financier

L'exercice financier de la Société se termine le dernier samedi du mois de mars. L'exercice financier clos le 29 mars 2025 comprend 52 semaines d'exploitation (53 semaines pour celui clos le 30 mars 2024).

3

Méthodes comptables significatives

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers ainsi que les notes afférentes ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 22 mai 2025.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur, du passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés et de l'actif net au titre des prestations définies du régime de retraite, dont la base d'évaluation est divulguée dans les méthodes comptables significatives.

Comptabilisation des produits

Les principales sources de produits et les méthodes comptables afférentes sont décrites ci-dessous :

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec la clientèle sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré à la clientèle à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange d'un bien ou d'un service. Les revenus associés à la vente du bien ou à la prestation du service sont comptabilisés en fonction des obligations de prestation remplies, soit en transférant les biens ou les services à cette clientèle. Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de boissons alcooliques effectuées aux consommateurs et consommatrices, aux agences, aux titulaires de permis (incluant les établissements licenciés et les institutions) et aux distributeurs autorisés (grossistes-épiciers) ainsi que les autres produits sont comptabilisés déduction faite des escomptes et retours.

Ventes de bières

La Société perçoit des frais de service liés à l'importation des produits sur le territoire du Québec auprès des titulaires d'un permis de brasseur et des titulaires d'un permis de distributeur de bière. Ces frais de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers ». Puisque les titulaires d'un permis de brasseur transigent leurs bières vers leurs lieux de fabrication au Québec, ces produits doivent être achetés exclusivement de la Société. Ces transactions d'achats et de ventes ne génèrent aucun bénéfice brut pour la Société.

Cartes-cadeaux

La Société vend des cartes-cadeaux à ses points de vente et par l'intermédiaire de tiers sélectionnés. Aucun produit n'est comptabilisé au moment où les cartes-cadeaux sont vendues. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de produits reportés et incluses au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». Le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées. La Société comptabilise également des produits lorsqu'il devient probable que le client ou la cliente n'exercera pas son droit d'échange. La valeur des cartes-cadeaux non échangées est évaluée selon les tendances historiques.

Programme de personnalisation de l'expérience client

Le programme de personnalisation de l'expérience client SAQ *Inspire* permet à la clientèle de cumuler des points sur ses achats effectués dans les succursales et par l'intermédiaire du site transactionnel de la Société. Ces points peuvent être échangés par la clientèle pour obtenir des rabais sur ses achats futurs. La juste valeur des points octroyés est comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et sa comptabilisation à titre de produit est différée jusqu'à ce que ces points soient échangés. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points octroyés. Les produits reportés liés à ce programme sont comptabilisés au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». La Société est propriétaire de ce programme et en assure l'administration.

Autres produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les programmes publicitaires et promotionnels en coopération avec les représentants et représentantes des fournisseurs et les autres revenus sont comptabilisés séparément lorsqu'ils peuvent être évalués de façon fiable et lorsque les services sont rendus.

Participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence

Entité sous influence notable

L'entité sur laquelle la Société exerce une influence notable (la SQDC) est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation des contreparties reçues ou à recevoir de fournisseurs

Les contreparties reçues ou à recevoir de fournisseurs sont considérées comme des ajustements de prix des produits des fournisseurs et, en conséquence, sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties reçues ou à recevoir représentent des remboursements de coûts différentiels engagés par la Société pour vendre des produits des fournisseurs ou des paiements au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces dernières contreparties reçues ou à recevoir des fournisseurs sont comptabilisées, selon leur nature, en réduction des charges afférentes ou à titre d'autres produits.

Conversion des devises

Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien.

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, tandis que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date d'origine des transactions. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les stocks de fin et dans le coût des produits vendus.

Instruments financiers**Classement et évaluation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers, à l'exception des comptes clients et autres débiteurs qui ne comportent pas une composante de financement importante et qui sont évalués au prix de transaction, sont évalués à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, majorés ou diminués des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état du résultat global. Leur évaluation au cours des périodes subséquentes et la comptabilisation des variations de leur juste valeur, lorsque applicable, dépendent de la catégorie dans laquelle ils sont classés.

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti; ou
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN).

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers; et
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions qui suivent et qu'il n'est pas désigné à la JVBRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti sont évalués à la JVBRN. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

En présence de compensation des actifs financiers et des passifs financiers, des droits et obligations sont présentés comme un montant net dans l'état de la situation financière uniquement lorsque la Société détient le droit juridiquement exécutoire de compenser et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société peut également désigner des passifs à la JVBRN, c'est notamment le cas de l'ensemble des passifs financiers dérivés.

La Société a effectué le classement suivant de ses instruments financiers :

Actif/Passif	Classement selon l'IFRS 9
La trésorerie, les comptes clients et autres débiteurs et les dépôts	« Coût amorti »
Instruments financiers dérivés (contrats de change)	« Juste valeur par le biais du résultat net »
Les comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ <i>Inspire</i> et de la rémunération et avantages du personnel à payer) ainsi que le dividende à payer	« Coût amorti »

Dépréciation des actifs financiers

La Société applique, à chaque date de clôture, pour les actifs financiers évalués au coût amorti, un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues.

La Société estime les pertes de crédit attendues liées aux instruments financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée est différente selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Dans le cas des comptes clients et autres débiteurs, la Société utilise une méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues et la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier.

Instruments financiers dérivés

La Société gère partiellement son risque de change sur les sorties de fonds prévues en devises au moyen de contrats de change à terme. Ils sont évalués à la juste valeur en fin d'exercice et les variations de juste valeur sont reflétées dans l'état du résultat global. La Société ne documente pas la relation de couverture selon les exigences des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ces instruments financiers dérivés ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Hiérarchie de la juste valeur des éléments financiers

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour classer la juste valeur des éléments financiers. Les trois niveaux de la hiérarchie reflètent l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations sur des données d'entrées observables utilisées pour l'évaluation :

- niveau 1 : les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Trésorerie

La trésorerie représente les liquidités déposées auprès d'institutions financières reconnues et porte intérêt aux taux du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks de boissons alcooliques comprend le coût d'acquisition, les frais de transport à l'achat, les droits d'accise et de douane afférents ainsi que les frais de livraison directs engagés pour rendre disponibles les produits aux différents points de vente.

Immobilisations corporelles

Les terrains détenus à des fins administratives sont présentés à leur coût d'acquisition. Puisque aucune durée d'utilité définie ne peut être établie pour les terrains, ils ne sont pas amortis.

Les bâtisses, les améliorations locatives, le mobilier et équipement et le matériel roulant sont comptabilisés au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers » à l'état du résultat global.

Ces actifs sont amortis, à compter de la date où ils sont prêts à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'ils se trouvent à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction, sur leur durée d'utilité attendue selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés à la fin de chaque exercice. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Bâtisses :	
Structures et enveloppes des bâtisses	75 ans
Toitures et systèmes électromécaniques	20 ans
Aménagements intérieurs et extérieurs	10 et 15 ans
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Mobilier et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	8 à 15 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles est réparti entre les « Frais de vente et mise en marché et distribution » et les « Frais d'administration ».

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition et la construction d'un actif qualifié, soit un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé, font partie du coût de cet actif. Ces coûts d'emprunt sont composés des intérêts sur les emprunts à court terme de la Société qui financent les actifs qualifiés de façon générale et calculés en utilisant le taux d'intérêt actuel. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans le poste « Charges nettes (produits nets) de financement » à l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels développés à l'interne et de logiciels et licences acquis, sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. Celui-ci comprend les frais directement liés à l'acquisition, à l'installation ou au développement de logiciels destinés à un usage interne.

Les coûts directement attribuables à la phase de développement de nouveaux logiciels sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles à condition qu'ils remplissent les exigences suivantes :

- l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est techniquement faisable en vue de sa mise en service;
- la Société a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service;
- la Société a la capacité de mettre en service l'immobilisation incorporelle;
- l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- il existe des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et la mettre en service; et
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les dépenses pour la phase de recherche d'un projet interne et celles de développement qui ne remplissent pas ces critères pour l'inscription à l'actif sont comptabilisées en résultat net de l'exercice au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif sont passés en charges et comptabilisés en résultat net de l'exercice.

Un élément des immobilisations incorporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations incorporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé au poste « Revenus publicitaires, promotionnels et divers » à l'état du résultat global.

Ces actifs sont amortis, à compter de la date où ils sont prêts à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'ils se trouvent à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction, sur leur durée d'utilité attendue selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés à la fin de chaque exercice. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Logiciels et licences acquis	3 à 5 ans
Logiciels développés à l'interne	3 à 15 ans

Les charges se rapportant à la maintenance des logiciels, c'est-à-dire les sommes dépensées pour l'achat et l'installation de correctifs et de mises à niveau mineures, sont comptabilisées en résultat net de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est réparti entre les « Frais de vente et mise en marché et distribution » et les « Frais d'administration ».

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes appelées unités génératrices de trésorerie (UGT). La Société considère chaque succursale de vente au détail comme une UGT distincte. Certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'UGT. Les actifs communs, qui comprennent les installations du siège social et les Centres de distribution, ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs communs peuvent être attribués de manière raisonnable et cohérente.

À la fin de chaque exercice, la Société détermine s'il existe un indice que les immobilisations corporelles, incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation aient subi une perte de valeur. En fin d'exercice, la Société effectue un test de dépréciation des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, qu'il y ait eu indice de dépréciation ou non. Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une reprise de valeur peut compenser une perte de valeur antérieure si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède la valeur comptable jusqu'à concurrence du coût amorti qui aurait été obtenu si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Contrats de location

Lorsqu'elle conclut un contrat, la Société détermine si le contrat constitue ou comprend un contrat de location. Un contrat constitue ou comprend un contrat de location s'il confère à la Société le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pendant la durée du contrat de location moyennant une contrepartie. La Société s'est prévaluée de la mesure de simplification de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives déterminées sur la base de leur prix distinct relatif sur le coût de location. Le prix distinct relatif est déterminé en fonction du coût réel facturé par le fournisseur.

La Société comptabilise à l'état de la situation financière un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative lorsque le bien loué est mis à sa disposition.

Les paiements au titre de la location pour des biens qui sont exemptés du fait de l'exemption à court terme, les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les « Frais de vente et mise en marché et distribution » et les « Frais d'administration ».

L'évaluation des obligations locatives comprend les paiements fixes et fixes en substance, ainsi que les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. S'il y a lieu, les obligations locatives comprennent aussi le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location si la durée du contrat de location reflète également l'exercice de l'option de résiliation du contrat de location ainsi que les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle. Après la comptabilisation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque la direction revoit sa décision d'exercer ou non un renouvellement ou une résiliation de contrat de location ou lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux. Lorsque l'obligation locative est réévaluée, le montant de la réévaluation est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation se trouve déjà ramené à zéro.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ajustés en fonction du même montant de réévaluation. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant initial des obligations locatives majoré des coûts directs initiaux, des paiements au titre de la location effectués à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif reçu, et des coûts de mise hors service. Après la comptabilisation initiale, la Société applique le modèle du coût. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul de l'amortissement, du cumul des pertes de valeur et de toute réévaluation d'obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité des actifs et la durée des contrats de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Se reporter à la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers.

Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée correspondent aux taux d'intérêt implicites des contrats de location s'il est possible de déterminer facilement ces taux. Sinon, ils correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la Société. La durée des contrats de location utilisée correspond à la période contractuelle durant laquelle les contrats de location sont non résiliables, à laquelle s'ajoutent les périodes couvertes par une option de renouvellement des contrats de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les périodes couvertes par toute option de résiliation des contrats de location que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Taxes et droits gouvernementaux à payer

Les taxes et droits gouvernementaux à payer sont comptabilisés au montant exigé par les lois.

Régimes d'avantages du personnel

Crédits de congés de maladie cumulés

La Société administre un régime non capitalisé de congés de maladie cumulés qui garantit à la plupart de son personnel le paiement des crédits de congés de maladie. Le coût des prestations futures au titre de paiement des crédits de congés de maladie gagnés par le personnel de la Société qui participe au régime est établi par calculs actuariels, selon la méthode de répartition des prestations définies au prorata des années de service, et il est imputé aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par ce personnel. Les calculs actuariels tiennent compte des hypothèses les plus probables établies par la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et le taux d'utilisation des crédits de congés de maladie.

Le régime des crédits de congés de maladie cumulés est considéré comme un avantage à long terme plutôt que comme un avantage postérieur à l'emploi. Les écarts actuariels sont comptabilisés en charges immédiatement dans l'exercice courant.

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie cumulés avec le soutien d'actuaire indépendants en faisant une mise à jour du taux d'actualisation utilisé lors de la dernière évaluation actuarielle complète. Une nouvelle évaluation actuarielle complète est effectuée tous les trois ans. Si des événements ayant un effet significatif sur l'obligation au titre des crédits de congés de maladie surviennent, la direction procédera à une évaluation actuarielle complète. L'évaluation de l'obligation au titre d'avantages à long terme est fondée sur les taux standards d'inflation et les taux de mortalité. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux taux d'utilisation des congés de maladie et aux futures augmentations de salaire. Les taux d'actualisation sont déterminés à la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif connexe.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Régimes de retraite

Le personnel de la Société participe à des régimes de retraite généraux et obligatoires, soit au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes, administrés par Retraite Québec, sont considérés par la Société comme des régimes à cotisations définies. En effet, les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. La part de l'employeur à ces régimes est comptabilisée en charge dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus.

La Société administre également un régime de retraite supplémentaire pour la haute direction. Ce régime prend en compte le nombre d'années de service et la moyenne des cinq années de salaires annuels les plus élevés durant la carrière du gestionnaire. Ce régime est à prestations définies et comporte également des garanties de versement de rentes à la retraite et de prestations au décès qui sont indexées annuellement. Le régime est capitalisé depuis l'exercice clos le 31 mars 2012.

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies (OPD) du régime de retraite supplémentaire avec le soutien d'actuaire indépendants et indépendantes. Une évaluation actuarielle complète est effectuée chaque année. L'évaluation de l'OPD au titre d'avantages postérieurs à l'emploi est fondée sur des méthodes et hypothèses actuarielles similaires à celles décrites pour le régime des congés de maladie cumulés en utilisant les taux spécifiques au régime supplémentaire de retraite de la haute direction.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime excluant le revenu d'intérêts, sont comptabilisées immédiatement dans les Autres éléments du résultat global (AÉRG) et au cumul des AÉRG sans reclassement au résultat net. Le coût des services courants et passés ainsi que les intérêts nets sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies du régime de retraite sont passés en charges dans les postes « Frais d'administration » et « Charges nettes (produits nets) de financement ».

L'actif (le passif) net lié au régime de retraite supplémentaire pour la haute direction, comptabilisé dans l'état de la situation financière, correspond au déficit ou à l'excédent du régime à prestations définies, soit la différence entre la valeur actualisée de l'OPD à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime ajustée pour tenir compte de l'effet, le cas échéant, du plafond de l'actif.

Autres avantages du personnel

Les avantages du personnel à court terme, notamment les droits aux vacances, sont des passifs courants comptabilisés au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer » et évalués aux montants non actualisés que la Société s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant sont incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux charges estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la fin de l'exercice, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées pour refléter les meilleures estimations à cette date.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

4

Normes, modifications et interprétations nouvelles ou révisées

Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié l'IFRS 18 *États financiers : présentation et informations à fournir* qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. L'IFRS 18 énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers à usage général qui visent à ce que les informations y figurant soient pertinentes et donnent une image fidèle des actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges de l'entité.

Les dispositions de l'IFRS 18 portent notamment sur :

- la présentation dans l'état du résultat global des nouveaux sous-totaux définis;
- les informations à fournir dans les notes complémentaires aux états financiers en ce qui concerne les mesures de la performance définies par la direction; et
- des principes améliorés en ce qui concerne le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers et les notes complémentaires.

L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers, de nouvelles normes, de nouvelles modifications et de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur mais ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur ses états financiers.

5

Utilisation d'estimations comptables et de jugements critiques

La préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement et l'incidence de toute modification est immédiatement comptabilisée. Ces estimations et leurs hypothèses reposent sur l'expérience, la conjoncture économique et les tendances générales, ainsi que les conjectures à l'égard de l'issue probable de ces questions. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Des explications quant aux principaux jugements critiques, hypothèses et estimations comptables importants sont présentées ci-dessous :

Logiciels développés à l'interne et dépenses de recherche

La direction doit poser un jugement important pour distinguer l'étape de la recherche de celle du développement. Les coûts directement attribuables à la phase de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque tous les critères sont respectés, tandis que les dépenses de recherche sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

La Société veille également à ce que les exigences permettant la comptabilisation des coûts directement attribuables à la phase de développement en tant qu'actifs continuent d'être respectées. Ce suivi est nécessaire puisque le développement d'un logiciel est incertain et peut être compromis par des problèmes techniques survenant après la comptabilisation.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

5. Utilisation d'estimations comptables et de jugements critiques (suite)

Provisions

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers en tant que provision ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques, le montant potentiel à payer, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations.

Stocks

Le principal élément pour lequel la direction établit des estimations et formule des hypothèses concerne l'évaluation de la provision pour défauts ou désuétude.

Actif net et passif au titre des avantages du personnel

Le passif au titre des crédits de congés de maladie cumulés et l'actif net au titre des prestations définies du régime de retraite sont sujets à des incertitudes, particulièrement quant à l'estimation des taux d'actualisation, des taux d'utilisation des crédits de congés de maladie et des taux d'inflation et de mortalité, qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des OPD de la Société.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à la fin de chaque exercice. Les incertitudes concernant ces estimations sont liées à l'obsolescence technique, qui pourrait modifier les durées d'utilité.

Dépréciation des actifs non financiers

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif non financier a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement critique et souvent un certain nombre d'estimations comptables et d'interprétations. S'il existe un indice qu'un actif non financier ou une UGT a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'UGT doit être estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements futurs.

Contrats de location

La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des succursales, les pratiques commerciales antérieures et la durée du bail avant que l'option soit exerçable. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière et l'état du résultat global de la Société. Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la direction doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement.

Participation dans des entités

La Société formule un jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle, qu'elle contrôle conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable. Une entité est contrôlée si la Société a le pouvoir sur cette entité, si elle est exposée aux rendements variables et si elle a la capacité d'influencer ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. La Société détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, soit celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. Puisque le pouvoir provient des droits, le pouvoir peut découler d'engagements contractuels. Les résultats des entités sur lesquelles la Société a le contrôle sont inclus dans les états financiers à partir de la date à laquelle le contrôle est acquis jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Certains engagements contractuels comprennent des droits définis dans le but de protéger la participation de la Société sans toutefois que celle-ci ait le pouvoir sur l'entité. Le classement des partenariats en fonction des critères de l'IFRS 11 *Partenariats* ou de placements dans des entreprises associées peut impliquer du jugement de la direction, principalement lorsque plusieurs ententes parallèles à l'entente de partenariat existent.

Le jugement de la relation est établi au moment de l'investissement initial et fait l'objet d'une réévaluation lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments ont changé.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

6

Ventes, coût des produits vendus et bénéfice brut

	2025 (52 semaines)			2024 (53 semaines)		
	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total	Succursales et centres spécialisés	Grossistes- épiciers	Total
Ventes	3 682 072 \$	359 951 \$	4 042 023 \$	3 772 474 \$	328 030 \$	4 100 504 \$
Coût des produits vendus	1 831 663	190 870	2 022 533	1 895 913	172 898	2 068 811
Bénéfice brut	1 850 409 \$	169 081 \$	2 019 490 \$	1 876 561 \$	155 132 \$	2 031 693 \$

Les ventes de la Société ne comprennent pas les ventes de bières effectuées aux titulaires d'un permis de brasseur. Ces transactions d'achats et de ventes ne génèrent aucun bénéfice brut pour la Société. Les ventes et le coût des produits vendus résultant des transactions se sont élevés à 76,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 29 mars 2025 (75,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 mars 2024).

7

Rémunération du personnel

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Frais de vente et mise en marché et distribution		
Salaires et autres avantages du personnel	303 198 \$	301 315 \$
Avantages sociaux et cotisations aux régimes de retraite	71 440	71 380
	374 638	372 695
Frais d'administration		
Salaires et autres avantages du personnel	58 226	56 314
Avantages sociaux et cotisations aux régimes de retraite	9 666	8 984
	67 892	65 298
	442 530 \$	437 993 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

8

Charges nettes (produits nets) de financement

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Intérêts sur la trésorerie	(4 936)\$	(6 255)\$
Intérêts sur les placements	(1 083)	(1 318)
	(6 019)	(7 573)
Intérêts sur les emprunts contractés auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organisme du gouvernement exerçant des opérations fiduciaires	119	9
Intérêts sur les emprunts à court terme	141	63
Intérêts capitalisés	(223)	-
	37	72
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 977	5 851
Intérêts nets relatifs aux passifs et à l'actif découlant des régimes d'avantages du personnel	1 284	1 275
	7 298	7 198
	1 279 \$	(375)\$

9

Participation dans une entreprise associée

Le 12 juin 2018, à la suite de l'adoption de la *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, la Société a souscrit et détient l'unique action de catégorie « A » émise par la SQDC d'une valeur nominale de 1 000 \$. L'action non participante de catégorie « A » comporte uniquement le droit de voter à toute assemblée des actionnaires.

Le ministre des Finances a souscrit et détient pour sa part une action sans droit de vote de catégorie « B » d'une valeur nominale de 1 000 \$. Cette action de catégorie « B » comporte uniquement le droit de recevoir la totalité du dividende déclaré et de partager le reliquat des biens en cas de liquidation de la SQDC.

La Société a déterminé qu'elle ne détenait pas le contrôle sur la SQDC. Par conséquent, les comptes de la SQDC ne sont pas consolidés dans ceux de la Société. Bien qu'ayant une influence notable sur les activités pertinentes de celle-ci par sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration, elle n'a pas droit aux rendements générés par les activités de vente de cannabis au Québec ni au reliquat des actifs nets en cas de dissolution de l'entité. Par conséquent, le solde de la participation correspond au coût de 1 000 \$ au 29 mars 2025.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

10

Comptes clients et autres débiteurs

	2025	2024
Établissements licenciés, institutions et autres comptes commerciaux	30 522 \$	27 663 \$
Grossistes-épiciers	15 842	16 748
Sommes dues par la SQDC	793	1 042
Provision pour perte de crédit	(1 908)	(1 971)
	45 249 \$	43 482 \$

Sommes dues par la SQDC

La Société agit à titre de prestataire auprès de la SQDC pour la livraison de certains services. La valeur de ces services incluse au poste « Comptes clients et autres débiteurs » au 29 mars 2025 totalise 0,8 million de dollars (1 million de dollars au 30 mars 2024). Des explications supplémentaires sur la nature des services rendus à la SQDC sont présentées à la note 24 : Opérations entre parties liées.

11

Stocks

	2025	2024
Boissons alcooliques ⁽¹⁾	563 873 \$	554 966 \$
Fournitures diverses	3 447	3 564
	567 320 \$	558 530 \$

(1) Le montant des stocks de boissons alcooliques comptabilisé à l'état du résultat global correspond au coût des produits vendus.

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passifs.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

12

Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtisses	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Total ⁽¹⁾
Coût						
Solde au 25 mars 2023	23 582 \$	167 598 \$	51 501 \$	165 695 \$	31 668 \$	440 044 \$
Acquisitions	-	11 454	6 730	47 765	3 544	69 493
Dispositions/radiations	-	(23)	(405)	(3 165)	(1 181)	(4 774)
Transferts	-	(152)	(1 759)	2 055	-	144
Solde au 30 mars 2024	23 582	178 877	56 067	212 350	34 031	504 907
Acquisitions	-	47 754	3 612	22 619	6 266	80 251
Dispositions/radiations	-	(559)	(8 672)	(19 576)	(3 469)	(32 276)
Transferts	-	(6)	1	5	-	-
Solde au 29 mars 2025	23 582 \$	226 066 \$	51 008 \$	215 398 \$	36 828 \$	552 882 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 25 mars 2023	- \$	87 918 \$	37 547 \$	123 706 \$	17 574 \$	266 745 \$
Amortissement	-	5 868	2 590	8 643	1 940	19 041
Dispositions/radiations	-	(11)	(405)	(2 963)	(1 181)	(4 560)
Transferts	-	(102)	(51)	153	-	-
Solde au 30 mars 2024	-	93 673	39 681	129 539	18 333	281 226
Amortissement	-	6 060	2 865	8 951	2 272	20 148
Dispositions/radiations	-	(559)	(8 665)	(19 569)	(3 229)	(32 022)
Solde au 29 mars 2025	- \$	99 174 \$	33 881 \$	118 921 \$	17 376 \$	269 352 \$
Valeur comptable nette						
Solde au 30 mars 2024	23 582 \$	85 204 \$	16 386 \$	82 811 \$	15 698 \$	223 681 \$
Solde au 29 mars 2025	23 582 \$	126 892 \$	17 127 \$	96 477 \$	19 452 \$	283 530 \$

(1) Des immobilisations corporelles, d'une valeur de 118,4 millions de dollars, étaient en voie de réalisation au 29 mars 2025 (63,7 millions de dollars au 30 mars 2024) et ne sont pas amorties. Ces projets sont constitués principalement de travaux de construction et de réaménagement des infrastructures physiques, de fabrication et d'installation d'équipement et d'acquisition de matériel roulant qui ne sont pas encore mis en service. Pour l'exercice clos le 29 mars 2025, des coûts d'emprunt de 0,2 million de dollars liés à des actifs qualifiés ont été capitalisés en utilisant un taux de capitalisation de 4,67 % (aucun pour l'exercice clos le 30 mars 2024).

L'amortissement des immobilisations corporelles a été réparti comme suit dans l'état du résultat global :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Frais de vente et mise en marché et distribution (note 25)	16 548 \$	15 825 \$
Frais d'administration (note 25)	3 600	3 216
	20 148 \$	19 041 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

13

Immobilisations incorporelles

	Logiciels et licences acquis	Logiciels développés à l'interne	Total ⁽¹⁾
Coût			
Solde au 25 mars 2023	12 305 \$	93 858 \$	106 163 \$
Acquisitions	1	13 346	13 347
Dispositions/radiations	(78)	(482)	(560)
Transferts	(85)	(59)	(144)
Solde au 30 mars 2024	12 143	106 663	118 806
Acquisitions	-	8 551	8 551
Dispositions/radiations	(601)	(7 674)	(8 275)
Transferts	-	-	-
Solde au 29 mars 2025	11 542 \$	107 540 \$	119 082 \$
Amortissement cumulé			
Solde au 25 mars 2023	11 243 \$	55 859 \$	67 102 \$
Amortissement	265	8 400	8 665
Dispositions/radiations	(78)	-	(78)
Solde au 30 mars 2024	11 430	64 259	75 689
Amortissement	193	7 981	8 174
Dispositions/radiations	(601)	(7 674)	(8 275)
Solde au 29 mars 2025	11 022 \$	64 566 \$	75 588 \$
Valeur comptable nette			
Solde au 30 mars 2024	713 \$	42 404 \$	43 117 \$
Solde au 29 mars 2025	520 \$	42 974 \$	43 494 \$

(1) Des immobilisations incorporelles, d'une valeur de 7 millions de dollars, étaient en voie de réalisation au 29 mars 2025 (17,6 millions de dollars au 30 mars 2024) et ne sont pas amorties. Ces projets sont constitués principalement des coûts de développement de logiciels à l'interne et de logiciels et de licences acquis qui ne sont pas encore mis en service.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a été réparti comme suit dans l'état du résultat global :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Frais de vente et mise en marché et distribution (note 25)	3 920 \$	4 485 \$
Frais d'administration (note 25)	4 254	4 180
	8 174 \$	8 665 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14

Contrats de location

La Société conclut des contrats de location relatifs aux succursales. En général, ces contrats ont une durée contractuelle initiale se situant entre 10 ans et 15 ans et la quasi-totalité d'entre eux sont assortis d'options de renouvellement supplémentaires disponibles par la suite.

Le tableau qui suit présente l'évolution du coût et du cumul de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice clos le 29 mars 2025 :

	Bâtisses
Coût	
Solde au 25 mars 2023	514 936 \$
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments	26 935
Solde au 30 mars 2024	544 608
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	7 474
Prorogations de contrats de location et autres éléments	31 204
Radiations	(1 138)
Solde au 29 mars 2025	582 148 \$
Amortissement cumulé	
Solde au 25 mars 2023	209 230 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 861
Solde au 30 mars 2024	261 091
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	51 966
Radiations	(1 138)
Solde au 29 mars 2025	311 919 \$
Valeur comptable nette	
Solde au 30 mars 2024	283 517 \$
Solde au 29 mars 2025	270 229 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14. Contrats de location (suite)

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations locatives pour l'exercice clos le 29 mars 2025 :

Solde au 25 mars 2023	317 668 \$
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments	26 935
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(58 385)
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 851
Solde au 30 mars 2024	294 806
Entrées de contrats de location, déduction faite des résiliations de contrats	7 474
Prorogations de contrats de location et autres éléments	31 207
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives	(57 392)
Intérêts en vertu des obligations locatives	5 977
Solde au 29 mars 2025	282 072 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	47 339 \$
Obligations locatives	234 733
Total obligations locatives	282 072 \$

Le tableau qui suit présente les paiements de loyer minimaux futurs, au 29 mars 2025 et au 30 mars 2024 :

	2025	2024
Moins de 1 an	54 827 \$	54 356 \$
Entre 1 an et 5 ans	159 335	183 014
5 ans et plus	93 134	77 901
Total	307 296 \$	315 271 \$

Paiements de loyer qui ne sont pas comptabilisés comme des obligations locatives :

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charge de manière linéaire aux postes « Frais de vente et mise en marché et distribution » et « Frais d'administration ». En outre, la Société effectue des paiements variables au titre de la location à l'égard de l'impôt foncier visant les immeubles loués et qui ne peuvent être comptabilisés comme des obligations locatives. Ces paiements sont également comptabilisés en charges au poste « Frais de vente et mise en marché et distribution » à mesure qu'ils sont encourus.

La charge liée aux paiements qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative s'établit comme suit :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Paiements de loyer variables	5 781 \$	5 265 \$
Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	89	90
Contrats de location à court terme	12	118
Total	5 882 \$	5 473 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

14. Contrats de location (suite)

La Société est exposée à des sorties de trésorerie futures qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives au montant de 2,2 millions de dollars relativement à des contrats de location non encore en vigueur, comparativement à 0,9 million de dollars pour l'exercice clos le 30 mars 2024.

Les sorties de trésorerie totales pour l'exercice clos le 29 mars 2025 se sont élevées à 63,3 millions de dollars comparativement à 63,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 mars 2024.

15

Emprunts

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 20 millions de dollars, renouvelable annuellement et venant à échéance le 31 décembre 2025. Les montants prélevés sur cette marge portent intérêt au taux préférentiel. Au 29 mars 2025 ainsi qu'au 30 mars 2024, celle-ci était entièrement disponible.

16

Comptes fournisseurs et autres charges à payer

	2025	2024
Comptes fournisseurs et autres charges à payer (note 25)	369 453 \$	314 333 \$
Rémunération et avantages du personnel à payer (note 25)	103 235	96 631
Produits reportés sur le programme <i>SAQ Inspire</i>	42 965	42 285
Cartes-cadeaux en circulation	32 844	33 608
	548 497 \$	486 857 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

17

Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Litiges et indemnités	Contribution à la collecte sélective	Total
Valeur comptable au 25 mars 2023	19 790 \$	15 537 \$	35 327 \$
Charges de l'exercice	12 934	32 772	45 706
Versements	(3 612)	(28 634)	(32 246)
Reprises	(888)	(1 500)	(2 388)
Valeur comptable au 30 mars 2024	28 224	18 175	46 399
Charges de l'exercice	20 370	40 703	61 073
Versements	(26 150)	(46 070)	(72 220)
Reprises	(4 290)	-	(4 290)
Valeur comptable au 29 mars 2025	18 154 \$	12 808 \$	30 962 \$

La provision pour litiges et indemnités est constituée des charges découlant de l'impact potentiel de divergences entre la Société et son personnel quant à l'interprétation de certaines conditions de travail, de réclamations diverses, ainsi que de litiges d'ordre commercial. Cette provision inclut également un montant alloué à l'application de la *Loi sur l'équité salariale* et à son maintien.

La provision pour contribution à la collecte sélective, dont la variation est comptabilisée au poste « Frais de vente et mise en marché et distribution », est composée principalement des charges nettes estimées de la collecte sélective à être assumées par la Société, en tenant compte des bouteilles vendues, jumelées à une estimation des taux applicables aux contenants de la Société.

Risques environnementaux

Les activités de la Société sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l'environnement adoptés par les autorités gouvernementales. La direction considère que les risques environnementaux sont gérés adéquatement et qu'aucun passif actuel ou éventuel n'existe à leur égard à l'exception de la provision pour les programmes de collecte sélective mentionnée ci-haut.

Passifs éventuels

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait face à des réclamations et poursuites diverses, principalement en dommages-intérêts, qui totalisent approximativement 3,3 millions de dollars. La direction de la Société conteste ces poursuites judiciaires et s'oppose donc à donner suite aux réclamations qui en découlent. Puisque, selon la direction, le dénouement des réclamations et poursuites est incertain et que l'impact prévu sur les états financiers de la Société est non significatif, aucune provision n'est comptabilisée dans les livres de la Société relativement à ces passifs éventuels, à l'exception d'un litige dont le risque est évalué à 1,5 million de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18

Passif au titre des avantages du personnel

Régimes généraux et obligatoires

Le personnel de la Société participe au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations du personnel. Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice 2025 s'élèvent à 22,2 millions de dollars (21,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 mars 2024) et sont comptabilisées aux postes « Frais de vente et mise en marché et distribution » et « Frais d'administration » à l'état du résultat global. Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Crédits de congés de maladie cumulés et régime de retraite à prestations définies

Afin de déterminer l'OPD, à la date de fin d'exercice, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	Régime des crédits de congés de maladie cumulés (Avantage à long terme)		Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2025	2024	2025	2024
Taux d'actualisation	4,50 %	4,75 %	4,75 %	5,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,60%	3,60 %
Taux d'utilisation des crédits de congés de maladie selon le groupe d'employé(e)s	de 65 % à 85 %	de 65 % à 85 %	-	-
Espérance de vie moyenne (années) :				
Homme, âgé de 65 ans à la fin de l'exercice	-	-	90,0	89,9
Femme, âgée de 65 ans à la fin de l'exercice	-	-	90,8	90,8
Homme, âgé de 45 ans à la fin de l'exercice	-	-	89,3	89,2
Femme, âgée de 45 ans à la fin de l'exercice	-	-	90,6	90,5

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'évaluateurs actuariels indépendants et évaluatrices actuarielles indépendantes. Ces hypothèses ont également mené aux montants déterminés comme l'OPD de la Société de l'exercice et elles sont considérées comme étant la meilleure estimation de la direction. Toutefois, les résultats réels pourraient être différents. Il existe des incertitudes, particulièrement quant à l'estimation des taux d'actualisation et des taux d'utilisation des crédits de congés de maladie, qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures de l'OPD de la Société.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Passif au titre des avantages du personnel (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le plus susceptible d'avoir un impact important sur l'état de la situation financière et le résultat global.

Crédits de congés de maladie cumulés

Le coût des prestations futures au titre de paiement des crédits de congés de maladie est établi en fonction du taux de rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au versement des prestations prévues au régime. Une diminution du rendement du marché d'obligations d'entreprises de haute qualité fera augmenter l'obligation.

Régime de retraite supplémentaire de la haute direction

La valeur actualisée de l'OPD est calculée au moyen du taux d'actualisation déterminé par référence au rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité. La durée estimée des obligations d'entreprises de haute qualité est similaire à la durée estimée de l'OPD. Une diminution du rendement du marché d'obligations d'entreprises de haute qualité fera augmenter l'OPD, bien que, selon les attentes, cette augmentation sera partiellement contrebalancée par une augmentation de la juste valeur des actifs du régime.

Achat de rentes

Le régime de retraite supplémentaire de la haute direction a procédé à l'achat de rentes au cours de l'exercice clos le 29 mars 2025, entraînant ainsi une liquidation. La valeur actualisée de l'OPD qui a été réglée au moyen de l'achat de rentes prescrites était de 0,1 million de dollars (1,6 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 mars 2024). Le paiement effectué requis par la convention de retraite était de 0,1 million de dollars (2,2 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 30 mars 2024). Ainsi, il n'y a eu aucune perte résultant de la liquidation (0,6 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 mars 2024).

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Passif au titre des avantages du personnel (suite)**Rapprochement de l'actif net au titre des prestations définies**

La juste valeur des actifs du régime et les OPD de la Société peuvent être rapprochées des montants présentés dans l'état de la situation financière de la façon suivante :

	Régime des crédits de congés de maladie cumulés (Avantage à long terme)		Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2025	2024	2025	2024
Rapprochement des obligations au titre des prestations définies				
Obligations au titre des prestations définies au début	32 490 \$	32 346 \$	9 117 \$	9 138 \$
Coût de l'employeur pour le service courant (temps plein)	1 103	1 071	504	424
Coût de l'employeur pour le service courant (temps partiel)	155	(15)	-	-
Prestations payées au titre d'une liquidation	-	-	(122)	(2 244)
Prestations versées	(2 159)	(2 382)	(117)	(121)
Intérêts sur l'OPD	1 484	1 470	477	432
Pertes résultant d'une liquidation	-	-	20	570
(Gains) pertes actuariels - expérience du régime	-	-	(15)	1 089
Pertes (gains) actuariels - hypothèses économiques	556	-	428	(171)
Obligations au titre des prestations définies à la fin	33 629 \$	32 490 \$	10 292 \$	9 117 \$
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime				
Actifs du régime au début			11 562 \$	12 001 \$
Capitalisation de l'obligation par l'employeur			2 030	1 792
Prestations payées au titre d'une liquidation			(122)	(2 244)
Frais administratifs			(42)	(52)
Intérêts sur les actifs du régime			677	627
Rendement sur les actifs du régime (excluant les montants compris dans les intérêts nets)			(278)	(562)
Actifs du régime à la fin			13 827 \$	11 562 \$
Les actifs du régime supplémentaire de la haute direction se détaillent comme suit :				
Titres à revenu fixe			6 830 \$	4 305 \$
Impôt remboursable			6 997	7 257
			13 827 \$	11 562 \$
Rapprochement de l'actif net au titre des prestations définies				
Obligations au titre des prestations définies			(10 292)\$	(9 117)\$
Juste valeur des actifs du régime			13 827	11 562
Actif net au titre des prestations définies avant plafonnement			3 535	2 445
Effet du plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies			(3 535)	(2 445)
Actif net au titre des prestations définies à la fin			- \$	- \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Passif au titre des avantages du personnel (suite)

Charges comptabilisées en résultat net et aux AÉRG

Les charges comptabilisées en résultat net à l'égard du régime se détaillent comme suit :

	Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Charges comptabilisées en résultat net		
Coût de l'employeur pour le service courant	504 \$	424 \$
Frais administratifs	42	52
Perte résultant d'une liquidation	20	570
Produits d'intérêts nets	(200)	(195)
Charges comptabilisées en résultat net	366 \$	851 \$

Les charges comptabilisées aux AÉRG au titre de l'OPD du régime se détaillent comme suit :

	Régime de retraite supplémentaire de la haute direction (Avantage postérieur à l'emploi)	
	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Charges comptabilisées aux AÉRG		
Variation de l'effet de plafonnement	1 090 \$	2 445 \$
Pertes actuarielles nettes sur l'OPD du régime de retraite	413	918
Rendement des actifs (excluant les montants compris dans les intérêts nets)	278	562
Charges comptabilisées aux AÉRG	1 781 \$	3 925 \$

La meilleure estimation des cotisations que la Société juge devoir verser au régime de retraite supplémentaire de la haute direction pendant le prochain exercice de présentation de l'information financière est de 1,5 million de dollars.

La durée de l'OPD du régime au 29 mars 2025 est de 17,1 années (17,6 années au 30 mars 2024).

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

18. Passif au titre des avantages du personnel (suite)

Analyse de sensibilité

L'hypothèse actuarielle importante pour la détermination de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie cumulés et de l'OPD du régime de retraite est le taux d'actualisation. Le calcul de l'obligation de chacun des régimes respectifs est sensible à cette hypothèse. Le tableau suivant résume l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % du taux d'actualisation sur l'obligation.

	2025		2024	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modification de l'hypothèse actuarielle importante – Taux d'actualisation				
(Diminution) augmentation de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie	(2 165)\$	2 514 \$	(2 144)\$	2 486 \$
(Diminution) augmentation de l'OPD du régime de retraite	(1 569)\$	1 999 \$	(1 402)\$	1 789 \$

La valeur actuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie et l'OPD du régime de retraite sont calculées, dans les analyses de sensibilité, selon la même méthode que pour le calcul de ces obligations dans l'état de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont fondées sur la modification d'une seule hypothèse. L'analyse peut ne pas être représentative de la modification actuelle de l'obligation au titre des crédits de congés de maladie et de l'OPD du régime de retraite, puisqu'il est peu probable que la modification liée aux hypothèses survienne de façon isolée, car certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

19

Capitaux propres

Capital-actions

La Société mère est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances du Québec. Le capital-actions autorisé de la Société mère se compose de 300 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune qui sont émises et payées.

Résultats nets non distribués

En vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*, le dividende déclaré par la Société est fixé par le ministre des Finances du Québec. Le ministre déclare annuellement le dividende d'un montant égal au résultat net établi conformément aux Normes IFRS de comptabilité, jusqu'à concurrence du montant maximal qui n'entame pas le capital de la Société. Il détermine également les modalités de paiement du dividende.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

20

Gestion du capital

Le capital de la Société comprend les capitaux propres et le dividende à payer. La Société gère son capital de façon à répondre aux exigences de son actionnaire et à assurer en tout temps la protection de ses fonds. Elle maintient un cadre de gestion rigoureux afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

La Société assume l'entière responsabilité du financement de ses activités. En cours d'exercice, elle verse le dividende à son actionnaire sous forme d'avances périodiques. En raison de ce mode de distribution du résultat net, la Société doit recourir à des sources de financement externes. Pour ce faire, la Société est autorisée par le gouvernement du Québec et son conseil d'administration à effectuer des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total non remboursé de 600 millions de dollars (300 millions de dollars au 30 mars 2024). Cette limite a été respectée au cours de chaque exercice.

La Société n'est assujettie à aucune autre exigence concernant le recours à des sources de financement externes.

La structure de capital, telle que définie par la Société, s'établit comme suit :

	2025	2024
Dividende à payer	332 784 \$	313 098 \$
Capitaux propres	32 344	34 125
	365 128 \$	347 223 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

21

Informations sur le tableau des flux de trésorerie

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille ainsi :		
Comptes clients et autres débiteurs	(1 767)\$	3 278 \$
Stocks	(8 790)	20 675
Dépôts et charges payées d'avance	(11 082)	(4 846)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	39 559	(7 378)
Taxes et droits gouvernementaux à payer	38 003	(46 200)
Provisions	(11 147)	13 460
	44 776 \$	(21 011)\$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles financées par les comptes fournisseurs et autres charges à payer	40 576 \$	18 495 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

21. Informations sur le tableau des flux de trésorerie (suite)**Rapprochement du passif issu des activités de financement**

	Passifs		Capitaux propres	Total
	Dividende à payer	Obligations locatives	Résultats non distribués	
Solde au 25 mars 2023	386 071 \$	317 668 \$	15 199 \$	718 938 \$
Sans effet sur la trésorerie :				
Entrées de contrats de location, déduction faite de la résiliation de contrats		2 737		2 737
Prorogations de contrats de location et autres éléments		26 935		26 935
Résultant des flux de trésorerie :				
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives		(52 534)		(52 534)
Dividende payé	(72 973)		(1 428 097)	(1 501 070)
Autres variations liées aux capitaux propres			1 428 097	1 428 097
Solde au 30 mars 2024	313 098	294 806	15 199	623 103
Sans effet sur la trésorerie :				
Entrées de contrats de location, déduction faite de la résiliation de contrats		7 474		7 474
Prorogations de contrats de location et autres éléments		31 207		31 207
Résultant des flux de trésorerie :				
Loyers versés en trésorerie en vertu des obligations locatives		(51 415)		(51 415)
Dividende payé	19 686		(1 400 784)	(1 381 098)
Autres variations liées aux capitaux propres			1 400 784	1 400 784
Solde au 29 mars 2025	332 784 \$	282 072 \$	15 199 \$	630 055 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

22

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La valeur comptable des instruments financiers venant à échéance à court terme correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les comptes clients et autres débiteurs, les dépôts, les comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ *Inspire* et de la rémunération et des avantages du personnel à payer) ainsi que le dividende à payer.

La juste valeur des contrats de change à terme est de 0,4 million de dollars au 29 mars 2025. Celle-ci est comptabilisée au poste « Comptes fournisseurs et autres charges à payer ». Cette valeur était de 0,2 million de dollars au 30 mars 2024.

23

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui découlent de ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court terme et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux risques financiers.

La Société ne conclut pas de contrats ou d'ententes visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie ainsi que les emprunts à court terme à taux variables, contractés sur une base quotidienne, exposent la Société au risque de flux de trésorerie associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux variable. Pour l'exercice clos le 29 mars 2025, le solde moyen de ces instruments financiers correspond à 106,2 millions de dollars (30 mars 2024 : 120,4 millions de dollars). Les instruments financiers ont porté intérêt à des taux variant de 3,05 % à 7,20 % en 2025 (4,50 % à 7,20 % en 2024). Les emprunts à court terme à taux variables ont comporté des échéances variant de 1 à 4 jours en 2025 (échéances variant de 1 à 4 jours en 2024).

Une variation de 1 % dans les taux d'intérêt pour les instruments à taux variables n'aurait pas eu un impact important sur les résultats et les capitaux propres de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change de la Société provient principalement d'achats faits en euros et en dollars américains. Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation ni de négociation.

Au 29 mars 2025, les comptes fournisseurs libellés en devises étrangères représentent 20,9 millions de dollars (12,4 millions d'euros et 1 million de dollars américains). Au 30 mars 2024, ils étaient de 24,6 millions de dollars (15,3 millions d'euros et 1,6 million de dollars américains).

Au cours de l'exercice, les achats en devises étrangères présentés en dollars canadiens s'établissent comme suit :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Euro	423 683 \$	419 897 \$
Dollar américain	34 377	54 056
	458 060 \$	473 953 \$

La Société négocie des contrats de change à terme visant à couvrir partiellement le risque de change auquel elle est exposée, en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance.

Bien que l'exposition au cours de change varie durant l'exercice en fonction du volume des opérations réalisées à l'étranger, la Société évalue qu'une variation de 1 % dans le taux de change n'aurait pas eu un impact important sur les résultats et les capitaux propres.

Au 29 mars 2025, la Société a conclu des contrats de change à terme libellés en euros et en dollars américains, ceux-ci ayant une date de début et de fin s'échelonnant sur une période de sept mois à compter du 31 mars 2025 et venant à échéance périodiquement jusqu'en octobre 2025. Au 30 mars 2024, la Société avait conclu des contrats de change à terme libellés en euros et en dollars américains pour lesquels la date de début et de fin s'échelonnait sur une période d'environ un mois se terminant en avril 2024.

Les informations concernant les contrats de change à terme se détaillent comme suit :

	2025		2024	
	Cours à moyen terme pondéré	Montant contractuel	Cours à moyen terme pondéré	Montant contractuel
Euro	1,5536	115 904 \$	1,4818	13 780 \$
Dollar américain	1,4228	7 967 \$	1,3489	1 484 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à respecter ses obligations. La valeur comptabilisée dans l'état de la situation financière de la Société au titre des actifs financiers exposés au risque de crédit constitue le montant maximal qui est exposé au risque de crédit. Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des comptes clients et autres débiteurs.

Pour réduire son risque de crédit associé aux comptes clients et autres débiteurs, la Société évalue régulièrement la situation financière de sa clientèle et examine l'historique de crédit pour toute nouvelle clientèle. La Société ne détient aucun actif en garantie des comptes clients et autres débiteurs. En raison de la diversité de ses clientèles et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Certains comptes clients et autres débiteurs non dépréciés sont en souffrance à la date de clôture. Le tableau suivant présente le classement chronologique des comptes clients et autres débiteurs en souffrance et la provision pour perte de crédit afférente. La provision est établie en fonction du classement chronologique et du statut des dossiers de la clientèle.

	2025	2024
En souffrance :		
30 jours et moins	8 836 \$	2 487 \$
Plus de 30 jours	943	734
	9 779	3 221
Non en souffrance :		
Sommes dues par la SQDC	793	1 042
Autres	36 585	41 190
	47 157	45 453
Provision pour perte de crédit résultant de comptes en souffrance	(1 908)	(1 971)
	45 249 \$	43 482 \$

La perte de crédit sur les comptes clients et autres débiteurs est présentée dans les « Frais d'administration ».

L'évolution de la provision pour perte de crédit se détaille comme suit :

	2025	2024
Solde au début	1 971 \$	3 670 \$
Récupérations de provision pour pertes de créances	(58)	(1 621)
Créances radiées	(5)	(78)
Solde à la fin	1 908 \$	1 971 \$

Pour réduire son exposition au risque de crédit associé à la trésorerie, la Société effectue le placement de ses liquidités auprès d'institutions financières reconnues dont les notations par les agences de crédit sont de « catégorie investissement ».

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

23. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée à ce risque principalement par ses comptes fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des cartes-cadeaux en circulation, des produits reportés sur le programme SAQ *Inspire* ainsi que de la rémunération et avantages du personnel à payer) et le dividende à payer.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts de montants autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

L'exposition de la Société à ce risque est réduite par un volume important de fonds générés par ses activités d'exploitation, par son niveau de trésorerie, par son niveau de comptes clients récupérables, par des sources de financement préautorisées et par la gestion des emprunts à court terme à taux variables. La Société considère qu'elle est en mesure d'honorer à brève échéance les passifs financiers.

Les échéances des passifs financiers non dérivés se détaillent comme suit :

	2025		2024	
	À 6 mois au plus	À plus de 6 mois	À 6 mois au plus	À plus de 6 mois
Comptes fournisseurs et autres charges à payer (note 25)	352 368 \$	17 085 \$	297 947 \$	16 386 \$
Dividende à payer	332 784	-	313 098	-
	685 152 \$	17 085 \$	611 045 \$	16 386 \$

24

Opérations entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères et fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publics contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable de la part de ce dernier. Les autres parties liées de la Société comprennent une entreprise associée et les principaux dirigeants et principales dirigeantes de la Société.

Entités contrôlées par le gouvernement du Québec

Sans avoir effectué de collecte de renseignements, ce qui aurait représenté des coûts importants, la Société juge qu'elle n'a conclu aucune opération commerciale individuellement ou collectivement significative avec ses parties liées, à l'exception de la participation dans l'entité associée présentée plus loin. Ainsi, la Société se prévaut de l'exemption selon l'IAS 24 *Information relative aux parties liées* concernant les obligations en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux transactions et soldes, y compris les engagements, avec les parties liées à une autorité publique dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable. Ces renseignements n'apporteraient aucune valeur ajoutée aux états financiers annuels.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

24. Opérations entre parties liées (suite)

Principaux dirigeants et principales dirigeantes

Les principaux dirigeants et principales dirigeantes de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et les vice-présidents et vice-présidentes qui composent le comité de direction.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants et principales dirigeantes :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Salaires et avantages à court terme	4 768 \$	5 127 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	615	457
	5 383 \$	5 584 \$

Entreprise associée

Conformément aux termes et conditions prévus à la convention de services entre la Société et la SQDC, la SQDC retient les services de la Société pour bénéficier de son expertise dans le cadre de l'exploitation de son entreprise. Ces services, ci-après nommés « facturation selon l'entente de services », sont reliés aux expertises suivantes : technologies de l'information, Centre de relation clientèle, acquisition en biens et services, et autres de nature administrative. Cette entente, renouvelable annuellement, est d'une durée indéterminée et peut être modifiée ou résiliée selon les conditions prévues à celle-ci.

Les détails des transactions et soldes entre la Société et la SQDC sont présentés ci-dessous :

	2025 (52 semaines)	2024 (53 semaines)
Transactions		
Facturation selon l'entente de services	5 761 \$	5 879 \$
Autres prestations de services et remboursements	1 732	1 926
Soldes des comptes		
Comptes clients et autres débiteurs		
Montant à recevoir relativement à la facturation selon l'entente de services	500	619
Autres montants à recevoir	293	423
	793 \$	1 042 \$

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 29 mars 2025

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux)

25

Chiffres comparatifs

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2025, la Société a décidé de revoir la répartition de l'amortissement afin de refléter une meilleure affectation des charges selon leurs fonctions respectives, soit « Frais de vente et mise en marché et distribution » et « Frais d'administration ». Le montant de ce reclassement est de 4,5 millions de dollars pour les immobilisations incorporelles et 0,5 million de dollars pour les immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2025, la Société a décidé de revoir la répartition entre les « Comptes fournisseurs et autres charges à payer » et la « Rémunération et avantages du personnel à payer » de l'exercice précédent afin de refléter une meilleure affectation des déductions à la source et des avantages du personnel à payer. Le montant de ce reclassement est de 9,6 millions de dollars.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Exercices clos les 29 mars 2025 et 30 mars 2024
(chiffres non audités)

2025

	Exercice	T4	T3	T2	T1
Nombre de semaines	52	12	16	12	12

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 042,0 \$	781,6 \$	1 410,3 \$	946,7 \$	903,4 \$
Bénéfice brut	2 019,5	396,8	703,8	474,2	444,7
Charges nettes ⁽¹⁾	618,7	154,5	189,7	136,4	138,1
Résultat net	1 400,8	242,3	514,1	337,8	306,6
Résultat global	1 399,0	240,5	514,1	337,8	306,6
Dividende payé	1 381,1	423,0	380,0	204,1	374,0

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur(trice)s – Succursales	2 905,7 \$	547,8 \$	1 027,6 \$	688,8 \$	641,5 \$
Consommateur(trice)s – SAQ.COM	107,3	21,0	43,3	19,9	23,1
Consommateur(trice)s	3 013,0	568,8	1 070,9	708,7	664,6
Titulaires de permis	480,2	90,8	151,5	116,3	121,6
Agences et autres clients	188,9	35,3	60,4	49,4	43,8
	3 682,1	694,9	1 282,8	874,4	830,0
Grossistes-épiciers	359,9	86,7	127,5	72,3	73,4
Total	4 042,0 \$	781,6 \$	1 410,3 \$	946,7 \$	903,4 \$

Ventes en volume par réseaux

(en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur(trice)s – Succursales	144,8 L	26,7 L	47,9 L	36,6 L	33,6 L
Consommateur(trice)s – SAQ.COM	3,2	0,7	1,1	0,7	0,7
Consommateur(trice)s	148,0	27,4	49,0	37,3	34,3
Titulaires de permis	18,4	3,5	5,7	4,6	4,6
Agences et autres clients	12,4	2,2	3,8	3,4	3,0
	178,8	33,1	58,5	45,3	41,9
Grossistes-épiciers	37,6	9,2	13,2	7,5	7,7
Total	216,4 L	42,3 L	71,7 L	52,8 L	49,6 L

Ventes en volume par catégories de produits

(en millions de litres)

Vins	161,4 L	32,6 L	55,6 L	37,3 L	35,9 L
Spiritueux	29,7	5,7	10,3	7,1	6,6
Bières, cidres et prêts-à-boire	25,3	4,0	5,8	8,4	7,1
Total	216,4 L	42,3 L	71,7 L	52,8 L	49,6 L

(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

Exercices clos les 29 mars 2025 et 30 mars 2024
(chiffres non audités)

2024
(53 semaines)

	Exercice	T4	T3	T2	T1
Nombre de semaines	53	13	16	12	12

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 100,5 \$	838,2 \$	1 414,1 \$	945,7 \$	902,5 \$
Bénéfice brut	2 031,7	423,1	703,9	470,8	433,9
Charges nettes ⁽¹⁾	603,6	155,3	181,2	134,5	132,6
Résultat net	1 428,1	267,8	522,7	336,3	301,3
Résultat global	1 424,2	263,9	522,7	336,3	301,3
Dividende payé	1 501,1	445,0	390,0	277,1	389,0

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur(trice)s – Succursales	2 986,8 \$	616,2 \$	1 031,3 \$	690,8 \$	648,5 \$
Consommateur(trice)s – SAQ.COM	104,6	19,1	44,6	18,5	22,4
Consommateur(trice)s	3 091,4	635,3	1 075,9	709,3	670,9
Titulaires de permis	495,4	95,5	154,7	120,6	124,6
Agences et autres clients	185,7	37,2	59,1	48,2	41,2
	3 772,5	768,0	1 289,7	878,1	836,7
Grossistes-épiciers					
	328,0	70,2	124,4	67,6	65,8
Total	4 100,5 \$	838,2 \$	1 414,1 \$	945,7 \$	902,5 \$

Ventes en volume par réseaux

(en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés					
Consommateur(trice)s – Succursales	152,8 L	30,8 L	49,7 L	37,7 L	34,6 L
Consommateur(trice)s – SAQ.COM	2,9	0,6	1,0	0,6	0,7
Consommateur(trice)s	155,7	31,4	50,7	38,3	35,3
Titulaires de permis	19,4	3,7	6,0	4,9	4,8
Agences et autres clients	12,4	2,3	3,7	3,4	3,0
	187,5	37,4	60,4	46,6	43,1
Grossistes-épiciers					
	35,5	7,9	13,2	7,2	7,2
Total	223,0 L	45,3 L	73,6 L	53,8 L	50,3 L

Ventes en volume par catégories de produits

(en millions de litres)

Vins	166,4 L	34,6 L	57,2 L	38,1 L	36,5 L
Spiritueux	31,3	6,5	10,7	7,3	6,8
Bières, cidres et prêts-à-boire	25,3	4,2	5,7	8,4	7,0
Total	223,0 L	45,3 L	73,6 L	53,8 L	50,3 L

(1) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

RÉTROSPECTIVE DES 10 DERNIERS EXERCICES

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2025

2024
(53 semaines)

2023

Résultats financiers

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	4 042,0 \$	4 100,5 \$	4 047,5 \$
Bénéfice brut	2 019,5	2 031,7	2 039,6
Charges nettes ⁽²⁾⁽³⁾	618,7	603,6	613,5
Résultat net ⁽²⁾	1 400,8	1 428,1	1 426,1
Résultat global	1 399,0	1 424,2	1 425,7

Situation financière

(en millions de dollars canadiens)

Actif total ⁽³⁾	1 398,9 \$	1 308,4 \$	1 437,4 \$
Immobilisations corporelles et incorporelles	327,0	266,8	212,4
Fonds de roulement net ⁽³⁾	(296,5)	(238,0)	(182,9)
Passif non courant ⁽³⁾	268,4	278,2	300,0
Capitaux propres	32,3	34,1	38,1

Flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 521,0 \$	1 484,0 \$	1 445,0 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	66,7	69,7	43,5
Dividende payé	1 381,1	1 501,1	1 418,0

(1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

(2) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement ainsi que la quote-part du résultat net d'une participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence qui a pris fin en 2018.

(3) Reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16 *Contrats de location*

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾	2020	2019	2018 (53 semaines)	2017	2016
3 854,1 \$	3 590,2 \$	3 488,7 \$	3 293,9 \$	3 251,7 \$	3 122,6 \$	3 073,6 \$
1 934,0	1 803,8	1 762,0	1 670,8	1 652,9	1 654,1	1 637,8
584,0	584,7	536,5	524,9	539,2	568,4	570,8
1 350,0	1 219,1	1 225,5	1 145,9	1 113,7	1 085,7	1 067,0
1 349,9	1 217,7	1 225,7	1 144,5	1 113,6	1 085,4	1 067,1
1 442,9 \$	1 362,4 \$	1 283,7 \$	913,8 \$	813,1 \$	827,7 \$	779,8 \$
201,4	204,3	196,0	193,8	201,9	222,4	241,5
(175,6)	(176,9)	(168,2)	(118,4)	(129,6)	(150,8)	(164,1)
293,5	288,0	289,5	35,8	33,0	32,4	36,3
38,5	38,5	39,9	39,7	41,1	41,2	41,5
1 429,9 \$	1 269,1 \$	1 353,8 \$	1 228,2 \$	1 095,5 \$	1 135,4 \$	1 157,1 \$
24,1	31,2	32,5	17,9	23,4	22,3	33,7
1 354,1	1 191,5	1 171,9	1 126,7	1 097,7	1 097,0	1 038,7

Se référer à la p. 90 pour les notes

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2025

2024
(53 semaines)

2023

Ventes par réseaux

(en millions de dollars canadiens et en millions de litres)

Succursales et centres spécialisés

Consommateur(trice)s – Succursales	2 905,7 \$ 144,8 L	2 986,8 \$ 152,8 L	2 918,3 \$ 152,1 L
Consommateur(trice)s – SAQ.COM	107,3 3,2 L	104,6 2,9 L	93,3 2,8 L
	3 013,0 148,0 L	3 091,4 155,7 L	3 011,6 154,9 L
Titulaires de permis	480,2 18,4 L	495,4 19,4 L	498,0 19,9 L
Agences et autres clients	188,9 12,4 L	185,7 12,4 L	173,9 12,0 L
	3 682,1 178,8 L	3 772,5 187,5 L	3 683,5 186,8 L
Grossistes-épiciers	359,9 37,6 L	328,0 35,5 L	364,0 41,4 L
Total	4 042,0 \$ 216,4 L	4 100,5 \$ 223,0 L	4 047,5 \$ 228,2 L

Ventes par catégories de produits

(en millions de dollars canadiens et en millions de litres)

Vins	2 745,7 \$ 161,4 L	2 790,4 \$ 166,4 L	2 767,4 \$ 172,1 L
Spiritueux	1 126,5 29,7 L	1 147,4 31,3 L	1 125,5 31,7 L
Bières, cidres et prêts-à-boire	169,8 25,3 L	162,7 25,3 L	154,6 24,4 L
Total	4 042,0 \$ 216,4 L	4 100,5 \$ 223,0 L	4 047,5 \$ 228,2 L

(1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾	2020	2019	2018 (53 semaines)	2017	2016
2 935,7 \$ 158,6 L	2 834,5 \$ 154,6 L	2 528,3 \$ 143,3 L	2 345,0 \$ 135,6 L	2 328,7 \$ 138,1 L	2 238,8 \$ 126,6 L	2 236,0 \$ 126,3 L
106,4 3,4 L	96,9 3,8 L	42,0 1,4 L	35,6 1,2 L	30,3 1,1 L	19,8 0,7 L	14,7 0,6 L
3 042,1 162,0 L	2 931,4 158,4 L	2 570,3 144,7 L	2 380,6 136,8 L	2 359,0 139,2 L	2 258,6 127,3 L	2 250,7 126,9 L
302,8 12,5 L	101,9 4,6 L	423,8 19,6 L	428,7 20,3 L	418,7 20,4 L	390,1 19,5 L	370,4 19,1 L
162,8 11,8 L	164,6 12,1 L	143,1 10,3 L	137,7 9,9 L	131,3 9,4 L	127,9 8,9 L	125,1 9,1 L
3 507,7 186,3 L	3 197,9 175,1 L	3 137,2 174,6 L	2 947,0 167,0 L	2 909,0 169,0 L	2 776,6 155,7 L	2 746,2 155,1 L
346,4 39,9 L	392,3 47,2 L	351,5 42,9 L	346,9 41,7 L	342,7 41,3 L	346,0 42,3 L	327,4 41,0 L
3 854,1 \$ 226,2 L	3 590,2 \$ 222,3 L	3 488,7 \$ 217,5 L	3 293,9 \$ 208,7 L	3 251,7 \$ 210,3 L	3 122,6 \$ 198,0 L	3 073,6 \$ 196,1 L
2 674,2 \$ 172,9 L	2 535,7 \$ 176,6 L	2 503,8 \$ 174,8 L	2 393,8 \$ 169,6 L	2 387,9 \$ 173,1 L	2 320,1 \$ 163,8 L	2 300,9 \$ 162,9 L
1 037,4 30,2 L	949,3 28,2 L	890,8 27,3 L	816,6 25,5 L	787,3 25,1 L	726,9 23,7 L	697,7 23,0 L
142,5 23,1 L	105,2 17,5 L	94,1 15,4 L	83,5 13,6 L	76,5 12,1 L	75,6 10,5 L	75,0 10,2 L
3 854,1 \$ 226,2 L	3 590,2 \$ 222,3 L	3 488,7 \$ 217,5 L	3 293,9 \$ 208,7 L	3 251,7 \$ 210,3 L	3 122,6 \$ 198,0 L	3 073,6 \$ 196,1 L

Se référer à la p. 92 pour les notes

Exercices clos le dernier samedi du mois de mars
(chiffres non audités)

2025

2024
(53 semaines)

2023

Charges nettes⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)

Rémunération du personnel ⁽³⁾	442,5 \$	438,0 \$	440,8 \$
Frais d'occupation d'immeubles ⁽³⁾⁽⁴⁾	98,3	97,1	94,6
Frais d'utilisation de l'équipement et des fournitures ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	40,6	42,9	44,7
Frais de livraison et communication	3,7	3,3	3,7
Autres charges ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	33,6	22,3	29,7
Total	618,7 \$	603,6 \$	613,5 \$

Ratios d'exploitation

(en pourcentages des ventes)

Bénéfice brut	50,0 %	49,5 %	50,4 %
Résultat net ⁽⁵⁾	34,7 %	34,8 %	35,2 %
Charges nettes ⁽²⁾⁽⁵⁾	15,3 %	14,7 %	15,2 %

Autres renseignements

(à la fin de l'exercice)

Nombre d'employé(e)s ⁽⁷⁾	5,341	5 403	5 609
Nombre de succursales	408	410	410
Nombre d'agences	429	423	428
Nombre de produits commercialisés ⁽⁸⁾	16 200	16 200	15 500

Superficie des locaux

(en milliers de pieds carrés)

Succursales	1 899,4	1 907,6	1 909,1
Centres de distribution et entrepôts	1 461,4	1 461,4	1 477,2

- (1) Les activités des exercices 2021 et 2022 ont été impactées par la pandémie de COVID-19. Ces impacts ont eu des répercussions financières sur la répartition des ventes effectuées auprès des différentes clientèles, sur la marge brute y afférente, ainsi que sur les charges nettes.
- (2) Les charges nettes représentent les frais de vente et mise en marché, de distribution et d'administration, desquels sont déduits les revenus publicitaires, promotionnels et divers. Elles incluent également les charges nettes (produits nets) de financement ainsi que la quote-part du résultat net d'une participation comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence qui a pris fin en 2018.
- (3) La rémunération du personnel inclut la masse salariale, les avantages sociaux, les coûts relatifs aux régimes de retraite ainsi que d'autres frais reliés aux avantages du personnel.
- (4) Incluant les charges d'amortissements et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation
- (5) Reflètent l'adoption, au 31 mars 2019, de la norme IFRS 16 *Contrats de location*
- (6) Les autres charges incluent les charges d'intérêts liées à l'IFRS 16 *Contrats de location* au montant de 6 millions de dollars pour l'exercice 2025.
- (7) Le nombre d'employés et employées est établi sur la base d'équivalence de personne/année en temps complet.
- (8) Nombre de produits commercialisés au cours de l'exercice (excluant les importations privées)

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽¹⁾	2020	2019	2018 (53 semaines)	2017	2016
413,0 \$	409,9 \$	383,4 \$	371,7 \$	380,9 \$	392,3 \$	388,2 \$
94,5	96,7	95,1	96,5	99,2	98,6	97,8
36,9	38,9	35,3	39,8	42,1	48,8	47,6
4,0	5,3	3,4	3,2	2,8	7,0	7,5
35,6	33,9	19,3	13,7	14,2	21,7	29,7
584,0 \$	584,7 \$	536,5 \$	524,9 \$	539,2 \$	568,4 \$	570,8 \$
50,2 %	50,2 %	50,5 %	50,7 %	50,8 %	53,0 %	53,3 %
35,0 %	34,0 %	35,1 %	34,8 %	34,2 %	34,8 %	34,7 %
15,2 %	16,3 %	15,4 %	15,9 %	16,6 %	18,2 %	18,6 %
5 584	5 517	5 169	5 044	5 159	5 277	5 456
410	409	410	409	407	405	406
426	429	426	428	432	436	438
15 900	15 800	15 700	14 350	13 300	13 200	13 500
1 916,5	1 934,1	1 947,8	1 952,0	1 947,8	1 969,7	1 980,2
1 477,2	1 477,2	1 477,2	1 477,2	1 464,4	1 464,4	1 464,4

Se référer à la p. 94 pour les notes

A large, stylized graphic in the background features the number '2025' in a light orange color. The '0' is replaced by a white outline of a wine glass. The word 'Gouvernance' is centered over the graphic in a dark purple font.

Gouvernance

Rapport du conseil d'administration

La Société des alcools du Québec (SAQ) a le ministre des Finances comme seul et unique actionnaire. Son conseil d'administration, qui doit être composé de 9 à 15 personnes nommées par le gouvernement, s'assure que les affaires de la Société soient administrées conformément aux lois et règlements en vigueur. Il voit à ce que les membres de la direction de l'entreprise prennent les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs qui découlent de sa mission. En ce sens, le conseil examine, avec la direction, les propositions, scénarios et orientations stratégiques qui influencent les actions et l'évolution de la SAQ. Au 29 mars 2025, le conseil d'administration de la Société était composé de 13 personnes nommées par le gouvernement, plus précisément 5 femmes et 8 hommes, ce qui est près de l'objectif de parité fixé par le gouvernement du Québec, lequel n'est pas atteint en fin d'exercice, notamment en raison des postes vacants. Parmi eux et elles, 12 membres se qualifiaient à titre de membres indépendants et indépendantes. Aussi, le conseil d'administration est heureux de compter parmi ses membres une personne âgée de 35 ans et moins au moment de sa nomination ainsi qu'une personne issue de l'une des communautés noires.

En cours d'exercice, le gouvernement du Québec, sur la recommandation du conseil d'administration, a procédé à la nomination de M^{me} France Desharnais sur la base d'un profil de compétences et d'expériences pertinentes et souhaitables dans la composition du conseil d'administration, lequel profil peut être consulté dans le site Internet de la Société dans l'onglet Gouvernance de la section À propos. M^{me} Desharnais apporte une solide expérience du monde des affaires, acquise notamment au sein d'un cabinet comptable, de même que de sociétés technologiques et financières.

Le conseil d'administration est soutenu par quatre comités, soit le comité de gouvernance, d'éthique et de communications, le comité d'audit, le comité des ressources humaines et le comité des pratiques commerciales. La présidence de ces comités fait rapport au conseil d'administration de ses activités après chacune de ses séances.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le conseil d'administration a tenu six séances, dont deux extraordinaires.

Lors de ces séances, la direction a présenté un suivi des affaires de la Société et les dossiers qui ont été à l'étude au cours des travaux des comités ont également été discutés. Une session à huis clos, sans la présence de la direction, a eu lieu à la fin de chacune des séances du conseil et de ses comités.

Planification et orientations stratégiques

Le Plan stratégique 2024-2026 de la Société des alcools du Québec a été élaboré en collaboration avec le conseil d'administration et le comité de direction. Il a été approuvé par décret du gouvernement le 22 mars 2023. Ainsi, au cours de l'exercice financier 2024-2025, le conseil a examiné

trimestriellement les indicateurs de performance du Tableau de bord de l'entreprise, les principaux risques et enjeux d'entreprise ainsi que l'avancement des initiatives de ce Plan stratégique.

Par ailleurs, d'importants dossiers ont fait l'objet d'analyses et de discussions au sein du conseil d'administration, dont la négociation de la convention collective avec le personnel de magasin, la stratégie d'entreprise dans un contexte de déclin mondial du marché des boissons alcooliques et le suivi du projet de transformation du Centre automatisé de Montréal. Finalement, soulignons que les travaux pour l'élaboration du prochain Plan stratégique (2027-2030) ont débuté et que tant les membres de la direction que ceux et celles du conseil d'administration y ont participé. De plus, un comité stratégique ad hoc formé des présidents et présidentes des comités du conseil d'administration contribue à son élaboration.

Rapports d'activité des comités

Rapport d'activité du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Le comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la Société des alcools du Québec supervise notamment les politiques et les pratiques de gouvernance de la Société et s'assure que celle-ci maintient les plus hautes normes à cet égard.

Il élabore et propose au conseil d'administration des profils de compétences et d'expertise pour la nomination des membres du conseil, à l'exception du président et chef de la direction. De plus, outre les questions de communications dont il assure le suivi, le comité voit également à examiner et recommander au conseil le Plan d'action de développement durable et assure la vigie de sa mise en œuvre.

Le comité de gouvernance, d'éthique et de communications était composé à la fin de l'exercice financier de sept membres indépendants et indépendantes, dont son président, M. Christian Leblanc. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le comité s'est réuni à cinq occasions.

Lors de ses séances, le comité s'est notamment intéressé à la question de la vente responsable des produits, au risque réputationnel de l'entreprise et à la stratégie globale des communications.

Outre les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité a également :

- assuré le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité;
- recommandé la composition des comités du conseil d'administration;
- révisé et assuré la cohérence des mandats des comités du conseil d'administration;

- discuté du financement de l'organisme Éduc'alcool et de ses actions;
- pris acte du bilan des dons et commandites 2023-2024;
- assuré le suivi des règles à mettre en place à la suite des modifications à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*; et
- procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Conformément à son mandat, le comité de gouvernance, d'éthique et de communications a établi et proposé aux membres du conseil d'administration des critères en vue de procéder à l'évaluation de sa performance, de celles de sa présidente, des comités et de leurs présidents et présidentes, y compris l'autoévaluation des administrateurs et administratrices et de leurs pairs. Le comité a aussi procédé à l'analyse des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités, analyse qui a été transmise au conseil d'administration, qui en a pris acte.

Rapport d'activité du comité d'audit

Le comité d'audit voit principalement à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société sont adéquats et efficaces. Il est composé de six membres indépendants et indépendantes, dont son président, M. René Leprohon. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le comité d'audit s'est réuni à quatre occasions.

Le comité a rempli toutes les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et a notamment recommandé au conseil d'administration :

- l'approbation des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 30 mars 2024 après les avoir examinés avec les coauditeurs et coauditrices, le vérificateur général du Québec et les représentants et représentantes de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. et s'être assuré qu'ils reflétaient fidèlement la situation financière de l'entreprise. Pour leur part, les états financiers du présent exercice, clos le 29 mars 2025, ont été approuvés par le conseil sur la recommandation du comité d'audit, après la clôture de l'exercice, comme il se doit, soit le 22 mai 2025;
- l'approbation du calendrier et du Plan de mission d'audit externe pour l'exercice financier se terminant le 29 mars 2025; et
- l'approbation de la Revue financière des Rapports annuels 2024 et 2025 ainsi que les communiqués de presse traitant des résultats financiers de la SAQ⁽¹⁾.

De plus, le comité d'audit a :

- assuré le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité. Il a notamment discuté des questions relatives aux technologies de l'information, plus particulièrement des risques d'obsolescence de certaines de ses composantes et de cybersécurité, ainsi que de l'efficacité et de la performance de la SAQ;
- examiné et approuvé les Rapports financiers intermédiaires 2024-2025 de la Société ainsi que pris acte des rapports présentés par le comité de divulgation de l'information financière;
- pris connaissance des résultats des audits effectués par le Service d'audit interne et des actions subséquentes de la direction, assuré le suivi des travaux prévus au Plan annuel d'audit interne 2024-2025 et approuvé le Plan d'audit interne pour l'exercice 2025-2026;
- rencontré à huis clos la directrice du Service d'audit interne, la vice-présidente et cheffe de la direction financière et le responsable de la sécurité des systèmes d'information (CISO) à chacune de ses réunions;
- validé que l'équipe du Service d'audit interne est en mesure d'agir de manière indépendante de la direction;
- étudié l'impact financier des services offerts par la SAQ à sa filiale, la Société québécoise du cannabis (SQDC);
- effectué des suivis à l'égard des initiatives d'optimisation des ressources de l'entreprise;
- effectué le suivi du Programme d'attestation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- pris connaissance des résultats de la démarche d'étalonnage conduite par la Société;
- pris acte de la reddition de compte requise par la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur publique ainsi que des sociétés d'État*;
- pris acte du bilan des incidents et fraudes internes; et
- réalisé l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Le comité d'audit a de plus rencontré périodiquement, à huis clos, les représentants et représentantes du vérificateur général du Québec et les auditeurs et auditrices de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., qui assistaient aux séances. Le comité s'assure également, et de façon annuelle, de l'indépendance des auditeurs et auditrices externes.

Les honoraires versés à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour le mandat d'audit annuel 2024-2025 ont été de 208 500 \$. Cette firme a aussi réalisé pour la Société un autre mandat totalisant des honoraires de 38 000 \$.

(1) Les états financiers et le Rapport annuel pour l'exercice clos le 29 mars 2025 ont été approuvés par le conseil d'administration lors de sa séance du 22 mai 2025.

Rapport d'activité du comité des pratiques commerciales

Le comité des pratiques commerciales a notamment pour mandat d'étudier les politiques et affaires courantes de la Société relativement à l'achat et la mise en marché ainsi que la distribution de ses produits. De plus, il s'assure du respect de la Politique en matière de contrats et de gestion contractuelle.

Le comité des pratiques commerciales était composé, à la fin de l'exercice financier, du président et chef de la direction de la Société et de six membres indépendants et indépendantes, dont son président, M. Denis Chamberland. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le comité des pratiques commerciales s'est réuni à quatre occasions.

Le comité s'est particulièrement intéressé à l'adaptation de l'offre de la SAQ dans le contexte de la réduction de la consommation d'alcool, phénomène remarqué à l'échelle mondiale. Il a également suivi l'évolution du projet d'agrandissement du Centre de distribution de Montréal, lequel permettra la préparation de commandes en intégrant un équipement automatisé.

Le comité a aussi effectué le suivi des risques d'entreprise sous sa responsabilité et des questions importantes liées aux activités commerciales et opérationnelles de la SAQ. Il a de plus traité des relations d'affaires avec les partenaires de la Société et de l'évolution des prix des produits qu'elle met en vente.

Le comité a, entre autres, recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver les ajustements à la majoration des prix;
- d'adopter le Plan de développement du réseau des succursales et des Agences SAQ 2025-2026; et
- d'autoriser la Société à procéder à des engagements financiers selon sa Politique en matière de contrats et de gestion contractuelle.

Finalement, le comité a procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Rapport d'activité du comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a principalement pour mandat d'examiner et de recommander au conseil d'administration des politiques et des orientations stratégiques relatives à la gestion des ressources humaines de la Société et d'en assurer le suivi.

Au 29 mars 2025, le comité des ressources humaines était composé de six membres indépendants et indépendantes, dont sa présidente, M^{me} Carolina Vellucci-Willsher. Des réunions des membres du comité des ressources humaines ont eu lieu à cinq occasions. Le comité s'est intéressé aux relations de travail avec le personnel de la Société, notamment celui de ses magasins et celui de ses équipes professionnelles dont la convention collective est arrivée à échéance le 31 mars 2025. Ses travaux ont également porté sur la santé et la sécurité du personnel, la planification de la relève de direction et l'expérience des employés et employées.

Le comité des ressources humaines a rempli toutes les fonctions énoncées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et a notamment recommandé au conseil d'administration :

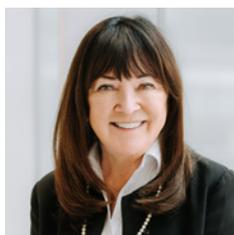
- de proposer pour adoption les objectifs du président et chef de la direction; et
- de proposer pour adoption la rémunération globale des membres de la direction, de son personnel non syndiqué et de ses cadres.

De plus, le comité des ressources humaines a :

- revu les risques d'entreprise sous sa responsabilité;
- suivi le Plan d'action 2024-2025 relativement à la gestion de la présence au travail;
- examiné l'incidence des différentes conventions collectives; et
- procédé à l'évaluation annuelle de sa performance par rapport à son mandat.

Informations sur les membres du conseil d'administration

Johanne Brunet



Présidente du conseil d'administration

- Nommée le 7 août 2007 pour un mandat de quatre ans (décret 623-2007)
- Renouvellement le 30 novembre 2011 pour un mandat de trois ans (décret 1216-2011)
- Nommée présidente du conseil d'administration le 19 août 2015 pour un mandat de cinq ans (décret 725-2015)
- Renouvellement le 19 août 2020 pour un mandat de cinq ans (décret 678-2020)
- Membre indépendante

Professeure titulaire

- Département de marketing à HEC Montréal

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Johanne Brunet est détentrice d'un doctorat en *Industrial and Business Studies* de l'Université de Warwick (Royaume-Uni) et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) en marketing et gestion internationale de HEC Montréal. M^{me} Brunet détient aussi une certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval la désignant comme administratrice de sociétés certifiée. Elle a été Lauréate 1999 Action femmes d'affaires de la Chambre de commerce de Montréal et finaliste *Business Professor of the Year Award 2013* de la compétition du célèbre hebdomadaire *The Economist*. Elle a été directrice de la production extérieure et des acquisitions à la Société Radio-Canada, pour ensuite œuvrer en tant que vice-présidente principale à TV5-Amériques. Elle est présidente du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis (SQDC), ainsi que de celui du Groupe TCJ, en plus de siéger à ceux de la Banque Laurentienne et du Théâtre du Rideau Vert.

Jacques Farcy



Administrateur

- Nommé le 26 juin 2023 pour un mandat de cinq ans (décret 1000-2023)

Président et chef de la direction

- Société des alcools du Québec

Détenteur d'une maîtrise en administration des affaires pour cadres (MBA) de HEC Montréal – Université McGill, ainsi que d'un diplôme de l'Institut commercial de Nancy (France), Jacques Farcy possède 30 années d'expérience dans le développement et la direction de stratégies omnicanaux d'entreprise.

Reconnu pour son leadership et sa capacité d'initier des solutions novatrices et pérennes, M. Farcy a œuvré au sein de nombreuses entreprises de toutes tailles, tant en Europe qu'au Canada. Avant d'être nommé président et chef de la direction de la SAQ en 2023, il a été président et chef de la direction de la Société québécoise du cannabis de 2021 à 2023. M. Farcy a précédemment évolué au sein de la SAQ à titre de vice-président de différentes divisions, notamment celles du Marketing et des Dons et commandites, de la Commercialisation et des Ventes. Auparavant, il a travaillé chez dunnhumby France et dunnhumby Canada, où il a occupé le poste de directeur général.

Jacques Farcy valorise l'écoute, la collaboration et les alliances créatives et stratégiques pour communiquer et pour mettre en œuvre des projets ambitieux. Il est très impliqué dans la communauté d'affaires, auprès de laquelle il apprend et partage volontiers son savoir ainsi que son expérience en participant à divers événements au Canada et en Europe, ainsi qu'à diverses conférences à HEC Montréal et à l'Institut commercial de Nancy.

Patrice Attanasio



Administrateur

- Nommé le 13 mars 2019 pour un mandat de quatre ans (décret 194-2019)
- Renouvellement le 29 mars 2023 pour un mandat de quatre ans (décret 639-2023)
- Membre indépendant

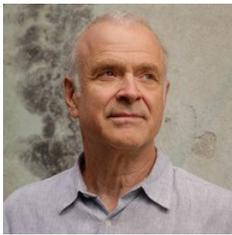
Président et consultant principal

- AGO Communications

Détenteur de diplômes en relations industrielles et en relations publiques de l'Université de Montréal, Patrice Attanasio est un gestionnaire chevronné au profil multidisciplinaire qui compte plus de 25 années d'expérience en communication et marketing. Ayant principalement œuvré au sein d'agences de communication, il dirige depuis près de 15 ans sa propre firme, spécialisée dans l'élaboration et l'implantation de plans de communication, de stratégies de notoriété et de programmes de commandites. Reconnu comme un développeur de solutions novatrices, créatives et multidisciplinaires axées sur les résultats, il compte de nombreuses réalisations en matière de planification stratégique, publicité et relations publiques, ainsi qu'en évaluation, gestion et activation de partenariats et en marketing relationnel et événementiel.

Au cours de sa carrière, M. Attanasio a été récipiendaire de plusieurs prix et récompenses en relations publiques, en commandites et en publicité. Il a également siégé à une dizaine de conseils d'administration. Il est aujourd'hui vice-président de celui de la Société québécoise des professionnels en relations publiques et membre de ceux d'Esplanade Québec, un incubateur et accélérateur d'entreprises axé sur les retombées sociales, ainsi que de CINARS, la Conférence internationale des arts de la scène, qui a pour mission de promouvoir à l'international les organisations œuvrant dans le secteur des arts vivants au Québec.

Denis Chamberland



Président du comité des pratiques commerciales

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de deux ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 1^{er} avril 2020 pour un mandat de quatre ans (décret 407-2020)
- Renouvellement le 1^{er} avril 2024 pour un mandat de quatre ans (décret 53-2024)
- Membre indépendant

Conseiller au président et directeur général

- Rodéo FX inc., VFX, Animation et Services créatifs haut de gamme

Diplômé en administration des affaires de HEC Montréal et membre *fellow* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Denis Chamberland détient également une certification de l'Institut des administrateurs de sociétés, section du Québec, le désignant comme administrateur de sociétés certifié.

Doté d'une forte fibre entrepreneuriale, M. Chamberland a conseillé de nombreux entrepreneurs dans le développement de leur entreprise et a occupé des postes de direction tant dans l'industrie des services professionnels que dans l'entreprise privée. Il agit présentement à titre de conseiller de même que de membre de conseils d'administration et de comités consultatifs de sociétés privées. Au cours de sa carrière, M. Chamberland a été administrateur de nombreux organismes de bienfaisance.

France Desharnais



Administratrice

- Nommée le 14 juillet 2024 pour un mandat de quatre ans (décret 996-2024)
- Membre indépendante

Administratrice de sociétés

Membre associée de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, France Desharnais est détentrice d'une maîtrise en administration (MBA) option finance de HEC Montréal, d'un baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité de l'Université de Sherbrooke et du titre d'administratrice de sociétés décerné par le Collège des administrateurs de sociétés du Québec.

Au cours de sa carrière, M^{me} Desharnais a œuvré principalement à titre de cadre supérieure en développement des affaires pour de grandes entreprises telles que Ernst & Young au Canada et à l'international, Siebel Systems Canada et CGI. Pendant 10 ans, elle a également agi à titre de gestionnaire au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a entre autres été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de deux à quatre milliards de dollars.

M^{me} Desharnais met actuellement ses connaissances à profit au sein du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec, où elle agit à titre d'administratrice et de membre du comité d'audit. Elle est également membre du conseil d'administration du Centre de création O Vertigo. Au cours des dernières années, elle a été membre notamment des conseils d'administration de Avison Young, de l'Association des MBA du Québec, de la Société canadienne du cancer – division Québec et de Virage.

Roxanne Hamel



Administratrice

- Nommée le 20 octobre 2021 pour un mandat de trois ans (décret 1338-2021)
- Membre indépendante

Directrice, Stratégie d'affaires, Communications

- Banque Nationale
Courtage direct

Détentrice d'une majeure en communications et d'une mineure en marketing de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en marketing de HEC Montréal et des certifications WSET niveaux 2 et 3 du Wine & Spirit Education Trust sur les vins et spiritueux obtenues à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Roxanne Hamel est une professionnelle en communication marketing. Elle a réalisé son projet supervisé de fin de maîtrise sur le marketing du vin de Bordeaux au Québec visant la clientèle des milléniaux.

Au cours de sa carrière, M^{me} Hamel a œuvré au sein d'entreprises telles que la Banque Nationale, Vibrant Marketing, Bordeaux Sciences Agro et Match MG. Son expertise et sa connaissance pointue du milieu lui ont permis de guider les entreprises et d'accompagner leurs diverses clientèles dans leur stratégie marketing numérique, ainsi que de gérer la négociation et l'activation de dons et commandites en plus de mener à terme des campagnes de marques majeures. M^{me} Hamel siège présentement au conseil d'administration de Sylvain Énard Danse.

Christian Leblanc



Président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

- Nommé le 13 mars 2019 pour un mandat de quatre ans (décret 194-2019)
- Renouvellement le 29 mars 2023 pour un mandat de quatre ans (décret 639-2023)
- Membre indépendant

Associé principal

- Fasken Martineau

Diplômé en droit de l'Université de Montréal, membre du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et du Barreau de Montréal, Christian Leblanc est associé principal au sein de l'étude Fasken Martineau. Spécialisé en droit civil et commercial, en propriété intellectuelle ainsi qu'en droit des médias et des communications, il possède une feuille de route balisée de prestigieuses marques de reconnaissance, son nom apparaissant aux répertoires *The Best Lawyers in Canada*, *The Canadian Legal Lexpert Directory*, *Legal500* et *Managing Intellectual Property IP Star Handbook*. M. Leblanc a été nommé *Litigation Star* (vedette du litige) par Benchmark et Lexpert l'a classé parmi les *Top 40 Under 40* (40 jeunes étoiles montantes) au Canada.

Au cours de sa carrière, l'expertise de M. Leblanc l'a amené à plaider des causes d'envergure tant en Cour supérieure et en Cour d'appel qu'à la Cour suprême du Canada. Il a également été président de la Canadian Media Lawyers Association.

M. Leblanc siège aux conseils d'administration de Metrocom, de la Société historique du lac Saint-Louis ainsi que de la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

René Leprohon



Président du comité d'audit

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de trois ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 7 février 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 1387-2020)
- Membre indépendant

Administrateur de sociétés

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut des auditeurs internes et de l'Association canadienne des conseillers en management, René Leprohon détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal ainsi qu'une certification en assurance de gestion des risques (CRMA).

Associé retraité de KPMG, M. Leprohon y a dirigé durant plus d'une douzaine d'années la pratique d'audit interne et de gestion de risques d'entreprise. Au cours de sa carrière, il a également occupé les postes de vice-président principal au sein de TD Meloche Monnex (aujourd'hui TD Assurances) et d'associé chez EY, où il a, en outre, eu la chance de développer son expertise dans les domaines des ressources humaines, de la gestion du changement, du contrôle interne, de la réingénierie des processus d'entreprise, des fusions et acquisitions et de la planification stratégique.

Au fil des ans, M. Leprohon a pris part à ou été membre de nombreux conseils d'administration, comités d'audit et autres comités de gouvernance de sociétés cotées en bourse, de sociétés d'État et d'organismes à but non lucratif. Il siège toujours au conseil d'administration de l'Institut des auditeurs internes (chapitre de Montréal) à titre de président du comité de finances et d'audit. Il est membre du conseil d'administration et du comité d'audit de la Société québécoise du cannabis depuis septembre 2018 et il y préside le comité des ressources humaines depuis décembre 2019.

Alain Pinsonneault



Administrateur

- Nommé le 23 janvier 2024 pour un mandat de quatre ans (décret 53-2024)
- Membre indépendant

Professeur

- Université McGill – Faculté de gestion Desautels

Détenteur d'un doctorat *honoris causa* de l'Université Aix-Marseille en France, d'un doctorat en administration de l'Université de Californie aux États-Unis, d'une maîtrise en gestion – transformation numérique des organisations de HEC Montréal ainsi que d'un baccalauréat en administration de l'Université Concordia de Montréal, Alain Pinsonneault est professeur à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill à Montréal. Il est membre de la Société royale du Canada, membre *fellow* de l'Association for Information Systems, titulaire de la Chaire Imasco et professeur distingué James McGill. En 2016, il a été nommé chevalier de l'Ordre national du Québec en reconnaissance de son exceptionnelle contribution scientifique internationale dans le domaine des technologies et de la digitalisation des entreprises.

Les recherches de M. Pinsonneault portent sur la gestion des technologies de l'information et la digitalisation des entreprises, l'alignement stratégique et l'implantation des technologies de l'information, la gestion du changement technologique, les nouveaux modèles d'affaires numériques et de plateformes et la gestion de l'intelligence artificielle en entreprise. En plus d'être un chercheur prolifique de renom international, il est engagé dans les milieux scientifiques, universitaires et professionnels, ayant dirigé des programmes d'enseignement à HEC Montréal et à l'Université McGill, géré plusieurs équipes multidisciplinaires de recherche et siégé à de nombreux comités d'évaluation d'organismes subventionnaires de même qu'à plus d'une trentaine de comités éditoriaux de revues et conférences scientifiques internationales. M. Pinsonneault est le cofondateur et codirecteur du programme EMBA McGill – HEC Montréal.

Stéphanie Raymond-Bougie



Administratrice

- Nommée le 20 octobre 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 1338-2021)
- Membre indépendante

Cheffe de la conformité et directrice de la conformité réglementaire et des valeurs mobilières

- Fonds de solidarité FTQ

Diplômée en droit de l'Université de Montréal, détentrice d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université McGill, membre du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises (ACCJE), Stéphanie Raymond-Bougie est cheffe de la conformité et directrice de la conformité réglementaire et des valeurs mobilières au Fonds de solidarité FTQ.

Spécialisée en droit des sociétés, M^{me} Raymond Bougie est reconnue pour sa pensée stratégique et ses compétences en développement organisationnel ainsi que sa passion pour la diversité et l'inclusion. Au cours de sa carrière, elle a œuvré à titre d'avocate au sein d'entreprises telles que Intelcom, Novalex, Consultation LEJ inc., Heenan Blaikie, Stikeman Elliott LLP et Desjardins Ducharme. Elle est membre du comité d'examen indépendant (CEI) de Banque Nationale Investissements (BNI) et membre du conseil d'administration du Chaînon. Elle a aussi siégé aux conseils d'administration de la Clinique juridique Novalex, de l'OSBL Les Amis du Devoir, du Groupe 3737 et de la Jeune Chambre de commerce haïtienne.

Marc Tremblay



Administrateur

- Nommé le 29 juin 2022 pour un mandat de quatre ans (décret 1327-2022)
- Membre indépendant

Administrateur de sociétés

Détenteur d'une licence en droit de l'Université d'Ottawa et membre retraité du Barreau du Québec, Marc Tremblay possède une vaste expérience du domaine juridique. Spécialisé en droit de l'emploi et du travail, il a œuvré 22 ans au sein du cabinet Ogilvy Renault (aujourd'hui Norton Rose Fulbright). Nommé associé en 1990 et administrateur du Groupe de droit de l'emploi et du travail du bureau de Montréal de ce cabinet en 2006, M. Tremblay a eu le privilège de représenter certaines des plus grandes entreprises québécoises œuvrant dans des secteurs d'activité aussi variés que les médias, les pâtes et papiers, l'alimentation, les services financiers, la vente au détail, la métallurgie et l'industrie manufacturière.

M. Tremblay s'est joint au groupe Québecor en 2007, d'abord pour occuper les fonctions de vice-président des affaires juridiques, puis celles de vice-président principal, chef des affaires juridiques et secrétaire d'entreprise, avant d'être promu, en janvier 2019, chef de l'exploitation et des affaires juridiques. Il y a ainsi dirigé, au fil de sa carrière, les services des ressources humaines, des communications, des affaires institutionnelles et gouvernementales, de l'immobilier, de la sécurité informatique et des ventes locales et nationales.

Après avoir été président de la Fondation du CHUM de 2017 à juin 2024, M. Tremblay continue d'y siéger comme administrateur. Il siège de plus au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec et agit à titre d'ambassadeur d'Éducaloi, un organisme ayant pour mission d'informer les Québécois et Québécoises en matière de justice, duquel il a reçu, en 2016, le prix Distinction Engagement en reconnaissance de son engagement exceptionnel.

Carolina Vellucci-Willsher



Présidente du comité des ressources humaines

- Nommée le 24 mars 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 398-2021)
- Membre indépendante

Vice-présidente associée, Ressources humaines

- Université Concordia

Diplômée de l'Université McGill en relations industrielles, Carolina Vellucci-Willsher est une leader certifiée en ressources humaines (CHRL) et une coach personnelle et professionnelle certifiée (PPCC). Depuis 2009, elle dirige le Service des ressources humaines de l'Université Concordia, où elle offre un soutien stratégique en matière de ressources humaines tout en supervisant des équipes de professionnels et professionnelles en ce qui a trait aux avantages sociaux, à la rémunération, aux relations de travail et aux pensions, notamment. Au fil des ans, elle a supervisé diverses initiatives stratégiques et opérationnelles, dont la négociation et la signature de plusieurs contrats de travail. À ces expériences s'ajoutent celles acquises au sein de différentes organisations, dans les secteurs autant privé que parapublic.

Au cours de sa carrière, M^{me} Vellucci-Willsher a également été active à titre de bénévole au sein d'organismes communautaires, dont plus récemment à titre de vice-présidente d'Alphabétisation sans limites (Literacy Unlimited), qui est dédié à l'alphabétisation des adultes. M^{me} Vellucci-Willsher est actuellement conseillère auprès du conseil d'administration de ce même organisme. Jusqu'en octobre 2024, après trois mandats, elle était membre du Conseil des gouverneurs ainsi que présidente du Comité des ressources humaines du Collège Marianopolis.

Michael L. Vineberg



Administrateur

- Nommé le 7 février 2018 pour un mandat de trois ans (décret 82-2018)
- Renouvellement le 7 février 2021 pour un mandat de quatre ans (décret 1387-2020)
- Membre indépendant

Associé et Responsable de la gestion

- TorQuest Partners inc.

Professeur associé

- HEC Montréal

Michael L. Vineberg est titulaire d'un baccalauréat ès arts, économie et gestion de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Il est également certifié par l'Institut des administrateurs de sociétés en tant qu'administrateur de sociétés (IAS.A).

En plus d'être professeur associé au Département de management de HEC Montréal, M. Vineberg est un chef de file reconnu dans le domaine de la restructuration et de la transformation des entreprises. Au cours de sa carrière, il a occupé de nombreux postes de direction, notamment à titre de président et chef de la direction d'Alasko Foods inc. et d'associé en redressement d'entreprises chez Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Présence des administrateurs et administratrices aux réunions du conseil d'administration et de ses comités

Exercice financier 2024-2025

Nombre de séances	CA		CGEC		CAT		CPC		CRH		AD HOC	
	6		5		4		4		5		3	
	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD	SN	SCD
Johanne Brunet*	4	2	4	1	4	s. o.	4	s. o.	5	s. o.	3	s. o.
Jacques Farcy	4	2	4	1	4	s. o.	4	s. o.	5	s. o.	3	s. o.
Patrice Attanasio	4	2	4	1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	5	s. o.	s. o.	s. o.
Lyne Bouchard ⁽¹⁾	s. o.	1/2	1/1	1	0/1	s. o.	s. o.					
Denis Chamberland	4	2	s. o.	s. o.	4	s. o.	4	s. o.	s. o.	s. o.	3	s. o.
France Desharnais ⁽²⁾	3/3	1/1	1/1	s. o.	2/2	s. o.	s. o.					
Roxanne Hamel	3	2	3	1	s. o.	s. o.	3	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Christian Leblanc	3	2	4	1	s. o.	3	s. o.					
René Leprohon	4	2	s. o.	s. o.	4	s. o.	s. o.	s. o.	5	s. o.	3	s. o.
Alain Pinsonneault	3	2	s. o.	s. o.	3	s. o.	2/2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Stéphanie Raymond-Bougie	4	2	4	1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	5	s. o.	s. o.	s. o.
Marc Tremblay	4	2	s. o.	s. o.	4	s. o.	s. o.	s. o.	5	s. o.	s. o.	s. o.
Carolina Vellucci-Willsher	4	2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	4	s. o.	5	s. o.	3	s. o.
Michael L. Vineberg	4	1	4	1	s. o.	s. o.	3	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Les administrateurs et administratrices justifient leurs absences aux réunions d'un comité ou du conseil d'administration auprès du Secrétariat général de la SAQ.

* Membre d'office de tous les comités

(1) Mandat échu le 13 juillet 2024

(2) Nomination le 14 juillet 2024

CA : conseil d'administration – 2 ajouts au calendrier

CPC : comité des pratiques commerciales

CGEC : comité de gouvernance, d'éthique et de communications – 1 ajout au calendrier

CAT : comité d'audit

CRH : comité des ressources humaines – 1 ajout au calendrier

Ad hoc : 3 ajouts au calendrier

SN : séances normales

SCD : séances de courte durée

Rémunération des administrateurs et administratrices

Exercice financier 2024-2025
(en dollars canadiens)

	Rémunération versée pour la participation au conseil d'administration ⁽¹⁾		Rémunération versée pour la participation aux comités ⁽²⁾		Autres avantages imposables	Total
	Présidence	Membre	Présidence ⁽³⁾	Membre		
	A	B	C	D	E	F = A + B + C + D + E
Johanne Brunet	26 123			20 316	s. o.	46 439 \$
Patrice Attanasio		13 897		6 289	s. o.	20 186
Lyne Bouchard ⁽⁴⁾		3 348		993	s. o.	4 341
Denis Chamberland		13 897		7 282	s. o.	21 179
France Desharnais ⁽⁵⁾		9 887		1 986	s. o.	11 873
Roxanne Hamel		13 235		4 303	s. o.	17 538
Christian Leblanc		13 235	6 948	1 986	s. o.	22 169
René Leprohon		13 897	6 617	5 296	s. o.	25 810
Catherine Newman ⁽⁶⁾		1 577			s. o.	1 577
Alain Pinsonneault		13 235		3 310	s. o.	16 545
Stéphanie Raymond-Bougie		13 897		6 289	s. o.	20 186
Marc Tremblay		13 897		5 958	s. o.	19 855
Carolina Vellucci-Willsher		13 897	7 279	4 634	s. o.	25 810
Michael L. Vineberg		13 566		4 965	s. o.	18 531
Total						272 039 \$

(1) Comprend la rémunération annuelle et la rémunération forfaitaire prévues au décret n° 610-2006 du 28 juin 2006. Selon le décret n° 610-2006 du 28 juin 2006 tel qu'amendé, une rémunération annuelle de 21 168 \$ est prévue pour la présidente du conseil d'administration et de 10 587 \$ pour les membres. De plus, un montant forfaitaire de 991 \$ pour la participation à une séance est payé pour la présidente du conseil d'administration et de 662 \$ pour les membres. Ce montant est réduit de moitié si la séance est de courte durée.

(2) Comprend la rémunération forfaitaire pour la participation aux travaux des comités du conseil d'administration ainsi que la rémunération annuelle versée aux présidents et présidentes des comités, s'il y a lieu

(3) Selon le décret n° 610-2006 tel qu'amendé, la présidence de l'un des 3 comités statutaires prévus à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* accorde une rémunération annuelle de 3 969 \$.

(4) Mandat échu le 13 juillet 2024

(5) Mandat débuté le 14 juillet 2024

(6) Mandat du 19 juin au 12 août 2024

Rémunération des dirigeants et des dirigeantes

Rémunération variable

La rémunération variable fait partie de la rémunération globale offerte aux membres de la direction. Le versement de la rémunération variable repose d'abord sur la performance globale de l'entreprise, laquelle se mesure par l'atteinte de l'objectif du résultat net. Ce dernier sert de déclencheur dans le versement de la rémunération variable totale. Conséquemment, lorsqu'il est atteint en deçà de 94 %, aucune rémunération variable n'est payée. Le paiement de la rémunération variable n'est ni automatique ni garanti.

Présidence

La rémunération variable cible du président et chef de la direction correspond à 15 % du salaire de base offert pour ce poste. Le maximum versé est de 100 % de la rémunération variable cible.

Vice-présidence

La rémunération variable cible des membres de la vice-présidence correspond à 25 % du salaire de base offert pour ces postes. Le maximum versé est de 120 % de la rémunération variable cible. La rémunération variable comporte 3 mesures de performance :

1. la performance du résultat net (40 %);
2. la performance budgétaire (30 %) :
 - a. ratio des charges nettes sur les ventes nettes (15 %); ainsi que
 - b. charges nettes en dollars (15 %); et
3. la performance individuelle (30 %).

Régime d'intéressement à long terme (RILT)

Aucun régime d'intéressement à long terme n'est offert aux dirigeants et dirigeantes de la Société.

Régimes de retraite de base

Tout le personnel de la Société, à l'exception du président et chef de la direction, participe, selon le poste occupé, à l'un des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec, à savoir le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes à prestations déterminées assurent une rente aux participants et participantes selon une formule de rente équivalant à 2 % du salaire admissible (sujet aux limitations fiscales) par année de participation. Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent aux cotisations de la part employeur.

Le président et chef de la direction participe pour sa part au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), également administré par Retraite Québec, et bénéficie d'un taux d'accumulation annuel de rente de 3 % de son salaire.

Régime de retraite supplémentaire

Les vice-présidents et vice-présidentes et cadres supérieurs et supérieures de la Société qui voient leur rente de retraite plafonnée en raison des limites fiscales sont admissibles au Régime de retraite supplémentaire de la Société des alcools du Québec. Ce Régime prévoit un taux d'accumulation annuel de rente de 2 % de la portion de leur salaire excédant le salaire maximum admissible au régime de retraite de base. Les coûts associés à ce Régime de retraite supplémentaire sont entièrement à la charge de la Société. Certains vice-présidents et certaines vice-présidentes se voient reconnaître des années de service additionnelles au Régime de retraite supplémentaire liées à leur promotion ou leur embauche conformément aux dispositions prévues au Régime.

Boni de signature

Aucun boni de signature n'est offert aux membres de la direction de la Société.

Indemnité de départ

La Société détient un Guide de détermination des indemnités offertes aux membres de la direction en cas de congédiement sans cause juste et suffisante. L'indemnité est versée sous forme de montant forfaitaire unique. De façon exceptionnelle, le versement de l'indemnité est étalé sur le nombre de semaines d'indemnité consenties. La formule de calcul suggérée de l'indemnité de départ à offrir tient compte du Code civil et de la jurisprudence, dont notamment du nombre d'années de service continu, du poste occupé et de l'âge.

Autres avantages

Les montants divulgués comme autres avantages versés ou accordés correspondent aux montants imposables sur la base de l'année civile dont bénéficient les membres de la direction, qui peuvent inclure l'achat de boissons alcooliques, l'utilisation ou l'allocation automobile, les cotisations professionnelles, le bilan de santé et les assurances collectives.

Rémunération des plus haut(e)s salarié(e)s et membres de la direction

Exercice financier 2024-2025
(en dollars canadiens)

Nom	Fonction	Rémunération de base versée	Rémunération variable versée ⁽¹⁾	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État ⁽²⁾	Autres avantages versés ou accordés ⁽³⁾	Rémunération globale pour l'exercice financier
		A	B	C	D	E = A + B + C + D
Jacques Farcy	Président et chef de la direction	549 494	59 798	24 012	11 804	645 108
Édith Filion	Vice-présidente et cheffe de la direction financière	367 240	91 603	79 708	28 341	566 892
Luc Bourdeau⁽⁴⁾	Vice-président, Développement stratégique chaîne d'approvisionnement	328 988	83 238	74 708	26 249	513 183
Sandrine Bourlet	Vice-présidente, Commercialisation	313 132	74 512	53 508	25 437	466 589
Martin Lévesque	Vice-président Opérations chaîne d'approvisionnement	299 226	73 863	63 108	16 485	452 682

(1) Rémunération variable versée au cours de l'exercice financier 2024-2025

(2) Les montants correspondent à la cotisation versée à Retraite Québec pour le régime de retraite de base additionné de la valeur du coût du service rendu de la rente accumulée au régime supplémentaire de retraite au cours de l'exercice financier, à l'exception des années additionnelles de service octroyées conformément aux modalités du régime supplémentaire et dont le coût est reconnu seulement lorsque la période de service donnant droit à cette prestation est complétée. Cette dernière valeur est calculée selon les méthodes et hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la comptabilisation des coûts au cours de l'exercice financier. Le président et chef de la direction participe pour sa part au RRAS et les coûts additionnels sont entièrement assumés par le gouvernement et non par la société d'État.

(3) Avantages imposables liés aux achats de boissons alcooliques, à l'utilisation d'une automobile, aux cotisations professionnelles, au bilan de santé et aux assurances collectives sur la base de l'année civile 2024, ainsi que les allocations automobile

(4) Conformément aux modalités du régime supplémentaire de retraite, des années additionnelles de service ont été reconnues représentant une variation de l'obligation au titre des prestations définies de 321 400 \$ à la fin de l'exercice financier.

La rémunération des dirigeants et dirigeantes de la filiale de la Société québécoise du cannabis est divulguée dans le Rapport annuel de cette dernière.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Le gouvernement du Québec a adopté, le 5 décembre 2014, la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (ci-après la « Loi »). Comme l'indique son titre, l'objectif de cette *Loi* est de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment par des mesures de planification de la main-d'œuvre et de contrôle des effectifs et des contrats de service.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Du 31 mars 2024 au 29 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	Nombre de contrats	Montant
Personnes morales	45	18 350 \$
Personnes physiques	1	170
Total	46	18 520 \$

Effectif

Au 29 mars 2025
(par sexes et divisions)

Division	Femmes	Hommes	Personnes non binaires	Total
Affaires corporatives et secrétariat général	12	4	–	16
Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale	14	3	–	17
Commercialisation	91	44	–	135
Développement stratégique chaîne d'approvisionnement	10	10	–	20
Direction financière	95	34	–	129
Exploitation des réseaux de vente	2 649	2 576	2	5 227
Opérations chaîne d'approvisionnement	110	983	–	1 093
Présidence et direction générale	18	36	–	54
Talents et expérience employé	75	21	–	96
Technologies de l'information	46	145	–	191
Total	3 120	3 856	2	6 978

Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Du 31 mars 2024 au 29 mars 2025

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées ⁽¹⁾	Nombre d'employé(e)s
Ouvrier(ère)s, personnel d'entretien et de service ⁽²⁾	8 861 070	248 291	9 109 361	6 163
Personnel professionnel	1 508 988	27 770	1 536 758	815
Total	10 370 058	276 061	10 646 119	6 978

(1) La cible fixée par le gouvernement était de 10 848 792 heures, soit l'équivalent de 5 940 employé(e)s à temps complet.

(2) Inclut les employé(e)s de succursale et d'entrepôt, les contraître(tresse)s et les directeur(trice)s de succursale

Les heures rémunérées incluent les heures travaillées effectuées en temps supplémentaire ainsi que celles indemnisées ou en prestation (payées ou non par la SAQ). Dans l'objectif d'une gestion responsable des fonds publics et conformément à la convention de services partagés intervenue entre la SAQ et la Société québécoise du cannabis (SQDC), la SAQ partage certaines de ses expertises et de ses infrastructures technologiques avec la SQDC. Ces expertises incluent notamment les technologies de l'information, le Centre de relation clientèle et l'acquisition de biens et services. Ainsi, une portion des heures rémunérées du personnel de la SAQ, et incluses dans le tableau précédent, ont servi à fournir la prestation de service à la SQDC.

Pour la période du 31 mars 2024 au 29 mars 2025, le volume des ventes a enregistré une légère diminution. À noter que ces résultats ont été réalisés au cours de l'exercice 2024-2025 qui contient une semaine d'exploitation de moins que l'exercice 2023-2024. L'entreprise ajuste constamment les heures d'emplois générateurs de revenus en fonction des volumes de ventes, de façon à créer de la valeur et générer des gains de productivité. Ainsi, au cours de l'exercice 2024-2025, le total des heures rémunérées a été inférieur à celui de l'exercice précédent ainsi qu'à la cible.

Avancement de la régionalisation d'emplois à la SAQ

En 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à régionaliser 5 000 emplois du secteur public d'ici 2028 afin de renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. La cible de régionalisation gouvernementale a été atteinte au 30 septembre 2024. À la SAQ, seuls les emplois administratifs étaient visés par cet engagement.

La SAQ a contribué à l'atteinte de la cible gouvernementale en ayant régionalisé, au 30 septembre 2024, 14 postes administratifs. Les membres du personnel qui occupent ces postes travaillent dans des villes et municipalités se situant à l'extérieur d'un périmètre de 75 km des centres-villes de Québec et de Montréal. Au départ, la SAQ visait la régionalisation de 52 postes d'ici 2028.

Reddition de comptes concernant la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À la suite d'une modification législative, les organismes publics n'ont plus à recevoir et traiter les divulgations d'actes répréhensibles, lesquelles sont prises en charge par le protecteur du citoyen. En outre, ils ne sont plus tenus de maintenir en vigueur une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et le rôle de responsable du suivi des divulgations a été aboli, sauf pour terminer le traitement des divulgations reçues avant la date de mise en vigueur de la nouvelle législation.

La SAQ s'est conformée à ces changements. Pour la période précédant la modification législative, soit jusqu'au 29 novembre 2024, la responsable du suivi des divulgations en avait reçu cinq depuis le début de l'exercice financier 2024-2025. Sans être frivoles, les faits concernés par ces divulgations ne constituaient pas des actes répréhensibles graves, tels qu'alors définis par la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*. En conséquence, le traitement de l'ensemble des divulgations par la SAQ est terminé.

Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

La SAQ se conforme aux exigences de la *Charte de la langue française*, qui établit le français comme la langue de travail quotidienne pour tout son personnel. La vice-présidente aux Affaires corporatives et secrétaire générale de la SAQ, M^{me} Martine Comtois, est l'émissaire de la langue française de l'entreprise. Elle chapeaute une équipe qui, au cours du dernier exercice financier, a notamment :

- travaillé à la rédaction d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que le français;
- conseillé les membres du personnel de la SAQ eu égard au devoir d'exemplarité de l'État québécois concernant l'utilisation, la promotion, le rayonnement et la protection de la langue française; et
- veillé à effectuer les rappels et suivis appropriés concernant ce devoir d'exemplarité, lorsque requis, auprès du personnel de la SAQ et de ses partenaires.

La directive susmentionnée a été transmise au ministre québécois de la Langue française pour approbation.

La SAQ maintient dans son intranet, accessible à tout son personnel, des publications relatives au devoir d'exemplarité de l'État en matière de français. S'y trouve notamment l'information relative à la Politique linguistique de l'État.

Il est à noter que, afin de répondre aux besoins d'une clientèle et de partenaires en provenance de milieux diversifiés, la SAQ exige, pour certains postes, la connaissance d'une autre langue que le français. À ce jour, nous avons recensé au sein de la Société 215 postes pour lesquels l'anglais est requis et 82 postes pour lesquels la connaissance d'une autre langue que le français est jugée souhaitable.

Règles d'éthique

La SAQ a un Code d'éthique et de conduite du personnel inspiré des valeurs de l'entreprise. Ce Code fournit à ses employés et employées des repères solides en matière d'éthique. Les principes qu'il contient sont clairement communiqués aux équipes de la SAQ.

Pour sa part, le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration détermine les règles applicables aux personnes qui siègent au conseil d'administration de la SAQ. Selon ces règles, les membres du conseil d'administration doivent produire une déclaration d'intérêt et confirmer annuellement leur adhésion au Code. Durant le dernier exercice financier, aucune personne membre du conseil d'administration n'a commis de gestes nécessitant une enquête ou un processus disciplinaire.

Les textes du Code d'éthique et de conduite du personnel et du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peuvent être consultés à la section Gouvernance, sous l'onglet À propos, dans SAQ.COM.

Avancée de nos objectifs stratégiques 2024-2025

L'année 2024-2025 est la deuxième des trois années de la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2026, qui comprend trois grandes orientations stratégiques : contribuer à façonner la SAQ de demain, faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle et contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre (GES) en 2040.

L'évolution des comportements de consommation et un contexte économique moins dynamique qu'attendu ont eu des effets sur plusieurs indicateurs de performance du Plan stratégique. Ce sont, 6 des 16 objectifs prévus ont été atteints ou dépassés pour l'exercice financier 2024-2025.

Les objectifs en lien avec l'appréciation de notre clientèle en succursale de son expérience d'achat mesurée par les différents piliers d'expérience client ont terminé l'année globalement sur les cibles énoncées dans le Plan stratégique. Pour ce qui est des objectifs financiers, les efforts visant à poursuivre l'amélioration de notre performance ont permis au ratio de charges nettes sur ventes de terminer l'année avec un résultat légèrement supérieur à la cible originale du Plan stratégique dans un contexte où les ventes ont été affectées par un ralentissement de la consommation d'alcool. L'indicateur mesurant notre objectif de faire des ventes responsables, soit le taux de refus d'achat aux clientèles-mystères mineures, a atteint la cible prévue au Plan. Les autres indicateurs comme celui mesurant le taux de fréquence, la fierté du personnel, la réduction de nos émissions directes de GES ou les ventes des produits du Québec ont terminé l'année avec un résultat inférieur à la cible.

Indicateurs de la deuxième année du Plan stratégique 2024-2026

Orientations / Objectifs	Indicateurs	Résultats 2025	Cibles 2025
Contribuer à façonner la SAQ de demain			
Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire	Taux de fréquence : Nombre d'événements accidentels avec perte de temps par 200 000 heures travaillées	6,1	5,2
Accroître l'engagement et la fierté de nos employé(e)s	Indice de fierté des employé(e)s : Cote globale moyenne sur 10	6,3	7,3
Offrir un milieu de travail qui assure la diversité et l'inclusion	Taux de représentativité des employé(e)s appartenant aux groupes sous-représentés	11,4 %	9,0 %

Faire vivre une expérience personnalisée à notre clientèle

Indicateurs globaux	Taux de satisfaction des client(e)s	92 %	92 %
	Ventes (M\$)	4 042 \$	4 184 \$
Personnaliser l'expérience sur l'ensemble du parcours client omnicanal	Pilier découverte : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de découverte	71 %	68 %
Faciliter le processus d'achat sur tous les canaux	Pilier accessibilité : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse d'accessibilité	81 %	79 %
Adapter l'offre, le réseau et le modèle logistique à l'omnicanal	Pilier choix : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de choix de produits	80 %	81 %
Bonifier l'expérience des titulaires de permis d'alcool	Ventes aux titulaires de permis d'alcool (M\$) ⁽¹⁾	480 \$	485 \$

Contribuer de façon durable à la société et atteindre l'objectif de zéro émission en 2040

Indicateurs globaux	Résultat net (M\$)	1 401 \$	1 469 \$
	Pilier responsabilité sociétale : Taux d'accord des client(e)s avec la promesse de responsabilité sociétale	65 %	72 %
Améliorer nos opérations transversales de l'acquisition à la vente et valoriser nos actifs	Ratio des charges nettes sur ventes ⁽²⁾	15,3 %	15,2 %
Poursuivre l'évolution des technologies de l'information et des fonctions commerciales et administratives	Taux annuel de modernisation des applications technologiques	19,2 %	12,5 %
Accroître notre contribution sociale par nos interventions et faire des ventes responsables	Taux de refus d'achat aux client(e)s-mystères mineur(e)s	95 %	95 %
Favoriser des choix durables et réduire l'empreinte environnementale dans toutes les sphères de nos activités	Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021-2022 (champs 1 et 2) ⁽³⁾	11,1 %	(7,0) %
Collaborer avec les producteur(trice)s du Québec afin de dynamiser l'achat local	Croissance des ventes des produits du Québec ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	(0,8) %	2,0 %

(1) Les ventes aux titulaires de permis comprennent les ventes en succursale, dans les centres spécialisés et des importations privées.

(2) Les résultats de la SAQ pour ces indicateurs peuvent se comparer à un groupe de pairs composé de 8 sociétés des alcools au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Suède et en Norvège. Sur la base des résultats financiers 2023-2024, deux médianes ont été calculées permettant d'apprécier la performance de la SAQ par rapport à ses pairs :

- médiane des charges nettes sur ventes : 14,7 %; et
- médiane du bénéfice brut sur ventes : 37,7 %.

Les résultats complets du dernier exercice d'étalonnage peuvent être consultés dans le présent Rapport p. 122.

(3) Émissions de GES de champ 1 (émissions directes de GES de la SAQ) et de champ 2 (émissions indirectes de GES liées à la consommation d'électricité par la SAQ)

(4) L'indicateur mesure la croissance des ventes en dollars aux consommateur(trice)s et aux Agences SAQ.

(5) Comprend les produits *Origine Québec, Préparés au Québec et Embouteillés au Québec*

Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance

Contexte

La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* contient une disposition requérant que le conseil d'administration de la SAQ procède à une évaluation de l'efficacité et de la performance de l'organisation tous les trois ans, notamment par des mesures de comparaison avec des organisations similaires. Pour se conformer à cette disposition, la SAQ a réalisé un exercice d'étalonnage au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Au terme d'un processus d'appel d'offres, la SAQ a confié à la firme PwC le mandat de procéder à cet exercice comportant deux volets : 1) l'évaluation de l'évolution de la performance et de l'efficacité de la SAQ par rapport à des exercices précédents; et 2) l'appréciation de la performance de la SAQ en comparaison avec des entreprises similaires pour l'exercice financier 2023-2024.

Pour le premier volet mesurant l'évolution de la performance de la SAQ par rapport à des exercices précédents, en collaboration avec PwC, les mêmes 18 indicateurs utilisés lors du dernier exercice d'évaluation ont été retenus, soit 6 sur la performance financière globale, 7 sur la performance du réseau des succursales et 5 sur la performance de la chaîne d'approvisionnement. Les résultats des indicateurs pertinents pour les précédents exercices financiers ainsi que les faits saillants sont rapportés dans la présente section de notre Rapport annuel.

Pour le second volet, la SAQ a été comparée à un groupe de pairs composé de 8 sociétés des alcools au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en Suède et en Norvège. Les organisations ont été sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques similaires à celles de la SAQ et selon la disponibilité de leurs données publiques. Aux fins de comparaison, 10 indicateurs ont été utilisés par PwC compilés à partir des données disponibles dans les Rapports annuels 2023 et 2024 des organisations ciblées.

Finalement, l'exercice comporte deux limites qui incitent à la prudence dans les conclusions à tirer : 1) Les données des autres organisations proviennent des rapports publics. Il est donc difficile d'assurer une exactitude dans la comparabilité des résultats; et 2) Les organisations ont des modèles d'affaires distincts, ce qui peut influencer certains résultats. Par exemple, la composition différente de l'offre d'une organisation à l'autre, comme la part de la vente de bière, peut favoriser ou défavoriser certains indicateurs tout comme la proportion des produits qui sont importés.

Faits saillants de l'exercice d'analyse par PwC de l'évolution de la SAQ

PwC a procédé à l'analyse de l'évolution de la performance et de l'efficacité de la SAQ entre les exercices financiers 2023-2024 et 2019-2020 et elle conclut, de manière générale, que : « Malgré une décroissance de la consommation d'alcool moyenne par habitant, la SAQ a su augmenter ses ventes et son résultat net par une hausse de l'achat moyen par litre, par une hausse des volumes ainsi que par une gestion active de ses charges ». L'exercice a ainsi permis de confirmer les progrès réalisés par la SAQ depuis

la dernière évaluation de PwC, mais également de déterminer des pistes d'amélioration. La SAQ est d'ailleurs déjà en action pour poursuivre l'amélioration de sa performance dans les secteurs identifiés et la démarche se poursuivra dans son prochain Plan stratégique.

- Concernant l'évolution de la performance financière de la SAQ, le rapport de PwC montre que les efforts pour réduire le ratio des charges nettes sur ventes au cours des dernières années ont permis à la SAQ de maintenir un ratio du résultat net sur ventes relativement constant, et ce, malgré une baisse constante de la marge brute en %. En dollars, la marge brute totale a augmenté d'exercice en exercice tout comme le résultat net.
- Pour ce qui est de la performance des activités de détail par rapport à 2019-2020, PwC mentionne que : « La SAQ connaît des résultats favorables par rapport aux exercices précédents pour tous les indicateurs, à l'exception du volume d'achalandage, lequel a été fortement impacté par la pandémie ». La SAQ poursuivra ses efforts pour améliorer ses résultats et sa performance dans son réseau de détail au cours des prochaines années.
- Les indicateurs de performance de la chaîne d'approvisionnement montrent peu d'évolution depuis 2019-2020. En effet, les coûts totaux de la chaîne d'approvisionnement en pourcentages des ventes sont demeurés constants entre 2019-2020 et 2023-2024. Une hausse des coûts supérieure à l'augmentation des volumes durant la période évaluée a eu un effet défavorable sur l'indicateur Coût de main-d'œuvre par caisse. Le projet en cours d'automatisation d'une partie du Centre de distribution de Montréal qui sera mis en service en 2027 permettra d'améliorer de façon importante la productivité de la chaîne d'approvisionnement.

Faits saillants de l'exercice de comparaison de la SAQ avec des entreprises similaires

Bien que l'exercice de balisage comporte des limites relativement aux différences entre les modèles d'affaires, les résultats de cette analyse révèlent des performances de la SAQ globalement solides selon PwC. Sur les 10 indicateurs évalués par rapport à la médiane des autres sociétés, la performance de la SAQ est au-dessus pour 4 indicateurs, similaire pour 5 indicateurs et au-dessous pour un seul indicateur.

- La SAQ se compare avantageusement quant aux indicateurs du taux de satisfaction de la clientèle ainsi que du résultat net sur les ventes. Pour ce qui est du ratio des charges nettes sur les ventes, elle se situe sur la médiane. Les résultats de l'étalonnage montrent toutefois un pourcentage de rémunération du personnel sur les ventes supérieur à ses comparables.

Finalement, le rapport de PwC souligne qu'il existe des opportunités pour la SAQ d'affiner sa stratégie et de maximiser son efficacité opérationnelle et financière. Plusieurs initiatives au sein de la SAQ sont mises de l'avant pour améliorer sa performance et la réalisation de tels exercices d'étalonnage se poursuivra au cours des prochaines années.

Indicateurs extraits du rapport de PwC

Évaluation de la performance et de l'efficacité de la SAQ par rapport à ses exercices précédents

	Réel SAQ			
	2024 ⁽¹⁾	2020	2018 ⁽¹⁾	2015
Indicateurs financiers				
Revenus par équivalent à temps plein (ETC)	747 858 \$	674 930 \$	630 293 \$	546 695 \$
Marge bénéficiaire brute sur les ventes	49,5 %	50,5 %	50,8 %	53,2 %
Charges nettes sur les ventes	14,7 %	15,4 %	16,6 %	18,8 %
Charges administratives sur les ventes	3,3 %	3,2 %	3,8 %	5,8 %
Résultat net sur les ventes	34,8 %	35,1 %	34,2 %	34,4 %
Ventes en ligne sur les ventes consommateur(trice)s	3,4 %	1,7 %	1,3 %	0,4 %
Indicateurs ventes au détail				
Ventes au pied carré ⁽²⁾	1 724 \$	1 422 \$	1 321 \$	1 271 \$
Ventes par équivalent temps complet (ETC)	898 757 \$	757 346 \$	717 907 \$	671 176 \$
Achat moyen par transaction ⁽³⁾	54,20 \$	43,90 \$	41,00 \$	41,40 \$
Croissance de l'achalandage ⁽⁴⁾	5,6 %	4,5 %	5,0 %	3,6 %
Coûts d'exploitation du réseau de détail en % des ventes au détail	12,5 %	13,4 %	14,1 %	14,3 %
Dépenses salariales en % des ventes au détail	8,1 %	8,7 %	9,4 %	9,3 %
Rotation des stocks (succursales)	10,0	9,0	9,4	8,0
Indicateurs de la chaîne d'approvisionnement				
Coût d'entreposage en % des ventes	1,8 %	1,7 %	1,8 %	1,8 %
Coût de main-d'œuvre par caisse	2,59 \$	2,10 \$	2,20 \$	2,10 \$
Coût de transport pour produits sortants (livraison) en % des ventes	0,6 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %
Coûts totaux de la chaîne d'approvisionnement en % des ventes	2,4 %	2,4 %	2,5 %	2,5 %
Rotation des stocks (Centres de distribution)	7,3	8,7	8,5	7,5

(1) Exercice financier de 53 semaines

(2) La mesure de superficie utilisée par PwC pour le calcul de l'indicateur est le nombre total de pieds carrés des magasins, incluant les espaces de stockage, contrairement à l'indicateur du Tableau de bord de la SAQ qui exclut les espaces de stockage.

(3) L'indicateur d'achat moyen par transaction en succursale utilisé par PwC comprend tous les types de clientèles (consommateur(trice)s, agences, titulaires de permis et autres client(e)s et les achats en commandes privées par les consommateur(trice)s). L'indicateur utilisé dans le Tableau de bord de la SAQ ne comprend que les transactions des consommateur(trice)s.

(4) Consommateur(trice)s en succursale et dans SAQ.COM

Performance et positionnement relatif de la SAQ

Positionnement de la SAQ

	SAQ	Minimum	Médiane	Maximum	Nombre de sociétés
Indicateurs					
1 Taux de satisfaction des client(e)s	93,0 %	80,0 %	87,0 %	93,0 %	4
2 Croissance des ventes	1,3 %	(2,3) %	1,3 %	2,6 %	9
3 Achat moyen par transaction	54,20 \$	33,43 \$	41,38 \$	54,20 \$	4
4 Rémunération du personnel sur les ventes ⁽¹⁾	10,7 %	8,9 %	9,9 %	10,7 %	4
5 Charges nettes sur les ventes	14,7 %	11,4 %	14,7 %	23,3 %	7
6 Bénéfice brut sur les ventes	49,5 %	12,5 %	37,7 %	51,0 %	8
7 Ventes par employé(e) ⁽²⁾	898 757 \$	485 833 \$	851 288 \$	1 172 464 \$	9
8 Résultat net sur les ventes	34,8 %	9,5 %	31,1 %	34,8 %	6
9 Résultat net par employé(e) ⁽²⁾	202 769 \$	21 736 \$	174 796 \$	322 556 \$	8
10 Taux de refus d'achat à la clientèle-mystère mineure	95,5 %	91,0 %	95,9 %	98,3 %	5

(1) Calculé en fonction de la masse salariale totale sur les ventes totales. Le ratio de rémunération du personnel en magasin sur les ventes au détail est de 8,1 % pour la SAQ et de 7 % pour LCBO.

(2) Le calcul est basé sur le nombre d'employé(e)s des organisations comparables, et non des ETC. Il serait préférable que la SAQ puisse accéder aux ETC pour améliorer la comparabilité, mais ces données ne sont pas publiées.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Compte rendu des demandes d'accès à l'information

La Société des alcools du Québec traite les demandes d'accès à des documents conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, elle a reçu 79 nouvelles demandes d'accès. Les tableaux ci-dessous présentent le bilan de celles qui ont été traitées durant cette période, c'est-à-dire les dossiers pour lesquels une réponse a été envoyée entre le 31 mars 2024 et le 29 mars 2025.

Nombre total de demandes reçues : 79 demandes reçues du 31 mars 2024 au 29 mars 2025

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais : 83 demandes traitées durant la période

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification (nombre)
	Documents administratifs (nombre)	Renseignements personnels (nombre)	
0 à 20 jours	24	15	0
21 à 30 jours	29	13	0
31 jours et plus (le cas échéant)	1	1	0
Total	54	29	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier			Dispositions de la <i>Loi</i> invoquées
	Demandes d'accès		Rectification (nombre)	
	Documents administratifs (nombre)	Renseignements personnels (nombre)		
Acceptée (entièrement)	24	2	0	
Partiellement acceptée	11	16	0	1, 9, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 48, 53, 54, 56, 57, 59, 86.1, 87, 87.1, 88, art. 9 <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>
Refusée (entièrement)	11	8	0	
Autres (désistements et absence des documents)	8	3	0	Absence de documents et désistements

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable : 0

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information : 7

Motifs de refus

Les motifs de refus d'accès aux documents détenus par la SAQ qui ont été invoqués concernaient ou contenaient :

- des informations relatives à des tiers ayant refusé la divulgation d'informations;
- des informations confidentielles;
- des renseignements personnels; ou
- des renseignements de nature commerciale.

20

**Responsabilité
sociétale
de l'entreprise**

25



Bilan 2024-2025 de la mise en œuvre du

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Introduction

À la SAQ, nous avons la conviction que, en nous impliquant dans la communauté, en offrant un environnement de travail sain et sécuritaire à notre personnel et en fournissant des efforts pour limiter les conséquences de nos activités sur l'environnement, nous contribuons au bien-être et à la fierté des Québécois et des Québécoises. C'est avec cette certitude que, au cours du dernier exercice financier, nous avons multiplié les actions, petites et grandes, pour faire progresser la SAQ vers un modèle d'affaires plus durable.

Nous vous présentons ici l'étendue de nos réalisations, guidées par notre Plan d'action de développement durable 2023-2028, auxquelles s'ajoutent des engagements forts comme notre association à la feuille de route environnementale des monopoles internationaux de l'alcool, par laquelle chaque entité signataire affirme sa volonté d'être un agent de changement dans le secteur des boissons alcooliques en déployant des solutions durables pour les produits qu'elle commercialise, et ce, tout en inspirant ses clients et clientes à faire des choix responsables.

Une autre réalisation qui nous permet d'accentuer le dialogue avec nos partenaires est certainement la publication, en mai 2024, de notre premier Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, dans lequel nous présentons notre démarche à ce sujet. Notre objectif : collaborer étroitement avec nos partenaires afin que nous puissions veiller ensemble au bien-être des collectivités qui contribuent au commerce de l'alcool, où qu'elles se situent dans notre chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, afin de nous assurer que nos déclarations environnementales sont justes, précises et conforme aux nouvelles dispositions réglementaires relatives aux déclarations environnementales trompeuses, nous avons révisé nos processus tant pour nos communications que pour les informations communiquées par nos fournisseurs sur les étiquettes des produits que nous commercialisons. Nous avons aussi sensibilisé nos équipes concernées, nos partenaires clés et nos fournisseurs à l'importance que nous accordons à la qualité de nos déclarations environnementales.

Le présent Bilan gagne à être lu en parallèle avec la Revue des activités de notre Rapport annuel, ainsi qu'avec notre divulgation ESG (environnement, social et gouvernance) effectuée en référence aux normes GRI (Global Reporting Initiative), pour obtenir une vision d'ensemble de nos initiatives.

Les quatre priorités de notre Plan d'action de développement durable sont :

Offrir
des produits
responsables

Réduire
notre empreinte
environnementale

Soutenir
notre monde

Mieux faire
les choses

**Offrir
des produits
responsables**



ACTION 1

Accroître l'offre de produits conditionnés dans un contenant écoresponsable⁽¹⁾

Vanessa Giasson, caissière-vendeuse

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Proportion de produits en approvisionnement continu conditionnés dans un contenant écoresponsable	49 %	55 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissement de nos exigences auprès des fournisseurs pour que tous les vins tranquilles courants et ceux de spécialité en achat continu de 30 \$ et moins offerts en bouteilles de verre soient dorénavant offerts en bouteilles de verre allégé et pour que le poids des bouteilles de vin effervescent courant et de spécialité en achat continu de 200 \$ et moins n'excède pas les 835 g autorisés; <ul style="list-style-type: none"> • atteinte d'un taux de conformité de 90 % des produits visés par les exigences de verre allégé; et - réalisation et diffusion de deux balados <i>Sous le bouchon</i> au sujet des contenants écoresponsables. 			

(1) Contenant répondant aux exigences de verre allégé ou contenant alternatif recyclable dont l'empreinte carbone est moindre que celle d'un contenant de verre traditionnel selon les résultats de l'analyse de cycle de vie sur les contenants réalisée par le Centre international de référence sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable (CIRAIG) en 2021-2022

**Offrir
des produits
responsables**



ACTION 2

Accroître l'offre de produits certifiés écoresponsables⁽²⁾

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Croissance annuelle de l'offre de produits certifiés écoresponsables	5 %	9 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien de la demande pour des produits certifiés biologiques et autres certifications à travers le plan d'assortiment; et - sensibilisation des fournisseurs et des associations aux certifications écoresponsables. 			

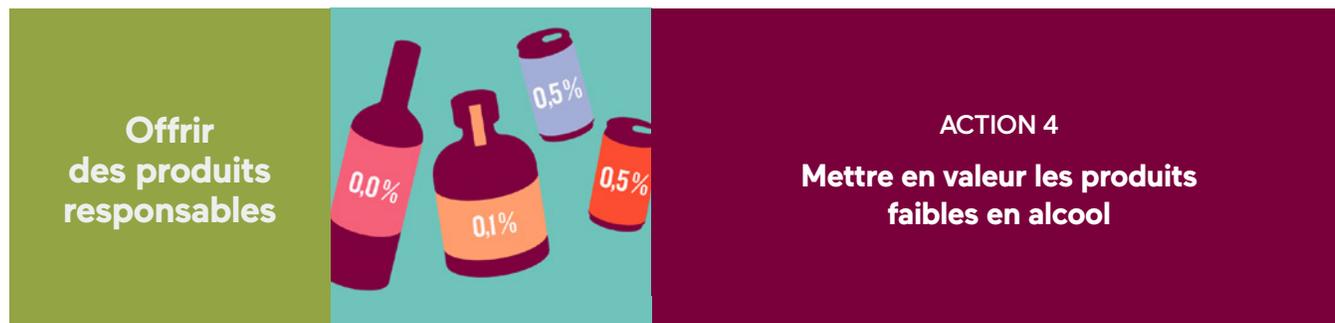
(2) Produits issus de l'agriculture biologique ou biodynamique ayant obtenu le sceau d'un programme de certification reconnu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en vertu du Régime Bio-Canada. Il s'agit également de produits issus de pratiques de production durable (agriculture raisonnée, gestion environnementale, pratiques socialement responsables et équitables) certifiées par un label reconnu par la SAQ. Actuellement, la SAQ reconnaît une quarantaine de certifications utilisées par l'industrie des boissons alcooliques.



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Croissance annuelle des ventes en litres des produits certifiés écoresponsables	2 %	3 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en valeur de produits écoresponsables en succursale et dans l'ensemble de nos canaux de communication, notamment sur les réseaux sociaux et dans SAQ.COM; - réalisation et diffusion d'un balado <i>Sous le bouchon</i> mettant en vedette Miguel Torres, un vigneron engagé dans l'action climatique; et - mise à jour du Guide d'étiquetage afin de préciser les attentes de la SAQ envers ses fournisseurs en regard des nouvelles dispositions de la <i>Loi sur la concurrence</i> relatives aux déclarations environnementales. 			
Croissance des ventes en dollars des produits du Québec ⁽³⁾	2 %	(0,8) %	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Toujours appréciés de nos clientèles, les produits du Québec continuent de susciter un intérêt. Leurs ventes en dollars ont subi une légère décroissance en 2024-2025 qui s'explique notamment par le fait que le dernier exercice comportait une semaine d'exploitation de moins que le précédent. Par ailleurs, en comparant les ventes en litres, on observe une croissance des ventes des catégories <i>Origine Québec</i> et <i>Préparé au Québec</i>. La catégorie <i>Embouteillé au Québec</i> a pour sa part enregistré un recul de 1,1 % de ses ventes en litres.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en valeur des produits du Québec grâce à de nombreuses campagnes de visibilité dans nos infolettres, SAQ.COM et nos succursales; - promotion de l'embouteillage local à travers la mise en valeur d'un vin parmi nos meilleurs vendeurs ayant fait la transition vers l'embouteillage au Québec (Kim Crawford Sauvignon blanc); - parachèvement du déploiement de la nouvelle planographie donnant plus d'espace tablette aux produits québécois ainsi qu'un emplacement de choix dans le parcours de la clientèle dans toutes les succursales; - formation de certains membres du personnel dans des vignobles et cidreries du Québec afin que, témoins du quotidien des producteurs et productrices d'ici, ils et elles découvrent leur métier; - organisation de visites pour 60 membres du personnel dans une distillerie de leur région afin qu'ils et elles en apprennent plus sur les catégories de spiritueux, le processus de fabrication et la réalité des producteurs et productrices de spiritueux québécois; - soutien aux associations de producteurs et productrices du Québec au moyen de diverses commandites⁽⁴⁾; - production d'un événement <i>Inspire</i> dédié à la mise en valeur d'un vigneron du Québec et de ses produits; - association des ventes de produits québécois à deux de nos trois campagnes au profit des Banques alimentaires du Québec (BAQ) (<i>1 produit québécois = 1 repas aux BAQ</i>); - réalisation et diffusion de deux épisodes du balado <i>Sous le bouchon</i> mettant en vedette des producteurs et productrices du Québec (<i>Le cidre d'ici : la vie dans les pommes</i> et <i>Dans les vignes de pères en filles</i>); - campagne de visibilité visant à amplifier les efforts du Conseil des vins du Québec (CVQ) pour célébrer la journée thématique du 12 septembre « J'achète un vin québécois »; et - révision du positionnement de l'espace dédié aux produits québécois en succursale suivant le retrait demandé par le gouvernement du Québec en mars 2025 des produits américains. 			

(3) L'indicateur mesure la variation des ventes dans le réseau des succursales, dans SAQ.COM et auprès des Agences SAQ pour les produits représentés par les trois identifiants : *Origine Québec*, *Préparé au Québec* et *Embouteillé au Québec*.

(4) Par exemple, les Bistros SAQ présents dans les festivals commandités par la SAQ et les commandites incluant des dons de produits doivent offrir minimalement 40 % de produits avec l'identifiant *Origine Québec* et un vin avec l'identifiant *Origine Québec*.



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Croissance annuelle des ventes en litres des produits faibles en alcool	10 %	37,1 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déploiement de plusieurs initiatives visant à mettre en valeur les produits faibles en alcool (planographie, étalages, dégustations, etc.); - introduction de 34 nouveaux produits faibles en alcool; - réalisation d'une campagne publicitaire majeure visant à positionner la SAQ comme destination pour les produits faibles en alcool; et - mise en œuvre d'une stratégie de promotion des produits faibles en alcool en succursale. 			



Joël Charland, préposé - Livraison

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Taux de réduction des émissions de GES par rapport à 2021-2022	(7) %	11 %	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Nos équipes se sont engagées à atteindre zéro émission de gaz à effet de serre (GES) en 2040 pour les véhicules et les bâtiments qui nous appartiennent. Il s'agit toutefois d'un défi plus important qu'anticipé considérant notamment la difficulté d'acquérir des véhicules zéro émission adaptés à nos besoins de transport lourd, l'ajout de nouvelles activités de transport effectuées auparavant par des tiers et les émissions de GES occasionnées dans le cadre de la construction du Centre automatisé de Montréal (CAM). Tout en continuant de chercher des solutions technologiques viables pour nous, nous explorons d'autres moyens de réduire notre empreinte carbone.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour de notre inventaire de GES pour l'exercice 2024-2025 (émissions de champs 1 et 2) et ajout des émissions de champ 3 à l'inventaire; - développement de différents projets de réduction d'émissions de GES, incluant la mise en service de deux véhicules électriques légers et la modification de l'équipement de chauffage et de climatisation dans certains de nos bâtiments; - vigie de l'évolution des technologies de tracteurs électriques, au gaz naturel renouvelable et à hydrogène; - optimisation du processus de commandes internes permettant de combiner les livraisons aux succursales et aux clientèles desservies par notre parc de véhicules (colis CAR); - mise en place de différentes mesures visant à optimiser nos routes de livraison; et - analyse de notre rapport sur l'efficacité énergétique des bâtiments administratifs de la SAQ de Montréal et de Québec et bonification des plans d'action en matière de décarbonation. 			

(5) Émissions de champs 1 et 2 pour lesquelles la SAQ a le plein contrôle opérationnel et financier, c'est-à-dire les véhicules et bâtiments qui lui appartiennent. Les cibles sont basées sur l'inventaire de gaz à effet de serre pour l'année 2021-2022.



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Augmentation du taux moyen d'acheminement à des fins de recyclage et de valorisation des matières résiduelles de nos Centres de distribution ⁽⁶⁾	s. o. ⁽⁷⁾	s. o.	NON APPLICABLE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valorisation de 1,5 tonne de bois par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Mgr-Parent, permettant à des jeunes de 15 à 21 ans de développer les compétences nécessaires à l'intégration du marché du travail; - mise en place d'une table de travail pour permettre la réduction à la source des emballages tertiaires de nos fournisseurs qui transitent par nos entrepôts; - déploiement d'initiatives visant à améliorer le tri à la source et la réduction à la source des matières résiduelles dans les cafétérias de la SAQ (campagne de sensibilisation, concours, mise à jour de l'affichage pour le tri, réduction du nombre de contenants à usage unique offerts, offre de contenants réutilisables, déploiement d'un service traiteur avec contenants réutilisables, etc.); - mise en place d'un nouveau processus afin de mettre fin à la destruction des produits d'importation privée (IP) dont la bouteille est abîmée mais qui sont propres à la consommation; et - obtention de la certification Clé verte niveau platine pour les ateliers mécaniques diesel de nos Centres de distribution de Montréal (CDM) et de Québec (CDQ). 			
Nombre de succursales attestées annuellement par le programme ICI on recycle +	9	10	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acheminement aux fins de valorisation des appareils mobiles utilisés en succursale après la modernisation du système; - publication de la mise à jour de la procédure interne relative à la gestion des matières résiduelles en succursale et formation du personnel; - obtention de l'attestation ICI on recycle + par 10 de nos succursales et formation d'ambassadeurs et ambassadrices pour accroître la mobilisation du personnel de succursale; - optimisation de la collecte de la pellicule de plastique dans 4 nouvelles succursales afin d'en améliorer la valorisation en circuit court; - ajout de presses à carton dans 2 succursales de notre réseau de vente afin de faciliter la récupération et le recyclage de la matière; - mise en place d'un système de récupération des ampoules au mercure et des piles et batteries dans l'ensemble du réseau des succursales; et - contribution à la mise en place de la 2^e phase de la consigne gérée par l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) relativement aux contenants de boisson en plastique et en acier (information à la clientèle, ajustement des prix afin d'inclure les montants de consigne et sensibilisation du personnel). 			

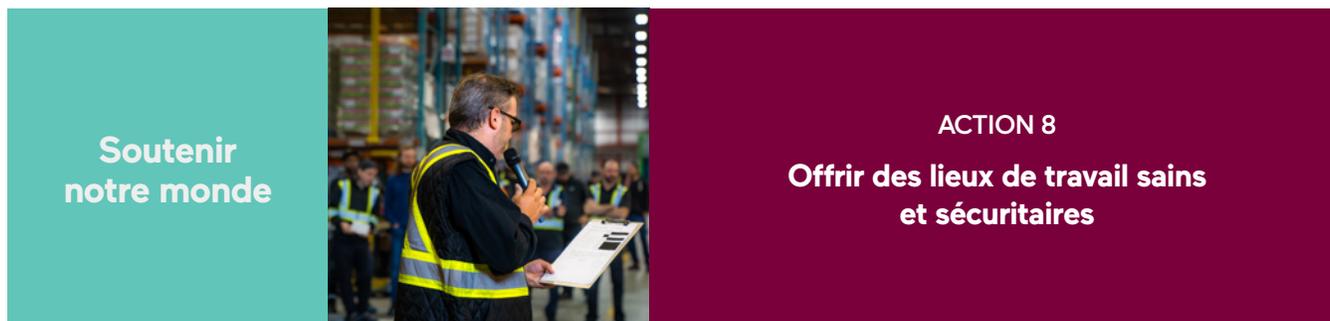
(6) Taux obtenu par la caractérisation des matières résiduelles dans nos Centres de distribution. Une caractérisation sera réalisée en 2025-2026 et 2027-2028 en vue de calculer l'augmentation du taux moyen d'acheminement pour des fins de recyclage et de valorisation.

(7) Aucune cible n'était prévue en 2024-2025 puisqu'il n'y avait pas de caractérisation des matières résiduelles lors de cet exercice-là.



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Taux d'acheminement annuel des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) aux fins de recyclage	52 %	55,7 % ⁽⁸⁾	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de nos projets d'aménagement de succursales selon les quatre critères d'aménagement responsable (utilisation de bois recyclé et certifié FSC pour la gestion forestière durable, éclairage écoénergétique, réemploi du mobilier existant et, lorsque possible, intégration de poudre de verre dans nos infrastructures); - rehaussement des exigences de tri à la source pour les prestataires de services effectuant des travaux d'aménagement dans les succursales pour lesquelles la SAQ détient un bail afin qu'un minimum de 75 % des résidus de CRD soient acheminés aux fins de recyclage; et - mise en place d'une nouvelle exigence relative à la gestion des matières résiduelles dans tous les documents d'appel d'offres des projets de construction et rénovation dans les bâtiments administratifs et les Centres de distribution de la SAQ. 			

(8) Ce résultat correspond au taux d'acheminement des résidus de CRD aux fins de recyclage pour les projets d'aménagement dans le réseau de succursales comportant un budget de plus de 200 000 \$.



Hugo Labrosse, contremaître - Centre de distribution de Montréal

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Taux de fréquence d'événements accidentels avec perte de temps ⁽⁹⁾	5,2	6,1	NON ATTEINTE

Explication de la non-atteinte de la cible :

Bien que la cible 2024-2025 n'ait pas été atteinte, nos efforts en matière de santé et sécurité au travail nous permettent de maintenir des résultats qui démontrent une amélioration globale dans ce domaine au fil du temps. En effet, les résultats présentés pour l'exercice qui vient de se terminer sont les 2^e meilleurs des 10 dernières années. Notre cible a été établie en 2022-2023, où nous avons obtenu nos meilleurs résultats à ce jour. Ceci étant, nous maintenons nos efforts et aspirons toujours à nous améliorer parce que la santé et sécurité de nos collègues est une priorité. Comparativement à l'exercice précédent, le nombre total d'événements accidentels avec perte de temps est passé de 280 à 243, soit une diminution de 13,2 %. Nous avons également noté une réduction de 8,4 % de leur taux de fréquence.

Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :

- visites en succursale et en entrepôt par les membres de la haute direction et les gestionnaires responsables de la SST visant à renforcer la culture SST et à assurer un environnement de travail sain et sécuritaire pour tout le personnel;
- implantation d'un nouveau formulaire électronique d'observation relatif à la manutention sécuritaire de charges en succursale afin d'assurer une rétroaction avec le personnel observé, d'identifier et colliger les freins à l'application des meilleures normes SST et d'adapter en conséquence nos formations et nos façons de faire;
- lancement d'une formation sur le parcours de la bouteille à l'intention du personnel des succursales et développée conjointement avec le syndicat SEMB sur les meilleures pratiques en matière de SST dans les différentes zones de travail de l'entreprise;
- déploiement de plans d'action personnalisés ayant pour but d'accroître la prévention auprès des secteurs et succursales ayant enregistré plus de 2 événements accidentels avec perte de temps ou ayant un taux de fréquence d'événements accidentels supérieur à la cible;
- engagement des gestionnaires et des ambassadeurs et ambassadrices SST dans la prise en charge des risques au quotidien;
- ajout dans le réseau des succursales de 8 nouveaux appareils de levage (3 ponts roulants et 5 potences) permettant de diminuer l'effort à fournir lors du déplacement des caisses de produits;
- inspection de compacteurs à carton dans le réseau de vente et mise à jour de la formation pour l'utilisation sécuritaire de l'équipement;
- mise en place d'une fiche d'observation pour les conducteurs et conductrices de pattes chevauchantes dans les succursales SAQ Dépôt afin d'assurer une rétroaction auprès du personnel observé;
- réalisation d'une analyse ergonomique liée à la manutention des charges dans les succursales SAQ Dépôt et identification des meilleures pratiques à étendre à toutes ces succursales par les membres des tables de travail SST;
- réalisation de formations sur la SST à l'intention du personnel du réseau des ventes;
- mise en place de rencontres mensuelles avec les équipes de la chaîne d'approvisionnement afin d'échanger sur les enjeux SST, de promouvoir auprès d'elles l'importance de la prévention et de valoriser leur rôle dans l'application des bonnes pratiques;
- révision du processus d'accompagnement professionnel des équipes de formation à la tâche au bénéfice des nouveaux membres des équipes des Centres de distribution;
- élargissement du projet pilote d'exosquelettes⁽¹⁰⁾ dans les différents Centres de distribution de la SAQ;
- accroissement de la présence des gestionnaires de la SAQ sur le plancher des Centres de distribution afin d'améliorer l'évaluation des risques SST encourus par les équipes et d'intervenir auprès de celles-ci;
- réalisation de formations sur la manutention sécuritaire des charges pour les équipes de nuit de notre réseau de succursales;
- mise à jour de la formation dédiée aux formateurs et formatrices ainsi qu'aux opérateurs et opératrices de chariots élévateurs;
- poursuite des activités des tables de travail SST de l'entreprise;
- poursuite de l'identification paritaire des risques psychosociaux (RPS) dans divers secteurs de l'organisation afin de mieux comprendre et prévenir les enjeux liés à la santé au travail;
- réalisation d'activités visant à favoriser le mieux-être du personnel; et
- mise en œuvre d'initiatives ciblées par le Comité de travail en santé et mieux-être de la SAQ pour favoriser la santé globale, dont, notamment, la promotion d'une alimentation saine, l'intégration de l'activité physique et la prévention du suicide.

(9) Taux de fréquence des événements accidentels avec perte de temps : calculé par 200 000 heures de travail

(10) Exosquelette : structure mécanique d'assistance physique qui double celle du squelette humain dans le but de l'assister dans la réalisation d'une tâche exigeante ou répétitive



Manuel Bourque, préposé – Distribution

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Taux de représentativité du personnel issu de la diversité	9 %	11 % ⁽¹¹⁾	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition des axes prioritaires d'intervention et élaboration d'un premier plan d'action en équité, diversité et inclusion (EDI); - bonification de notre Tableau de bord EDI afin d'améliorer la compréhension du portrait de l'organisation en matière de diversité; - intégration de la perspective EDI dans la mise à jour de notre Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement et la violence au travail; - mise en place de la mesure du sentiment d'inclusion dans le sondage sur l'expérience employé(e); - intégration de paramètres permettant la collecte et l'analyse d'indicateurs liés à la diversité et à l'inclusion dans le nouveau système informatique de gestion du recrutement; - sélection de nouveaux organismes pour la diffusion des affichages de postes afin d'élargir la portée du recrutement et de joindre un bassin de candidatures plus diversifié; - révision de la formulation des affichages de postes pour les rendre plus accessibles et inclusifs; - intégration de contenus liés à l'inclusion dans certaines formations comme l'atelier de formation sur le recrutement du personnel saisonnier en succursale afin de rendre le processus plus inclusif et de favoriser un accueil équitable et inclusif; - accompagnement sous diverses formes de directions et d'équipes de travail pour développer des comportements inclusifs; - création et coanimation d'un atelier sur le leadership inclusif destiné aux cohortes de notre programme de relève en gestion; - intégration de contenus relatifs à la diversité et à l'inclusion dans les capsules de formation obligatoires, destinées aux gestionnaires et au personnel et visant à promouvoir la civilité ainsi qu'à prévenir le harcèlement et la violence au travail; - création du programme <i>On ouvre la discussion</i> pour sensibiliser et favoriser un environnement de travail sain et respectueux; et - soulignement de moments importants en matière d'EDI afin de sensibiliser et de promouvoir une culture inclusive (ex. : Journée internationale des droits des femmes, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, Mois de l'histoire des Noirs, Mois de la fierté, Semaine québécoise des personnes handicapées, etc.). 			

(11) Cette donnée représente le taux du personnel appartenant aux groupes sous-représentés sur la base d'un recensement volontaire auprès du personnel.



Linda Bouchard, attachée de presse

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Indice de fierté du personnel ⁽¹²⁾	7,3	6,3	NON ATTEINTE
<p>Explication de la non-atteinte de la cible :</p> <p>Assurer l'engagement de notre personnel et le développement d'un sentiment de fierté à l'égard de l'entreprise est un défi constant. Alors que des efforts continuent d'être faits pour nourrir la fierté de nos collègues, notre résultat de 1 point sous la cible s'inscrit dans un contexte de négociation de convention collective touchant 70 % des personnes ayant répondu au sondage et de moyens de pression qui se sont tenus pendant la période d'administration de celui-ci. Le partage par notre personnel de ses revendications dans le cadre du sondage sur l'expérience vécue à la SAQ était attendu.</p> <p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre de formations, de conférences-dégustations, de parcours de développement et d'ateliers dédiés aux gestionnaires, au personnel inscrit à notre Programme de la relève et aux différents postes à promotions de notre réseau des ventes; - organisation de rencontres du personnel au cours de l'exercice, dont les lancements d'année et de mi-année, pour partager la vision d'entreprise et les objectifs communs; - réalisation d'activités pour renforcer l'expérience de notre personnel (BBQ, repas des fêtes, marché de Noël, etc.); - réalisation d'un sondage de satisfaction indépendant et anonyme présentant un taux d'engagement de 7,1/10 et un indice de fierté de 6,3/10; - bonification du plan d'accueil du personnel saisonnier en succursale et du personnel d'entrepôt; - publication sur les réseaux sociaux de projets inspirants et diffusion d'une vidéo mettant de l'avant le poste de personnel d'entrepôt; - activités de réseautage, de communautés de pratique et de codéveloppement pour certaines cohortes de la relève en gestion; - reprise des formations intitulées « Gérer de façon bienveillante » et « Communiquer de façon authentique » destinées aux gestionnaires; - révision et évolution des rôles de direction des ventes, de direction de secteurs et de direction de succursales axés sur la confiance et la responsabilisation; - révision du processus de gestion de la performance en y ajoutant l'appréciation de la contribution favorisant les échanges de fond entre les gestionnaires et les membres de leur équipe sur leurs objectifs professionnels, leurs réalisations et leurs efforts pour tout le personnel non syndiqué et les professionnels des centres administratifs visés par cette approche; - réalisation de l'événement annuel de reconnaissance Millésime, qui a permis de célébrer la contribution remarquable de 63 membres du personnel; - réalisation d'une journée portes ouvertes familiale pour les membres des équipes du Centre de distribution de Montréal; - réalisation et diffusion d'un épisode du balado <i>Sous le bouchon</i> mettant en vedette le métier de conseiller et de conseillère en vin à la SAQ; - mise en place des ateliers <i>Connais-tu ta SAQ ?</i> afin de mieux outiller les cadres, gestionnaires, professionnels et professionnelles et de favoriser les synergies entre les divisions (également rendus disponibles en rediffusion pour tout le personnel de la SAQ); et - renouvellement de la convention avec le Syndicat des employées et employés de magasins et de bureaux de la SAQ. 			

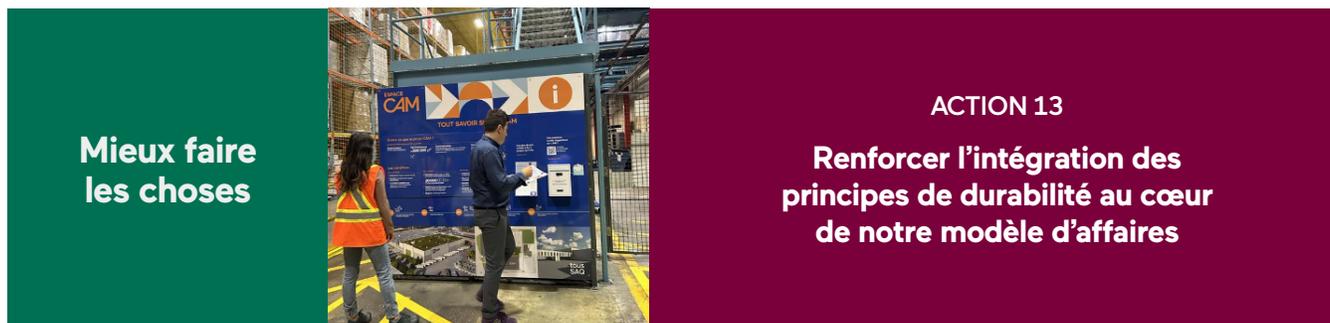
(12) Cote globale moyenne sur 10



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Sommes annuelles remises à des organismes en lien avec l'aide alimentaire	2,5 M\$	2,6 M\$	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de trois campagnes de levée de fonds en succursale au bénéfice du réseau des Banques alimentaires du Québec; - poursuite du partenariat avec la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve (CCHM) incluant un soutien financier de 50 000 \$ en 2024-2025 et le prêt d'une parcelle de terre pour l'aménagement d'un potager et d'une serre; - production, en partenariat avec la CCHM, de 10 tonnes de fruits, légumes et herbes fraîches destinés notamment à la collectivité dans le besoin d'Hochelaga-Maisonneuve grâce au potager de la SAQ; et - soutien à La Tablee des Chefs équivalent à un montant de près de 133 000 \$ et don de 2 914 portions de nourriture issues des surplus de notre cafétéria du Centre de distribution de Montréal. 			



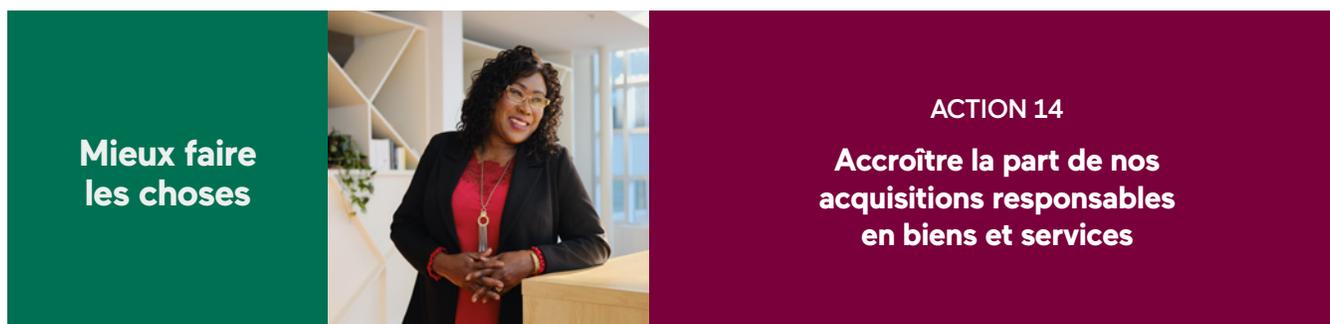
Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Taux de refus d'achat à la clientèle-mystère mineure	95 %	95 %	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3,6 M\$ versés à Éduc'alcool en appui à ses activités de sensibilisation et d'éducation; - 789 visites réalisées en magasin par une clientèle-mystère mineure dans le réseau de vente de la SAQ; - participation à plusieurs forums et rencontres au sujet de la consommation responsable, notamment l'événement Science et industrie organisé par Éduc'alcool, la Table interministérielle en dépendance coordonnée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que des rencontres de l'Association canadienne des sociétés des alcools; - formation du nouveau personnel de vente à l'éthique de vente et offre de formations de rappel; et - réalisation d'une campagne en 3 phases sur l'éthique de vente par l'entremise des différents canaux de communication de la SAQ. 			



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Proportion de nos interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité ⁽¹³⁾	58 %	100 % ⁽¹⁴⁾	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration de l'évaluation de la durabilité (EDD) dans les processus du Bureau de réalisation des initiatives stratégiques (BRISE) de la SAQ et analyse en continu de l'admissibilité des projets à l'EDD; et - mise à jour de l'EDD effectuée par la SAQ sur son projet du Centre automatisé de Montréal (CAM). 			

(13) L'EDD est utilisée pour analyser les projets structurants soumis à notre bureau de projets, de même que lors des différentes étapes de planification stratégique.

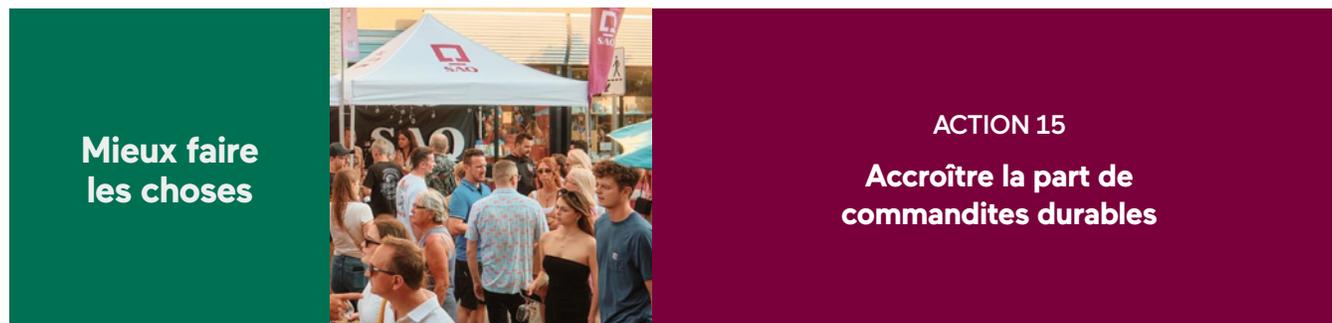
(14) Les interventions considérées dans le calcul du résultat sont les projets découlant du Plan stratégique 2024-2026 dont la mise en œuvre était prévue en 2024-2025.



Dovi Nyaku, technicienne aux Affaires corporatives et secrétariat général

Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Proportion de nos acquisitions qui intègrent des composantes responsables	25 %	78 % ⁽¹⁵⁾	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des indicateurs d'acquisition responsable pour les dossiers d'acquisition de plus 25 000 \$. 			

(15) Le résultat correspond au nombre de contrats de 25 000 \$ et plus qui répondent aux conditions d'au moins 1 des 21 indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec. En 2024-2025, cela représentait 135 des 173 contrats octroyés par la SAQ. En volume d'achat, ce sont 77,3 % des montants d'acquisition qui correspondaient aux conditions d'au moins 1 des 21 indicateurs d'acquisition responsable, soit 120,9 M\$ sur les 156,4 M\$ octroyés par l'organisation.



Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat	Atteinte de la cible
Proportion de commandites durables sur le total des commandites effectuées ⁽¹⁶⁾	55 %	94 % ⁽¹⁷⁾	ATTEINTE
<p>Synthèse des activités réalisées au cours de l'exercice financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissement de la portée des écoconditions à l'ensemble des événements commandités par la SAQ, ainsi qu'aux activités-bénéfices recevant un don de 25 000 \$ et plus de la part de l'entreprise; et - parmi les 70 organismes ciblés auxquels nous avons octroyé un don ou une commandite, 94 % remplissaient l'ensemble des écoconditions établies par la SAQ. 			

(16) Dons de plus de 25 000 \$ à des organismes et commandites octroyées à un ou une bénéficiaire répondant à l'ensemble des écoconditions de la Politique de dons et commandites de la SAQ

(17) Le résultat a été compilé sur la base des déclarations des promoteurs et promotrices lors du dépôt de leur demande de commandite.

Index du contenu de la norme GRI



La SAQ s'est engagée, en 2023-2024, dans une démarche de divulgation ESG (environnement, société et gouvernance) volontaire en référence aux normes GRI⁽¹⁾. Cet exercice de transparence, qui vise à fournir une vue d'ensemble de nos pratiques en matière de durabilité, nous permet aussi de communiquer de manière claire et précise sur nos initiatives et activités. Nous y voyons également un outil qui nous permet d'avoir une vision plus englobante de notre impact, de gérer les risques relatifs à notre entreprise et d'inspirer la transformation de la SAQ, alors que les équipes travaillent déjà au Plan stratégique 2027-2030.

Au cours de la dernière année, nous avons débuté l'analyse des thèmes ESG pertinents pour nous assurer que les éléments que nous avons décidé de divulguer correspondent aux attentes de nos parties prenantes. Nous avons également effectué un portrait à haut niveau de nos activités en illustrant le chemin qu'empruntent les produits alcooliques commercialisés à la SAQ (voir p. 158). Il présente nos principales parties prenantes ainsi qu'un aperçu des impacts liés à nos activités.

Déclaration d'utilisation

La SAQ a communiqué les informations citées dans cet Index du contenu de la norme GRI pour la période du 31 mars 2024 au 29 mars 2025 en référence aux normes GRI.

Norme GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

-  Entièrement divulgué comme demandé par la norme GRI
-  Partiellement divulgué (au moins une information requise manquante)
-  Non divulgué

(1) Global Reporting Initiative est une organisation internationale indépendante qui aide les organisations à communiquer les impacts de leurs activités avec un langage commun et à en assumer la responsabilité.

GRI 2 : Informations générales 2021	
<p>2-1 Détails sur l'organisation</p> 	<p>Nom légal : Société des alcools du Québec</p> <p>Nature du capital et forme juridique : La Société des alcools du Québec (SAQ) est une société d'État dont le seul et unique actionnaire est le ministre des Finances du Québec (Canada). Elle est constituée en vertu de la <i>Loi sur la Société des alcools du Québec</i> (RLRQ, c. S-13). Elle a pour mandat de faire le commerce responsable des boissons alcooliques.</p> <p>Localisation du siège social : 7500, rue Tellier, à Montréal, Québec, Canada</p> <p>Pays d'activités : La SAQ commercialise des produits alcooliques au Québec, Canada uniquement. Les produits qu'elle vend proviennent de 6 026 fournisseurs répartis dans 77 pays.</p> <p>Consulter la p. 54 de notre Rapport annuel 2025 pour plus d'information</p>
<p>2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation</p> 	<p>Notre rapport de divulgation ESG concerne seulement nos activités propres.</p> <p>Le 12 juin 2018, la vente du cannabis a été intégrée au mandat de la SAQ, qui exerce cette mission par l'entremise de la Société québécoise du cannabis (SQDC), compagnie à fonds social, dont le siège social est situé au 7355, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, Canada. La SQDC est considérée comme étant une entreprise associée. Par conséquent, les comptes de cette entité ne sont pas consolidés avec ceux de la SAQ.</p> <p>Les états financiers de la SAQ sont audités et déposés annuellement à l'Assemblée nationale du Québec.</p> <p>Consulter la p. 54 de notre Rapport annuel 2025 pour plus d'information</p>
<p>2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting</p> 	<p>La SAQ s'engage à renforcer continuellement ses pratiques de divulgation ESG et à en rendre compte annuellement.</p> <p>La période cernée par ce Rapport est identique à celle de l'exercice financier. En 2025, le Rapport annuel et le Rapport de divulgation ESG ont couvert la période du 31 mars 2024 au 29 mars 2025.</p> <p>Ces Rapports sont rendus publics annuellement au début du mois de juin.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les renseignements présentés dans ces Rapports, communiquer avec notre Centre de relation clientèle</p>
<p>2-4 Reformulations d'informations</p> 	<p>Éléments d'information 305-1, 305-2 et 305-3 divulgués en 2023-2024</p> <p>Suivant l'approche du contrôle financier de comptabilisation pour les gaz à effet de serre (GES) de la SAQ, les émissions associées à la consommation de diesel par un camion qui n'était pas détenu par la SAQ ont été reclassées à postériori des champs 1 et 2 au champ 3 dans l'inventaire de GES pour l'année 2023-2024. Bien qu'au final l'empreinte carbone de la SAQ reste la même, cette reclassification modifie les quantités d'émissions divulguées dans les diverses catégories et se reflète par un transfert de quelque 210 tonnes métriques d'équivalent CO₂ des champs 1 et 2 vers le champ 3 pour l'année 2023-2024.</p>
<p>2-5 Assurance externe</p> 	<p>Nous avons à cœur de fournir une information extrafinancière fiable et complète.</p> <p>Contrairement à l'information financière divulguée en respect des Normes IFRS de comptabilité, l'information extrafinancière n'est pas auditée par une firme externe.</p> <p>Elle est toutefois soumise à un processus interne rigoureux visant à valider la robustesse des données utilisées, puis révisée et approuvée par les plus hautes instances de l'entreprise, soit le conseil d'administration et le comité de direction.</p>

<p>2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires</p> 	<p>Secteur d'activité La SAQ a pour mission de faire le commerce responsable des boissons alcooliques au Québec. À cette fin, elle importe, entrepose, distribue, met en marché et vend une grande variété de boissons alcooliques de qualité.</p> <p>Chaîne de valeur Afin d'exercer son mandat, la SAQ exploite 408 succursales réparties sur l'ensemble du territoire du Québec en plus d'offrir ses produits dans 429 Agences SAQ et d'agir comme grossiste auprès de distributeurs autorisés. Elle compte aussi parmi sa clientèle les restaurateurs ainsi que les tenanciers de bars et d'hôtels qui sont titulaires de permis de vente d'alcool au Québec.</p> <p>Pour répondre aux besoins de ses différentes clientèles, la SAQ commercialise quelque 40 000 produits en provenance de 6 026 fournisseurs situés dans 77 pays. La plupart sont importés au Québec par voies maritimes et redistribués dans ses succursales par camion.</p> <p>Consulter le Chemin des produits vendus à la SAQ en fin de section pour plus d'information</p>
<p>2-7 Employés</p> 	<p>La SAQ compte 6 978 membres du personnel représentant 5 341 personnes équivalent temps complet. De ce nombre, 45 % sont des femmes. La totalité du personnel de la SAQ travaille au Québec dans l'une de nos 408 succursales, au sein d'un de nos 3 Centres de distribution ou dans l'un de nos bureaux administratifs de Montréal ou de Québec.</p> <p>Les données divulguées au sujet du personnel sont un portrait à la dernière journée de l'exercice financier. Le nombre de personnes dans nos équipes fluctue de façon saisonnière : à l'approche des célébrations de fin d'année ainsi qu'au cours de l'été pour couvrir la période des vacances.</p> <p>Consulter la p. 117 de notre Rapport annuel 2025 pour plus d'information</p>
<p>2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés</p> 	<p>Le gouvernement du Québec a adopté en 2014 la <i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</i>. L'objectif de cette <i>Loi</i> est de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment par des mesures de planification de la main-d'œuvre et de contrôle des effectifs et des contrats de service. À cet effet, la SAQ doit divulguer dans son Rapport annuel certaines informations relatives aux contrats de service de 25 000 \$ et plus octroyés.</p> <p>C'est ainsi qu'en 2024-2025, la SAQ a octroyé 45 contrats de service pour un montant de 18,3 M\$ à des personnes morales et 1 contrat de service pour un montant de 170 000 \$ à une personne physique.</p> <p>Les contrats de service permettent de répondre à des besoins pour lesquels la SAQ ne dispose pas des compétences au sein de son personnel. Les services les plus couramment retenus sont liés au développement de projets, notamment en technologies de l'information, ou à des services de sécurité.</p> <p>Consulter la p. 117 de notre Rapport annuel 2025 pour plus d'information</p>
<p>2-9 Structure et composition de la gouvernance</p> 	<p>La <i>Loi sur la Société des alcools du Québec</i> prévoit qu'elle est administrée par un conseil d'administration composé de 9 à 15 membres, dont la présidente du conseil et le président et chef de la direction. Au 29 mars 2025, le conseil d'administration de la Société était composé de 13 personnes nommées par le gouvernement du Québec dont 8 hommes et 5 femmes.</p> <p>Le conseil d'administration s'assure que les affaires de la Société soient administrées conformément aux lois et règlements qui la gouvernent et voit à ce que l'équipe de direction de l'entreprise prenne les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs découlant de sa mission. En ce sens, le conseil examine, avec la direction, les propositions, scénarios et orientations stratégiques qui influencent les actions et l'évolution de la SAQ.</p> <p>Notre structure de gouvernance ainsi que les différents comités du conseil d'administration sont expliqués dans la section Gouvernance de notre Rapport annuel aux p. 97 à 99.</p>

<p>2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ élabore un profil de compétences et d'expériences qui sont pertinentes et souhaitables pour le conseil d'administration et ses membres et c'est le gouvernement du Québec qui nomme les membres.</p> <p>La Société favorise que chaque membre du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, se qualifie comme administrateur indépendant ou administratrice indépendante et que soient adéquatement reflétées la représentativité régionale ainsi que la diversité culturelle de la société québécoise. Le conseil tend à être dans une zone paritaire homme/femme et compte parmi ses membres une personne issue de la diversité ainsi qu'une personne âgée de 35 ans ou moins.</p> <p>Pour connaître l'ensemble des qualifications requises, consulter le profil souhaité des membres du conseil d'administration dans SAQ.COM/Gouvernance.</p>
<p>2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>La présidente du conseil d'administration est nommée par le gouvernement du Québec et n'est pas membre du comité de direction de la SAQ.</p>
<p>2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts</p> 	<p>Au conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance, d'éthique et de communications (CGEC) qui est responsable de stimuler la réflexion et d'analyser les sujets relatifs à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Il suit l'implantation des initiatives et revoit la reddition de comptes produite par la SAQ. Le CGEC recommande l'approbation des plans et rapports de développement durable au conseil d'administration.</p> <p>Le comité de direction, pour sa part, élabore la stratégie et s'assure que les objectifs de RSE transversaux sont bien captés et intégrés aux objectifs d'affaires des différentes divisions de l'entreprise. Il transmet des rapports trimestriels au CGEC sur les sujets d'actualité. C'est lui, notamment, qui entretient les liens avec les parties prenantes pour cerner et gérer les impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.</p> <p>Pour connaître la gouvernance de la responsabilité sociétale à la SAQ, consulter la p. 6 de notre Plan d'action de développement durable 2023-2028</p>
<p>2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ confie le développement des orientations stratégiques de responsabilité sociétale à la vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociétale (APC-RSE). Elle est responsable d'élaborer et de proposer sa vision au comité de direction, qui l'approuve et la présente à son tour au CGEC, qui l'analyse, la commente et en propose l'adoption au conseil d'administration de l'entreprise. La vice-présidente APC-RSE est également responsable de mobiliser le personnel de la SAQ autour d'objectifs communs et de faire rapport des progrès de l'entreprise au comité de direction et au CGEC.</p> <p>Les avancées, les défis et les sujets pertinents en matière de responsabilité sociétale sont présentés au CGEC à tous les trimestres.</p>
<p>2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité</p> 	<p>Le conseil d'administration de la SAQ discute régulièrement des initiatives et défis en matière de responsabilité sociétale. Le CGEC suit l'implantation des initiatives et revoit la reddition de comptes produite par la SAQ. Il recommande l'approbation des plans et rapports de développement durable au conseil d'administration. La vice-présidente APC-RSE rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable au conseil d'administration. Notre Rapport annuel divulgue les efforts déployés par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale.</p> <p>L'analyse des thèmes pertinents sera finalisée en 2025-2026 et présentée au CGEC.</p>

<p>2-15 Conflits d'intérêts</p> 	<p>Les membres du conseil d'administration ont l'obligation de respecter le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la SAQ et s'engagent également à respecter les principes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs publics et administratrices publiques enchassés dans la loi. Ils et elles remplissent également une déclaration d'intérêts afin d'éviter les conflits d'intérêts pécuniaires ou associatifs réels ou potentiels et ceux de leur famille rapprochée. Le Secrétariat général de la SAQ s'assure également, de façon proactive, de soulever les enjeux.</p> <p>Le contenu du <u>Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et administratrices</u> de la SAQ est disponible dans la section À propos de SAQ.COM.</p>
<p>2-16 Communication des préoccupations majeures</p> 	<p>Les activités de la direction de l'audit interne s'exercent sous l'autorité du comité d'audit. La directrice de l'audit interne est la personne désignée en tant que responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité pour recevoir et traiter les plaintes et rendre compte périodiquement au CGEC du conseil d'administration.</p> <p>À la suite d'une modification législative, les organismes publics tels que la SAQ n'ont plus à recevoir et traiter les divulgations d'actes répréhensibles, lesquelles sont dorénavant prises en charge par le protecteur du citoyen, qui, à son tour, fait rapport à l'Assemblée nationale du Québec.</p> <p>La SAQ continue toutefois de proposer à son personnel, ses clientèles et ses partenaires d'affaires une ligne impartiale et confidentielle pour des plaintes ou des conflits contractuels. Elle s'assure de relayer les déclarations d'actes répréhensibles au protecteur du citoyen, si une telle situation se présente.</p> <p>Aucun des cas signalés par le canal d'alerte durant la période précédant la modification législative, soit jusqu'au 29 novembre 2024, n'a été classé comme grave.</p> <p>Consulter la Reddition de comptes concernant la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i> à la p. 118 de notre Rapport annuel 2025 pour plus de renseignements.</p>
<p>2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>Afin que les membres du CGEC et du conseil d'administration possèdent les connaissances requises à la prise de décisions éclairées en matière de développement durable, les membres de la haute direction s'assurent de dresser un portrait global, incluant un contexte détaillé, des sujets qui nécessitent leur aval.</p> <p>De plus, tous les trois ans, dans le cadre du processus de planification stratégique, une base de faits est élaborée et les enjeux de développement durable y sont détaillés et analysés en profondeur. Les membres du CGEC y ont accès en tout temps.</p>
<p>2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé</p> 	<p>Conformément à son mandat, le CGEC établit et propose annuellement aux membres du conseil d'administration des critères en vue de procéder à l'évaluation de la performance du conseil d'administration, de sa présidente, des comités et de leur président ou présidente, y compris l'autoévaluation des administrateurs et administratrices et de leurs pairs. Le comité procède aussi à l'analyse annuelle des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités, analyse qui est transmise au conseil d'administration, qui en prend acte.</p> <p>À la suite de l'évaluation, un rapport est fait au CGEC et au conseil d'administration. Les membres discutent ensuite des changements qui doivent être apportés selon les faiblesses ou les points d'amélioration observés.</p>
<p>2-19 Politiques de rémunération</p> 	<p>Rémunération des membres du conseil d'administration La rémunération des membres du conseil d'administration est encadrée par un décret gouvernemental. Elle est basée sur trois variables : la rémunération de base, la participation aux rencontres du conseil, ainsi qu'une rémunération additionnelle accordée aux présidents et présidentes de comités. Les détails sur la rémunération des administrateurs et administratrices sont disponibles à la p. 114 de notre Rapport annuel.</p> <p>Rémunération des membres de la haute direction Les détails de la politique de rémunération des membres de la haute direction de la SAQ sont disponibles aux p. 115 et 116 de notre Rapport annuel.</p>

<p>2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable</p> 	<p>Consulter la déclaration du président et chef de la direction de la SAQ sur l'importance de la responsabilité sociétale à la p. 3 de notre Plan d'action de développement durable 2023-2028.</p>
<p>2-23 Engagements politiques</p> 	<p>À titre de société d'État, la SAQ est tenue de se conformer aux engagements politiques locaux et internationaux des gouvernements du Québec et du Canada sur la conduite responsable des affaires ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur. Ainsi, elle adhère à toutes les déclarations internationales relatives aux droits de la personne et se conforme aux principes directeurs des Nations Unies ou de l'Organisation internationale du travail, par exemple.</p> <p>Pour s'assurer que ses partenaires et fournisseurs connaissent également ces engagements et y adhèrent, la SAQ rend disponible son Code de conduite des fournisseurs. En acceptant les termes et conditions pour faire affaire avec la SAQ, nos fournisseurs s'engagent à respecter nos politiques et codes officiels et reconnaissent expressément en avoir pris connaissance.</p> <p>Par ailleurs, conformément aux exigences de la <i>Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement</i>, la SAQ dépose annuellement son Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, où elle rend compte des risques liés à sa chaîne d'approvisionnement et de sa démarche de diligence raisonnable pour y prévenir et réduire toujours plus efficacement les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants.</p> <p>Consulter la section L'éthique au cœur des relations d'affaires de notre site SAQ.COM et notre Rapport 2025 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants</p>
<p>2-24 Intégration des engagements politiques</p> 	<p>La SAQ respecte de façon stricte ses engagements politiques en matière de conduite responsable des affaires autant dans ses activités opérationnelles que dans ses relations d'affaires. Ses activités sont soumises à de nombreuses législations internationales et nationales, sur les plans autant du commerce que des conditions de travail de son personnel. Pour s'assurer que son personnel et ses partenaires agissent conformément à ses engagements politiques, la SAQ rend disponible dans son intranet, SAQ.COM et le site Internet dédié à ses fournisseurs des Codes d'éthique, de même que de nombreuses politiques, procédures et directives qui encadrent les comportements souhaités de ses parties prenantes. Cette documentation est partagée au sein de ses équipes et les responsables y sont clairement identifiés. La SAQ s'assure également de bien communiquer auprès de ses partenaires d'affaires au moyen d'infolettres hebdomadaires, de rencontres semestrielles, de rendez-vous ou de correspondances personnalisées si nécessaire. Des formations sont octroyées en fonction des besoins et des sujets et sont dispensées au public cible.</p>

<p>2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs</p> 	<p>Consciente de la particularité des produits qu'elle vend et du rôle de citoyenne exemplaire qu'elle doit jouer dans la collectivité, la SAQ s'assure de faire des ventes responsables. Elle fait également la promotion des produits qu'elle commercialise de façon responsable sans encourager la consommation. En succursale, nos équipes appliquent une éthique de vente rigoureuse en refusant de vendre à des personnes mineures, à des personnes manifestement en état d'ébriété ou à des personnes qui tentent d'acheter pour elles. Pour nous assurer que notre personnel applique les plus hauts standards en la matière, nous lui offrons une formation à l'embauche ainsi que des formations de rappel, en plus d'encadrer notre personnel de direction de succursale afin qu'il devienne un guide dans le processus. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, la clientèle-mystère mineure s'est vu refuser l'achat ou la dégustation de produits alcooliques en magasin dans 95 % des cas.</p> <p>Nous croyons aussi qu'il est essentiel de sensibiliser les Québécois et Québécoises à l'importance de prendre des décisions responsables et éclairées face à leur consommation d'alcool. Ayant à cœur de participer à cette conscientisation, nous avons perçu et versé près de 3,6 M\$ à Educ'alcool en 2024-2025 en appui à ses activités de sensibilisation et d'éducation.</p> <p>Par ailleurs, il existe également à la SAQ un comité d'éthique qui s'assure notamment que les fournisseurs et leurs produits ne portent pas atteinte à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, à la religion ou à l'origine ethnique ou culturelle de la clientèle. Il veille aussi à ce que les fournisseurs ne soient pas impliqués ni responsables d'actes inappropriés; qu'aucun produit ne véhicule un message contraire aux valeurs de la SAQ; et que la diffusion d'imagerie inappropriée, incitant à la consommation ou attrayante pour une clientèle de moins de 18 ans soit évitée. Nouvellement cette année, en lien avec notre démarche de diligence raisonnable dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, nous avons élargi le rôle du comité d'éthique pour y inclure le volet relatif aux droits humains. Tous les cas ou les enjeux potentiels doivent ainsi être soulevés au comité éthique afin qu'une évaluation soit effectuée et que des recommandations d'actions soient émises.</p>
<p>2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations</p> 	<p>Le Code d'éthique et de conduite du personnel de la SAQ et le Code de conduite des fournisseurs de la SAQ sont disponibles en tout temps dans SAQ.COM pour consultation par les équipes de travail et les partenaires. En cas de doute sur les décisions à prendre et les actions à initier, nos parties prenantes sont invitées à communiquer avec le secrétariat général de la SAQ pour être guidées. Les coordonnées du secrétariat général sont disponibles à la dernière page des deux Codes d'éthique. Par ailleurs, les actes répréhensibles touchant la SAQ, son personnel ou ses partenaires peuvent être signalés en tout temps et de façon totalement confidentielle auprès du protecteur du citoyen ou d'une entreprise tierce impartiale. Les coordonnées de la ligne confidentielle sont facilement accessibles dans notre intranet ainsi que dans SAQ.COM.</p>

<p>2-28 Adhésions à des associations</p> 	<p>Les membres de la direction de la SAQ sont impliqué(e)s au nom de l'entreprise dans les associations ou au sein des conseils d'administration des organismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Association québécoise de récupération des contenants de boissons, dont le mandat est d'élaborer, mettre en œuvre, financer et gérer le système de consigne modernisé au Québec selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs; - Banques alimentaires du Québec, dont la mission est de soutenir le réseau des banques alimentaires par l'augmentation et la mise en commun de ressources et d'expertises afin d'assurer un accès à des denrées nutritives pour les populations vulnérables partout au Québec; - le Conseil canadien du commerce de détail, dont le mandat est de défendre les intérêts des détaillants canadiens; - le Conseil québécois du commerce de détail, dont la mission est de représenter, promouvoir et valoriser le secteur du commerce de détail au Québec afin de développer des moyens pour favoriser l'avancement de ses membres et de l'industrie en général; - Éco Entreprises Québec, dont la mission est de représenter les producteurs mettant en marché des produits emballés, des contenants et des imprimés dans leur responsabilité de financer la collecte sélective; - Écotech Québec, dont la mission est d'accélérer le développement, la commercialisation et l'utilisation des technologies propres innovantes du Québec; et - Feuille de route environnementale des monopoles internationaux de l'alcool, dont l'objectif de chaque entité signataire est d'être un agent de changement dans le secteur des boissons alcooliques, en déployant des solutions durables pour les produits qu'elle commercialise, et ce, tout en inspirant sa clientèle à faire des choix responsables.
<p>2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes</p> 	<p>À titre de société d'État à vocation commerciale, la SAQ évolue dans un écosystème complexe et vaste. Les attentes à son égard sont importantes, sur les plans autant sociétal que commercial. Elle travaille donc à la création de valeur et à inspirer la fierté des Québécois et des Québécoises dans son ensemble.</p> <p>Elle a de nombreuses parties prenantes avec lesquelles elle entretient un lien étroit et constant, alors que d'autres sont rencontrées de façon plus occasionnelle.</p> <p>Voici ses principales parties prenantes de la SAQ : Actionnaire et représentants des différents gouvernements / municipalités / personnel et syndicats / partenaires commerciaux (agents et fournisseurs, bailleurs, transporteurs) / clientèles / associations sectorielles / médias et population québécoise / partenaires autres (organisations commanditées, les Banques alimentaires du Québec, Écoentreprises Québec, l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons [AQRCB], etc.).</p> <p>Chaque partie prenante a un interlocuteur privilégié dans l'entreprise. Que ce soit auprès de nos équipes des affaires corporatives, du service à la clientèle, de l'immobilier, du bureau d'intelligence d'affaires, de la commercialisation ou des affaires publiques ou de nos équipes de gestionnaires, notre objectif est le même avec chacune d'elles : établir une relation de confiance durable afin de favoriser la collaboration et de générer des retombées positives de part et d'autre. Cela implique une compréhension mutuelle des attentes et des préoccupations et d'impliquer nos parties prenantes de façon proactive et transparente.</p> <p>Selon les besoins et le contexte, la SAQ peut entrer en relation avec ses parties prenantes de diverses façons : rencontre individuelle ou trimestrielle, courriel, infolettre, sondage, groupe de discussion, événement annuel, rencontre dans nos succursales, médias sociaux, etc.</p>

<p>2-30 Négociations collectives</p> 	<p>Les membres du personnel de la SAQ sont regroupés au sein de différents syndicats selon la nature de leur travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 4 859 personnes (70 %) travaillant majoritairement dans les succursales de l'entreprise; - le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 959 personnes (14 %) travaillant majoritairement dans les Centres de distribution de l'entreprise; et - le Syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec, qui regroupe 505 personnes (7 %) travaillant majoritairement dans les centres administratifs de l'entreprise. <p>Les 655 gestionnaires et membres du personnel non syndiqué de la SAQ (9 %) ne sont couvert(e)s par aucune convention collective. Leurs conditions de travail sont décrites dans le <i>Manuel des conditions de travail pour les cadres, les gestionnaires de succursale ainsi que le personnel non syndiqué</i>, disponible dans l'intranet de l'entreprise. Ce <i>Manuel</i> vise à déployer des politiques favorisant une saine gestion et le traitement équitable du personnel. Il couvre les aspects suivants : la rémunération, la gestion de la performance, le perfectionnement, les congés sociaux, les vacances, l'horaire de travail, les assurances collectives, le programme d'aide aux employé(e)s, le régime de retraite, ainsi que les politiques de gestion (harcèlement, frais de déplacement, tenue vestimentaire, etc.).</p>
<p>GRI 3 : Thèmes pertinents 2021</p>	
<p>3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a procédé à l'analyse des éléments d'information de la norme GRI afin de cibler les renseignements disponibles pour divulgation selon les normes GRI. La SAQ a ainsi priorisé la divulgation de certains éléments en plus d'effectuer un balisage auprès d'entités similaires pour déterminer les éléments d'information incontournables pour l'année en cours. Dans le but d'améliorer la prise en compte des aspects importants et de se conformer aux exigences de la norme GRI, la SAQ a amorcé la réalisation d'une analyse de pertinence en 2024-2025 afin de déterminer les thèmes incontournables pour l'organisation et ses parties prenantes et de préciser les éléments d'information à propos desquels elle entend communiquer.</p>
<p>3-2 Liste de thèmes pertinents</p> 	<p>Considérant qu'une analyse de pertinence est en cours de réalisation, la SAQ n'a pas déterminé sa liste de thèmes pertinents. Une première priorisation des éléments d'information de la norme GRI a toutefois été réalisée en 2023-2024. Les éléments priorisés sont ceux présentés dans le présent Index du contenu de la norme GRI.</p>
<p>3-3 Gestion des thèmes pertinents</p> 	

GRI 200 : Normes thématiques – Série économique	
<p>201-1 Valeur économique directe générée et distribuée</p> 	<p>À la SAQ, la valeur économique directe générée et distribuée correspond à son résultat net. Au cours de l'exercice 2024-2025, ce résultat net s'est chiffré à 1,401 G\$.</p> <p>Valeur économique directe La valeur économique directe correspond aux ventes. En 2024-2025, elles se sont chiffrées à 4,042 G\$.</p> <p>Valeur économique distribuée Coûts opérationnels : - salaires et avantages du personnel : 443 M\$ (pour plus d'information, consulter la note 7 à la p. 65 de notre Rapport annuel); et - paiements aux apporteurs de capitaux (dividende) : 1,401 G\$.</p> <p>Sommes remises aux gouvernements : - en incluant les sommes versées aux deux paliers de gouvernement, ce sont 2,609 G\$ qui ont été générés en revenus gouvernementaux tirés de l'exploitation de la Société des alcools du Québec.</p> <p>Investissements en faveur de la communauté : - La SAQ a soutenu plus de 250 événements et organismes grâce à des dons et des commandites atteignant près de 5,3 M\$.</p> <p>Valeur économique mise en réserve La valeur économique mise en réserve correspond au résultat net non distribué. En 2024-2025, elle s'est chiffrée à 15,2 M\$.</p> <p>Consulter l'État des variations des capitaux propres à la p. 51 de notre Rapport annuel pour plus d'information</p>
<p>201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite</p> 	<p>Tout le personnel de la SAQ cotise à un régime de retraite géré par Retraite Québec, un organisme gouvernemental.</p> <p>Consulter la note 18 à la p. 74 de notre Rapport annuel 2025 pour tous les détails</p>
<p>203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat</p> 	<p>La SAQ octroie des dons et des commandites dans les secteurs de l'aide alimentaire, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Elle joue également un rôle social en appuyant des projets ayant un impact positif sur la collectivité. La contribution de la SAQ se traduit par un appui financier ou par un don en produits dans le cadre d'activités de financement. En 2024-2025, la SAQ a remis des dons et commandites pour une valeur de près de 5,3 M\$ à quelque 250 organismes.</p> <p>Consulter notre Politique de dons et commandites pour connaître les créneaux soutenus</p>
<p>203-2 Impacts économiques indirects significatifs</p> 	<p>Notre écosystème, c'est une industrie des boissons alcooliques d'envergure et structurante qui fournit dans l'économie locale québécoise bon nombre d'emplois de qualité, en plus des quelque 7 000 nôtres, et génère annuellement des retombées économiques non négligeables pour les régions du Québec, qui s'ajoutent à son dividende de 1,401 G\$ remis entièrement au ministre des Finances du Québec. Étant réparties sur l'ensemble du territoire du Québec, les succursales de la SAQ contribuent aux économies locales en région. Nous travaillons en étroite collaboration avec 6 026 fournisseurs de boissons alcooliques situés dans 77 pays; des agents établis au Québec qui représentent les fournisseurs de partout à travers le monde; des restaurateurs; les producteurs du Québec, qui développent une industrie de plus en plus solide en proposant des produits de qualité; le réseau des épicerie et dépanneurs, qui offre quelque 8 000 points de vente supplémentaires à la clientèle; l'industrie de l'embouteillage local, qui embouteille les vins vendus en épicerie; et tou(te)s les professionnel(le)s entourant la connaissance et la dégustation de produits, comme les chroniqueur(queuse)s, les sommelier(ière)s et les mixologues. Au-delà de l'industrie des boissons alcooliques, c'est tout un écosystème de fournisseurs de biens et services (ex. : transport, services portuaires, consultants, etc.) qui bénéficient également des retombées des activités de la SAQ. Nous faisons ainsi partie d'une industrie structurée et porteuse pour l'économie d'ici.</p>

<p>204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux</p> 	<p>Approvisionnement en produits Les ventes des produits du Québec (<i>Embouteillé au Québec, Préparé au Québec et Origine Québec</i>) représentent 16 % des ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés (et 19,6 % du volume en litres).</p> <p>Par ailleurs, ces ventes ont légèrement diminué (ventes 590,3 M\$ / (0,8) % ou 35 millions de litres / (1,1) %) en 2024-2025, par rapport à l'exercice financier précédent. Notons que les identifiants <i>Origine Québec</i> et <i>Préparé au Québec</i> sont en croissance.</p> <p>Achats de biens et services Depuis novembre 2023, la Stratégie gouvernementale des marchés publics du gouvernement du Québec demande aux organismes publics de privilégier l'achat québécois et la régionalisation selon des critères définis pour les contrats dont le montant est inférieur au seuil d'appel d'offres public, à l'exception des baux immobiliers. À la SAQ, ce seuil est fixé à 627 200 \$. Lorsque possible, la SAQ doit dorénavant privilégier les entreprises de la région concernée par le contrat et inviter les entreprises qualifiées de la région à soumettre des offres. Pour les contrats d'acquisition de biens et services ou de travaux de construction, les entreprises qui soumissionnent doivent aussi privilégier des biens provenant du Québec et une main-d'œuvre résidant au Québec.</p> <p>En 2024-2025, la SAQ a attribué un montant de plus de 10,8 M\$ en contrats d'achat québécois. Ceci représente 47 % des montants d'acquisition des nouveaux contrats octroyés sous le seuil de 627 200 \$.</p> <p>Les sites d'activité importants de la SAQ incluent son centre administratif, ses Centres de distribution et son réseau de vente.</p>
<p>GRI 300 : Normes thématiques – Série environnementale</p>	
<p>301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés</p> 	<p>Différents matériaux sont utilisés pour permettre le transport et la manutention des produits vers les Centres de distribution de la SAQ. Il s'agit essentiellement de pellicule de plastique pour la palettisation, de carton et de bois. La SAQ utilise aussi de la pellicule de plastique pour palettiser les produits et les acheminer vers ses succursales. Puisque la SAQ n'a pas effectué de caractérisation des matières résiduelles dans l'ensemble de ses activités, il n'est pas possible pour l'instant d'établir les taux de valorisation pour ces matières. La SAQ a toutefois mis en place différentes mesures afin de maximiser la récupération et la valorisation de ces matériaux, notamment l'utilisation d'une presse au Centre de distribution de Montréal dédiée à la pellicule de plastique et la mise en place d'un projet avec un fournisseur qui récupère la pellicule de plastique dans quelques succursales du réseau des ventes pour en faire des sacs de plastique conçus pour la récupération des matières recyclables. Des presses à carton au Centre de distribution de Montréal et dans certaines succursales du réseau des ventes permettent d'acheminer le carton mis en ballot aux fins de valorisation. Les succursales ne disposant pas de presse bénéficient d'un service de récupération du carton par un fournisseur externe. Le bois généré est quant à lui acheminé aux fins de recyclage. Un projet pilote a aussi été mis en place en 2024-2025 avec le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Mgr-Parent, ce qui a permis de valoriser 1,5 tonne de bois.</p> <p>Éco Entreprises Québec et l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCEB) ont la responsabilité de récupérer et valoriser les contenants et emballages mis sur le marché par la SAQ. Ces organisations sont désignées par le gouvernement du Québec pour gérer respectivement les systèmes de collecte sélective et de consigne par lesquels les contenants et emballages de la SAQ sont récupérés et acheminés aux fins de valorisation. La SAQ ne dispose pas de données récentes et spécifiques relativement à la récupération et à la valorisation de ces contenants et emballages.</p>

<p>302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation</p> 	<p>En 2024-2025, la SAQ a consommé un total de 221 497 153 mégajoules d'énergie. Cette quantité d'énergie inclut la consommation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 126 990 860 mégajoules de carburants de sources non renouvelables (gaz naturel, diesel, essence) ; et - 94 506 293 mégajoules (26 251 748 kWh) d'hydroélectricité. <p>Bien que des démarches soient entreprises pour évaluer l'approvisionnement de carburant de source renouvelable, la SAQ n'en utilise pas pour le moment.</p> <p>La consommation énergétique de la SAQ provient de son parc de 76 véhicules lourds et de 16 véhicules légers qui effectuent le transport des marchandises et assurent les opérations de l'organisation, ainsi que de son parc immobilier composé de 8 bâtiments, incluant 3 succursales dont la SAQ est propriétaire. La SAQ ne s'approvisionne pas de sources de refroidissement ou vapeur externes et ne vend pas d'énergie.</p> <p>Afin de comptabiliser sa consommation d'énergie en provenance de différentes sources, la SAQ a procédé à la comptabilisation de l'ensemble des factures d'énergie de ses fournisseurs et, en de moindres proportions, à des estimations pour son équipement d'appoint. Dans un souci de cohérence gouvernementale, les facteurs de conversion utilisés pour établir la consommation en joules sont compris dans la Table des facteurs d'émissions de conversion publiée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en date de 2019.</p>
<p>305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)</p> 	<p>Selon l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) 2024-2025 de la SAQ, les émissions de GES de champ d'application 1 s'élevaient à 7 993 tonnes métriques d'équivalent CO₂. L'inventaire inclut l'ensemble des GES (CO₂, CH₄, N₂O, HFC) émis par la SAQ.</p> <p>L'inventaire de GES de la SAQ a été réalisé selon les lignes directrices pour les champs d'application 1, 2 et 3 du Protocole des GES (GHG Protocol). La méthodologie de consolidation des émissions retenue est basée sur le contrôle financier. Les potentiels de réchauffement climatique des GES sont tirés du Sixième Rapport d'évaluation du GIEC (AR6). L'inventaire a fait l'objet d'une revue interne. L'année 2021-2022 est l'année de référence utilisée pour les cibles de réduction stratégiques et les efforts de réduction comptabilisés de la SAQ.</p>
<p>305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)</p> 	<p>Selon l'inventaire de GES 2024-2025 de la SAQ, les émissions indirectes de GES (Champ d'application 2) s'élevaient à 44 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Ces émissions sont exclusivement liées à la consommation d'hydroélectricité. Elles ont été calculées à partir des données du Rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Partie 3).</p> <p>L'inventaire de GES de la SAQ présente les données en tonnes métriques d'équivalent CO₂, mais inclut l'ensemble des GES (CO₂, CH₄, N₂O, HFC) émis indirectement par la SAQ.</p> <p>Pour connaître les informations concernant la méthode de consolidation, les normes, les méthodologies et les hypothèses utilisées pour comptabiliser les émissions de GES autres que celles décrites au paragraphe précédent, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)</p>
<p>305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)</p> 	<p>En 2024-2025, la SAQ a finalisé le développement de son inventaire de GES pour inclure dorénavant les autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3). Ces émissions s'élevaient à 266 890 tonnes métriques d'équivalent CO₂.</p> <p>Les catégories et activités considérées dans le calcul des autres émissions indirectes de GES correspondent aux catégories prioritaires déterminées par le CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie 1 – biens et services achetés : 240 253 tonnes métriques d'équivalent CO₂; - Catégorie 4 – transport et distribution en amont : 23 820 tonnes métriques d'équivalent CO₂; - Catégorie 8 – actifs loués en amont : 1 742 tonnes métriques d'équivalent CO₂; et - Catégorie 9 – transport et distribution en aval : 1 075 tonnes métriques d'équivalent CO₂.

<p>305-5 Réduction des émissions de GES</p> 	<p>En 2023-2024, la SAQ a développé différents projets visant à réduire ses émissions de GES, incluant la mise en service de deux véhicules électriques légers, la modification de l'équipement de chauffage et de climatisation pour certains bâtiments, l'optimisation du processus de commandes internes et l'optimisation des routes de livraison. À ce stade-ci de l'avancement des projets, il n'a pas été possible de comptabiliser les réductions d'émissions de GES occasionnées par leur démarrage. La SAQ développe les outils de mesure nécessaires pour permettre le suivi des réductions de GES liées à la mise en place de ses projets de réduction.</p> <p>Pour connaître les informations concernant la méthode de consolidation, les normes, les méthodologies et les hypothèses utilisées pour comptabiliser les émissions de GES autres que celles décrites au paragraphe précédent, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)</p>
<p>305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)</p> 	<p>La SAQ ne produit, n'importe ou n'exporte pas de substance appauvrissant la couche d'ozone (SACO).</p>

<p>306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets</p> 	<p>Responsabilité à l'égard des produits mis sur le marché</p> <p>Parce que la SAQ met sur le marché des quantités importantes de bouteilles de verre et qu'elle souhaite minimiser son empreinte environnementale, elle encourage ses partenaires à réfléchir à l'écoconception, aux contenants responsables ainsi qu'à la réduction du suremballage et soutient des initiatives visant à améliorer la valorisation du verre. De plus, pour favoriser la récupération et la valorisation des produits qu'elle met sur le marché, elle contribue au financement de la collecte sélective ainsi qu'à la mise en place de la consigne élargie avec l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons, organisme de gestion désigné par le gouvernement pour mettre en place ce projet de société.</p> <p>Consulter notre Rapport annuel à la p. 127 pour connaître les réalisations de la SAQ</p> <p>Gestion des matières résiduelles dans les opérations</p> <p>Soucieuse d'améliorer ses pratiques d'affaires pour permettre une production et une consommation durables, la SAQ met en place des initiatives visant la prévention et la gestion de ses matières résiduelles. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, la SAQ a réalisé différents projets s'inscrivant dans une perspective d'économie circulaire.</p> <p>Consulter l'action 6 du bilan du Plan d'action de développement durable 2023-2028 à la p. 130 de notre Rapport annuel 2025 pour plus d'information</p> <p>Les matières résiduelles générées par la SAQ sont exclusivement prises en charge par des tiers. Lorsqu'elles ne sont pas gérées par un organisme municipal (ex. : collecte sélective des matières recyclables assurée par une municipalité) ou par la personne responsable de la gestion du bail d'une succursale, la SAQ fait affaire avec des fournisseurs conformes aux réglementations et aux lois en vigueur et détenant les permis, certificats, licences et autorisations nécessaires pour effectuer leurs opérations. Ces contrats stipulent notamment l'obligation de fournir une preuve à cet effet. Les contrats requièrent de nos fournisseurs de privilégier la valorisation et de limiter l'élimination des matières résiduelles. Il est à noter que les quantités de matières résiduelles générées (élément d'information 306-3), acheminées aux fins de valorisation (élément d'information 306-4) et éliminées (élément d'information 306-5) ne comprennent pas les matières résiduelles générées lors de la réalisation de travaux de construction, rénovation ou démolition dans les succursales de la SAQ, à ses centres administratifs ou à ses Centres de distribution. Bien que la SAQ exige des entrepreneurs qu'ils favorisent la valorisation de ces matières résiduelles, les quantités ont été exclues puisqu'il s'agit de projets ponctuels. Différents processus sont en place pour permettre la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles de la SAQ. Les fournisseurs privés détiennent une entente contractuelle relative à la récupération et à la gestion des matières résiduelles à nos Centres de distribution et nos centres administratifs produisent mensuellement des rapports détaillant la facturation, les quantités de matières résiduelles récupérées et le mode de valorisation utilisé pour ces matières. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles ou lorsque les tiers n'ont pas d'entente contractuelle avec la SAQ (ex. : collecte par un organisme municipal ou contrat avec la personne responsable de la gestion immobilière), la SAQ utilise des estimations basées sur des hypothèses liées au volume d'activité afin d'établir la quantités de matières résiduelles.</p> <p>À fréquence donnée, la SAQ réalise aussi des études de caractérisation pour les différents bâtiments dont elle est propriétaire afin de mieux évaluer la performance du tri à la source effectué, de raffiner ses données et de mieux cibler les mesures à mettre en place en faveur de la prévention et de la gestion des matières résiduelles. L'ensemble de ces informations est utilisé pour compiler les quantités de matières résiduelles générées, acheminées aux fins de recyclage ou de valorisation et éliminées et pour mieux définir les stratégies visant à prévenir et gérer les matières résiduelles.</p>
<p>306-3 Déchets générés</p> 	<p>Matières résiduelles générées en 2024-2025 : 12 393 tonnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matières recyclables : 6 895 tonnes; - matériaux secs : 1 514 tonnes; - matières organiques : 160 tonnes; - déchets ultimes : 3 824 tonnes; et - matières dangereuses : données non disponibles. <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets</p>

<p>306-4 Déchets non destinés à l'élimination</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Matières non dangereuses acheminées aux fins de valorisation (recyclage) : 8 518 tonnes. - Matières dangereuses acheminées aux fins de valorisation : données non disponibles. <p>Toutes les matières récupérées aux fins de valorisation sont traitées hors site par des fournisseurs.</p> <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets</p>
<p>306-5 Déchets destinés à l'élimination</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Matières non dangereuses envoyées à l'élimination (enfouissement) : 3 875 tonnes. - Matières dangereuses envoyées à l'élimination : données non disponibles. <p>Toutes les matières résiduelles collectées aux fins d'élimination sont traitées hors site par des fournisseurs.</p> <p>Pour connaître les informations concernant les processus permettant la collecte et le contrôle des données relatives à la prévention et à la gestion des matières résiduelles, consulter le dernier paragraphe de la description de l'élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets</p>
<p>308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux</p> 	<p>Approvisionnement en produits</p> <p>La SAQ a mis en place différentes directives afin d'exiger de ses fournisseurs des produits embouteillés en verre allégé, le retrait du suremballage et la conformité avec le <i>Règlement interdisant les plastiques à usage unique du gouvernement du Canada</i>. De même, le Plan d'assortiment annuel spécifie ses exigences en matière de verre allégé, de suremballage, etc.</p> <p>La SAQ utilise, pour la sélection de nouveaux produits alcooliques, une grille d'évaluation qui contient des critères environnementaux. Ainsi, les soumissionnaires peuvent présenter les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids du contenant; - les matériaux utilisés; - l'embouteillage local; - les certifications biologiques; et - les certifications de pratiques responsables. <p>Les fournisseurs sont ainsi invités à déclarer leurs pratiques environnementales dès qu'ils soumettent une offre à la SAQ. Lorsqu'un produit est sélectionné, notre laboratoire complète les analyses chimiques de ce produit et vérifie les pièces justificatives liées aux certifications soumises dans l'offre. Pour être considérés comme biologiques, les produits distribués par la SAQ doivent être conformes aux lois et règlements du Québec et du Canada. Le fournisseur a donc l'obligation de fournir un certificat conforme attestant son statut biologique en plus de s'assurer de faire approuver ses étiquettes par son organisme de certification avant même l'expédition de sa marchandise. En 2024-2025, 17 % des nouveaux produits sélectionnés par nos équipes et analysés en échantillon d'offre par le service de la Gestion de la qualité détenaient une certification biologique conforme aux normes en vigueur.</p> <p>Achat de biens et services</p> <p>En 2022, le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie gouvernementale des marchés publics (SGMP) et, en 2023, la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD), confirmant ainsi la priorité accordée à l'acquisition responsable. Dans ce contexte, la SAQ a intégré les Indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec pour les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ afin de mieux suivre l'évolution de ses pratiques d'acquisition responsable et de permettre au gouvernement du Québec d'en faire autant à l'échelle de l'ensemble des organismes publics.</p> <p>C'est ainsi que tous les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ de la SAQ sont considérés en regard des 10 indicateurs environnementaux d'acquisition responsable du gouvernement du Québec. En 2024-2025, ce sont 53,2 % des nouveaux contrats octroyés (92 contrats octroyés sur un total de 173), incluant désormais les contrats de transport, qui répondaient aux conditions d'au moins 1 des 10 indicateurs environnementaux d'acquisition responsable.</p>

GRI 400 : Normes thématiques – Série sociale	
<p>403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p> 	<p>À titre de société d'État, la SAQ se conforme à l'ensemble des lois et règlements applicables au Québec en matière de santé et sécurité du travail (SST) pour la totalité de son personnel. De plus, parce que la santé et sécurité de ses équipes est une priorité, ces dernières investissent temps et efforts en prévention et dans l'instauration des meilleures pratiques. L'entreprise a mis en place des comités paritaires en collaboration avec les membres de ses différents syndicats, des tables de travail pour sa division des Ventes et tous les secteurs de sa chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'une gouvernance et une reddition de comptes en la matière. Au besoin, les membres du personnel ont accès à des procédures, de l'équipement de protection individuelle et des formations. Des inspections paritaires, des analyses de risques et des plans d'action pour l'ensemble des secteurs sont également réalisés annuellement.</p> <p>En 2020-2021, le régime de santé et sécurité du travail du Québec a été modernisé pour inclure les notions de risques psychosociaux et de protection en matière de violence conjugale et familiale. En 2023-2024, une démarche d'identification des risques psychosociaux a été amorcée puis poursuivie en 2024-2025. Cette démarche vise à mettre en lumière les facteurs de risque qui peuvent avoir un impact sur la santé du personnel de la SAQ afin de préparer l'application de stratégies pour les réduire et les prévenir.</p> <p>Consulter la section Bien-être au travail dans SAQ.COM pour en savoir plus</p>
<p>403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables</p> 	<p>La procédure de la SAQ concernant l'identification des dangers ainsi que l'évaluation et la maîtrise des risques a pour objectif de définir le mécanisme d'identification des dangers à la santé et à la sécurité pour toute personne exposée aux dangers et risques générés par les activités de la SAQ. Elle vise également à préciser les rôles et responsabilités impartis, évaluer le niveau de risque associé aux dangers, prioriser l'élimination, la réduction et le contrôle des dangers et risques identifiés, mettre en place des mécanismes de prévention adaptés, vérifier l'efficacité des mesures et rencontrer les exigences légales et autre exigences applicables.</p> <p>Les gestionnaires, les membres du personnel et les équipes dédiées et formées à la SST collaborent afin de repérer les risques potentiels selon la nature des tâches effectuées, de l'équipement utilisé et les différents environnements de travail. Le système d'Enquête et analyse d'événements accidentels (EAEA) et les tables sectorielles en SST permettent de recenser les enjeux et de prioriser les mesures préventives et les actions à réaliser afin de réduire les risques d'accidents. Cette démarche est révisée régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la nature des tâches effectuées, de l'équipement utilisé et des différents environnements de travail.</p> <p>Les membres du personnel sont appelé(e)s à déclarer tout type d'événement relatif à la SST par l'entremise du système EAEA et des tables sectorielles. Les gestionnaires ont l'obligation de documenter les événements et d'agir pour assurer la mise en place de mesures correctives, le cas échéant.</p> <p>Les membres du personnel doivent connaître et appliquer les procédures, règles et directives en matière de SST. En vertu de la loi, si une personne juge qu'une situation de travail est susceptible d'entraîner un accident de travail ou une maladie professionnelle, elle peut exercer un refus de travail. Dans une telle situation, un processus est enclenché afin de documenter et analyser les risques estimés.</p>

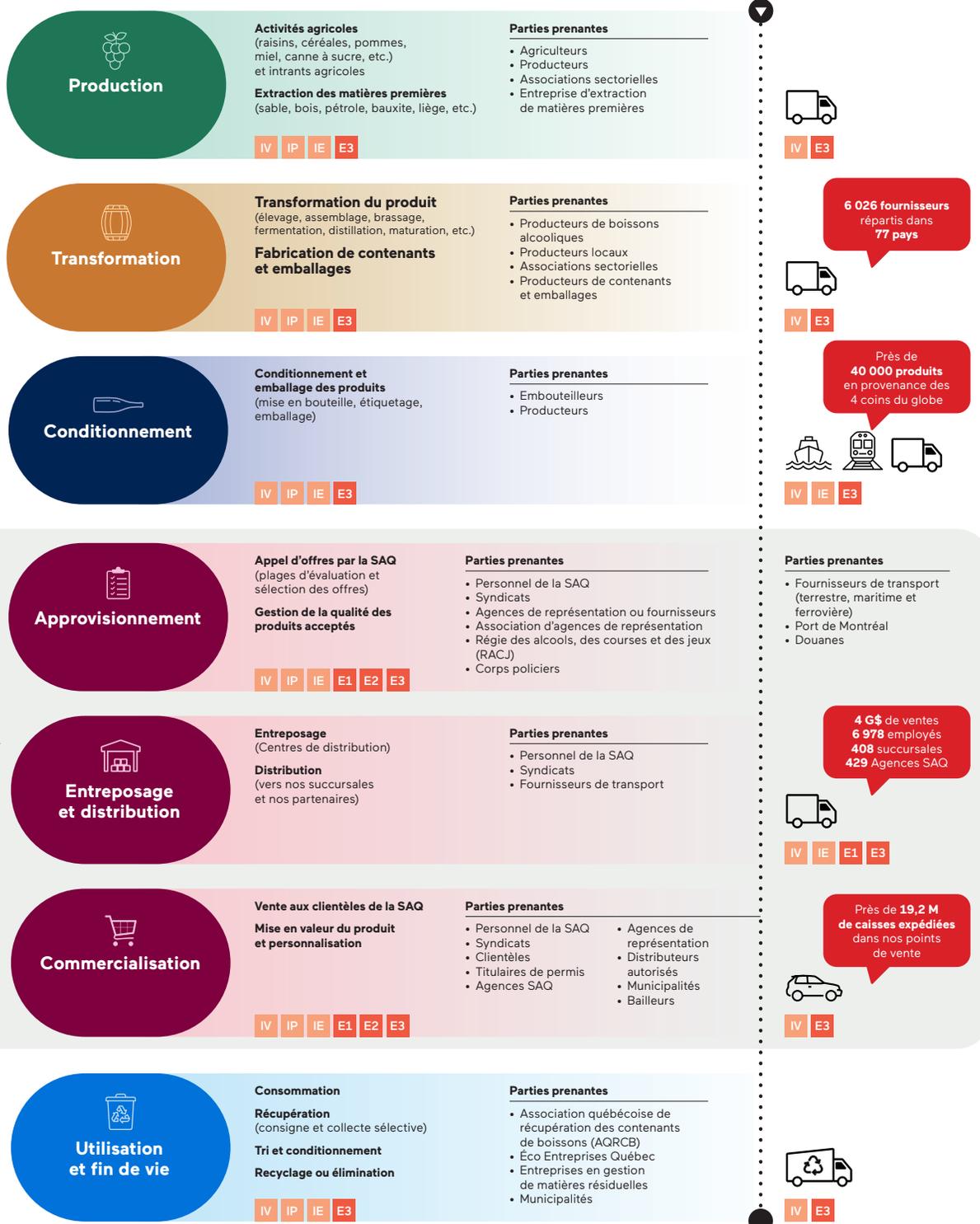
<p>403-3 Services de santé au travail</p> 	<p>La direction de la santé et sécurité au travail de la SAQ est l'unité qui traite l'ensemble des dossiers en lien avec la SST et qui collabore avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) du gouvernement du Québec. Le Bureau de santé réalise différents mandats qui incluent notamment la SST, la gestion de la présence au travail (ex. : traitement des cas d'invalidité) et la santé et le mieux-être. Une équipe de conseillers et conseillères en SST, dédiée au réseau des ventes et aux opérations (chaîne d'approvisionnement), accompagne les gestionnaires et leurs équipes afin de prévenir les risques en matière de SST et de définir des solutions adaptées aux enjeux rencontrés. Cette équipe a notamment le mandat d'assurer le respect de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> (LSST) et de proposer des initiatives axées sur la prévention des risques et des événements accidentels afin de créer des environnements de travail sécuritaires. Son rôle est de promouvoir une culture de SST qui préconise la responsabilité individuelle et collective au quotidien dans les opérations.</p> <p>Une équipe de secouristes est joignable en tout temps à l'aide d'une ligne directe et est disponible pour intervenir lorsqu'il y a un incident. Le Bureau de santé peut facilement être joint grâce à une adresse courriel qui est communiquée à l'ensemble du personnel. L'équipe de SST est disponible en tout temps pour intervenir en cas d'urgence.</p>
<p>403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail</p> 	<p>La SAQ a mis en place plusieurs moyens afin d'impliquer les membres de son personnel en matière de SST. Ainsi, des tables de travail SST ont pour objectif de permettre l'échange et la consultation des différentes parties sur les enjeux rencontrés en matière de SST et sur les mesures à mettre en place pour réduire les risques dans les environnements de travail. Ces tables réunissent des gestionnaires, des membres du personnel, des représentants et représentantes des membres du personnel en prévention et des conseillers et conseillères en SST. Des temps d'arrêt sont également prévus pour permettre les échanges directs avec les membres du personnel de la chaîne d'approvisionnement au sujet notamment de la SST. Ces moments d'arrêt sont aussi l'occasion de sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques en matière de SST.</p>
<p>403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail</p> 	<p>La SAQ a l'obligation de former les membres de son personnel en matière de SST et s'en fait un devoir afin de permettre leur intégration dans leur environnement de travail. Alors que certaines formations sont dispensées par des membres du personnel qui exercent des fonctions similaires à celles de la personne formée (ex. : formations sur la manutention sécuritaire des charges, sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement et du matériel roulant, etc.), d'autres sont offertes par les conseillers et les conseillères en SST (ex. : formations sur les enquêtes sur les événements accidentels, sur le cadenassage, sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], etc.) ou des formateurs contractuels (ex. : formations sur le travail en hauteur, sur l'utilisation des plateformes élévatrices, sur les risques liés aux arcs électriques, sur la sécurité électrique, sur le secourisme en milieu de travail, etc.). La SAQ dispose d'un système de suivi permettant de veiller à ce que les formations des membres de son personnel soient à jour, conformément aux exigences réglementaires.</p>
<p>403-6 Promotion de la santé des travailleurs</p> 	<p>La SAQ offre différents services et des ressources variées à l'ensemble des membres de son personnel afin de favoriser leur bien-être et leur santé. Parmi ceux-ci, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Programme d'aide aux employé(e)s et à la famille (PAEF), qui offre un accès gratuit, confidentiel et en tout temps à des ressources professionnelles dans des domaines aussi variés que le bien-être physique, social ou financier et les saines habitudes de vie; - un service de télémédecine confidentiel, gratuit et accessible en tout temps aux membres du personnel admissibles à un régime d'assurance collective et aux membres de leur famille; - un réseau d'entraïdant(e)s; et - d'autres ressources gratuites dont elle fait la promotion sur ses outils internes de communication et qui touchent des sujets comme la santé mentale, le tabagisme, la nutrition, l'activité physique, les saines habitudes de vie, etc. <p>De plus, 57 % des membres du personnel sont admissibles à un régime d'assurance collective garantissant l'accès à des services de santé.</p> <p>La SAQ dispose aussi d'un Plan d'action en santé et mieux-être au travail, dont l'avancement est suivi par un comité de travail dédié à cette fin. Le personnel de la SAQ peut aussi compter sur les travaux d'un comité de prévention en harcèlement au travail.</p>

<p>403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p> 	<p>La SAQ se conforme à l'ensemble des lois et règlements applicables au Québec en matière de santé et sécurité du travail pour la totalité de son personnel. Les 6 978 membres de son personnel sont couverts par le système de santé et sécurité au travail (SST). Les travailleurs et travailleuses qui ne font pas partie des équipes de la SAQ, mais qui travaillent dans ses établissements (ex. : consultant(e)s, contractuel(le)s, entretien ménager, audiovisuel, etc.) doivent se conformer aux règles de SST de la SAQ, mais demeurent couvert(e)s par leur employeur en cas d'accident.</p> <p>Le système de SST de la SAQ peut être soumis à un audit interne lorsque des préoccupations sont soulevées.</p>
<p>403-9 Accidents du travail</p> 	<p>Au cours de l'exercice 2024-2025, la SAQ a enregistré un taux de fréquence des accidents du travail de 6,1 par 200 000 heures travaillées. Les principaux accidents qui ont été recensés sont relatifs à la manutention des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de décès à la suite d'un accident du travail : 0 ; - nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) : 0 ; et - nombre et taux d'accidents du travail enregistrables : 243. <p>Conformément à la loi, les travailleurs et travailleuses qui ne sont pas employé(e)s par la SAQ, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation doivent déclarer leurs accidents à leur employeur, s'il y a lieu.</p> <p>Les modalités appliquées par la SAQ pour identifier les dangers potentiels sont expliquées à l'élément 403-2.</p>
<p>403-10 Maladies professionnelles</p> 	<p>La SAQ ne fait pas de distinction entre les maladies professionnelles et les accidents du travail. Les deux situations sont comptabilisées ensemble et sont incluses dans notre taux de fréquence d'accidents avec perte de temps explicité à l'élément 403-9 Accidents du travail.</p>
<p>404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé</p> 	<p>Au Québec, la <i>Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</i> exige que les entreprises dont la masse salariale équivaut ou dépasse 2 M\$ consacrent l'équivalent d'au moins 1 % de cette masse salariale dans la réalisation d'activités de formation visant le développement des compétences de leur personnel. Le nombre d'heures de formation doit être déclaré annuellement. Au cours de l'année civile 2024, la SAQ a investi un montant total de 5,4 M\$ en formation au bénéfice de son personnel. La SAQ a ainsi offert en moyenne plus de 12 h de formation par personne au cours de l'exercice financier.</p>

<p>404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière</p> 	<p>Les gestionnaires, les cadres, le personnel non syndiqué et le personnel affilié au Syndicat du personnel technique et professionnel de la SAQ bénéficient d'un processus d'appréciation de la contribution. Cette approche s'appuie sur la reconnaissance et la valorisation des forces, des actions, des efforts et des résultats des membres du personnel dans l'accomplissement de leur rôle et responsabilités, ainsi que dans leur apport de valeur ajoutée à la SAQ. Elle est aussi l'occasion d'initier des échanges constructifs sur le développement. Dans le cadre de ce processus, ce sont 1 206 personnes (17,3 % des employé(e)s de la SAQ) qui ont eu l'occasion de rencontrer leur gestionnaire à au moins 2 reprises en 2024-2025. Ces rencontres leur ont aussi permis de discuter avec leur gestionnaire de leurs possibilités d'évolution de carrière et de leur développement au sein de l'organisation.</p>
<p>405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés</p> 	<p>La SAQ s'est engagée à façonner une culture d'entreprise toujours plus accueillante et respectueuse qui reconnaît la contribution de tous les membres de son personnel et qui permet de fortifier leur sentiment d'appartenance. Elle valorise la diversité dans les milieux de travail et est soucieuse d'être représentative de la société québécoise.</p> <p>Afin d'obtenir un portrait fidèle de la composition de son personnel, et conformément à la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics</i> (LAÉE), elle doit recueillir, par un processus d'auto-identification volontaire, des données sur la représentation des groupes suivants : les femmes, les personnes autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis du Canada), les personnes faisant partie des minorités visibles (personnes non blanches et non autochtones), les personnes issues des minorités ethniques (dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ne sont ni autochtones ni membres d'une minorité visible), ainsi que les personnes handicapées, telles que définies dans la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées</i>.</p> <p>Voici la répartition des individus au sein de l'organisation :</p> <p>Comité de direction – 10 membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 femmes (60 %) - 0 personne de moins de 30 ans (0 %) - 4 personnes de 30 à 50 ans (40 %) - 6 personnes de plus de 50 ans (60 %) - 1 personne issue de la diversité (10 %) <p>Cadres dans l'entreprise – 587 employé(e)s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 269 femmes (46 %) - 24 personnes de moins de 30 ans (4 %) - 419 personnes de 30 à 50 ans (71 %) - 144 personnes de plus de 50 ans (25 %) - 59 personnes issues de la diversité (10 %) <p>Professionnel(le)s de bureau – 625 employé(e)s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 347 femmes (56 %) - 42 personnes de moins de 30 ans (7 %) - 367 personnes de 30 à 50 ans (59 %) - 216 personnes de plus de 50 ans (34 %) - 94 personnes issues de la diversité (15 %) <p>Personnel de la chaîne d'approvisionnement – 959 employé(e)s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 53 femmes (6 %) - 151 personnes de moins de 30 ans (16 %) - 566 personnes de 30 à 50 ans (59 %) - 242 personnes de plus de 50 ans (25 %) - 170 personnes issues de la diversité (18 %) <p>Personnel du réseau des ventes – 4 797 employé(e)s</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 445 femmes (51 %) - 1 460 personnes de moins de 30 ans (30 %) - 1 801 personnes de 30 à 50 ans (38 %) - 1 536 personnes de plus de 50 ans (32 %) - 472 personnes issues de la diversité (10 %)

<p>408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants</p> 	<p>Depuis son exercice financier 2023-2024, conformément à la loi fédérale, la SAQ publie annuellement un Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement qui détaille les initiatives mises en place par l'entreprise à ce sujet. Les activités considérées comme étant à risque dans sa chaîne d'approvisionnement ainsi que les mesures de remédiation y sont présentées.</p> <p>Le Rapport 2025 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants est disponible dans la section Publications de SAQ.COM.</p>
<p>409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire</p> 	
<p>414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux</p> 	<p>Approvisionnement en produits La SAQ utilise, pour la sélection de nouveaux produits alcooliques, une grille d'évaluation qui, sans contenir de critères sociaux spécifiques, considère néanmoins certaines certifications de pratiques responsables qui peuvent intégrer des critères sociaux. Dans ce contexte, il ne lui est pas possible pour l'instant d'établir le taux de nouveaux produits évalués à partir de critères sociaux.</p> <p>Achat de biens et services En 2022, le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie gouvernementale des marchés publics (SGMP) et, en 2023, la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD), confirmant ainsi la priorité accordée à l'acquisition responsable. Dans ce contexte, la SAQ a intégré les Indicateurs d'acquisition responsable du gouvernement du Québec pour les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ afin de mieux suivre l'évolution de ses pratiques d'acquisition responsable et de permettre au gouvernement du Québec d'en faire autant à l'échelle des organismes publics.</p> <p>C'est ainsi que tous les nouveaux contrats de plus de 25 000 \$ sont considérés en regard des 6 Indicateurs sociaux d'acquisition responsable. En 2024-2025, ce sont 16,2 % des nouveaux contrats octroyés (28 contrats octroyés sur un total de 173), incluant désormais les contrats de transport qui répondaient aux conditions d'au moins 1 des 6 Indicateurs sociaux d'acquisition responsable.</p>
<p>415-1 Contributions politiques</p> 	<p>La SAQ ne verse aucune contribution politique. Son seul et unique actionnaire est le ministre des Finances du Québec, à qui l'ensemble de ses bénéfices est versé.</p>
<p>418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients</p> 	<p>La SAQ a toujours eu le souci de gérer les renseignements personnels dans le plus grand respect de la confidentialité et de se conformer aux règles énoncées à la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>.</p> <p>Durant la période 2024-2025, la SAQ n'a rapporté aucun incident présentant un risque de préjudice sérieux à la Commission d'accès à l'information du Québec, organisme chargé d'encadrer la protection des renseignements personnels au Québec.</p>

Chemin des produits vendus à la SAQ



Responsable de la publication

Marie-Hélène Lagacé

Gestion de la publication**Rédaction des sections Revue des activités
et Tendances**

Geneviève Ferron

Rédaction de la section Finances

Carol-Anne Ethier-Danis

Virginie Geoffrion

George Hajjar

Julie Lapointe

Sophie Marois

Nathalie McDuff

Jessyca Ouellet-Girard

François Renaud

Annie Perrier

Rédaction de la section Gouvernance

Daniel Collette

**Rédaction du Bilan 2024-2025 du Plan d'action
de développement durable 2023-2028**

Maxime Rivet

**Coordination et rédaction de l'Index
du contenu de la norme GRI**

Geneviève Ferron

Maxime Rivet

Révision

Monique Thouin

Conception et design graphique

CG3 inc.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-01085-7 (version imprimée)

ISBN : 978-2-555-00837-3 (version PDF)

ISSN : 0845-44594-5

Pour consulter la version électronique de ce Rapport,
visiter la section À propos dans SAQ.COM

